

OCTOBRE 2010

MERKUR

DE LËTZEBUERGER MERKUR
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

www.cc.lu



Eco-technologies: Vers une croissance verte pour les entreprises

■ EDITORIAL

Projet de budget 2011:
des mesures timides
de réduction du déficit
sans portée structurelle



■ INTERNATIONAL

Salon Expo Real à
Munich: le Luxembourg
se fait remarquer



■ FEDERATIONS/U.E.L.

U.E.L.: Publication de l'annuaire
de la compétitivité

LEASING



Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site **www.bcee.lu**.



SPUERKEESS

Äert Liewen. Är Bank.

Projet de budget 2011: des mesures timides de réduction du déficit sans portée structurelle

Si la situation conjoncturelle s'est timidement améliorée sur les deux premiers trimestres de l'année 2010, tel n'est pas le cas de la situation politique et de celle du modèle social luxembourgeois. Au contraire, il semble que les positions entre les partenaires sociaux n'ont jamais été aussi divergentes, alors que la vulnérabilité et les déficiences structurelles de notre économie qui ont été mises à nu par la crise et appréhendées par le grand public devraient mener au constat unanime de l'urgence et de la nécessité d'agir. Depuis de nombreuses années, et donc déjà avant la crise, la Chambre de Commerce a attiré l'attention des autorités sur des nécessaires réformes structurelles visant à renforcer la compétitivité des entreprises luxembourgeoises, à assurer la soutenabilité financière du système de protection sociale et à asseoir les finances publiques sur des bases plus solides. La crise a rajouté à la fragilité des domaines visés et a augmenté l'urgence et l'étendue des réformes inévitables. Le potentiel de croissance de l'économie nationale s'est nettement rétréci, avec toutes les conséquences néfastes sur la création d'emploi, sur la propension à investir des entreprises et sur la situation financière de l'Etat et du système de protection sociale. Au lieu de préparer notre pays à la sortie de crise et de l'armer efficacement en vue d'affronter ces défis de l'avenir, les autorités gouvernementales semblent s'appuyer sur l'espoir incertain d'un redressement conjoncturel de la situation et sur une augmentation des impôts. Les économies budgétaires restent trop timides et les mesures structurelles cruellement absentes.

Une impression d'inertie découle aussi des chiffres sous-jacents au projet de budget 2011, qui a été néanmoins présenté par le ministre des Finances comme étant à la fois un «effort collectif pour l'avenir du pays», un premier jalon quant à la «sortie de crise» et quant à la «sortie d'une situation de déficit».

Le budget 2011 fait état d'un déficit de 1,2 % du PIB (521,3 millions EUR) de l'Administration publique¹. Ce résultat guère étincelant pour un Etat de taille réduite dont la composante extérieure, et donc la dépendance par rapport au commerce mondial, est prépondérante² est, de surcroît, embelli par la situation excédentaire et virtuelle de l'Administration de la sécurité sociale (excédent de 2,1 % du PIB, soit 857,6 millions EUR). Il s'agit ici clairement d'une situation intenable, au vu des bombes à retardement que sont les systèmes d'assurance pension et d'assurance maladie.

Quant à l'Administration centrale *strictu sensu*, il apparaît dans le projet de budget 2011 un déficit impressionnant de 1,4 milliard EUR, soit 3,4 % du PIB ou bien 2.800 EUR par habitant. Lors du dépôt du projet de budget, des explications ont été fournies par le ministre des Finances sur la «stricte discipline budgétaire» ayant accompagné son établissement. En effet, les dépenses n'augmenteraient que de 1,9 % par rapport aux dernières prévisions de dépenses pour l'exercice 2010. Ce qui n'a pas été relevé, c'est que ces prévisions dépassent de 205,8 millions EUR le budget initialement voté pour ce même exercice. Par rapport au budget voté 2010, la progression des dépenses en 2011 est de 3,6 % et non pas de 1,9 %. Autre

chiffre éloquent: les frais de fonctionnement de l'Administration centrale, hors salaires, sont censés baisser de 3,7 % en 2011. Aux yeux de la Chambre de Commerce, le potentiel réel d'économies est beaucoup plus important.

Est-ce que le projet de budget tient compte d'un nouveau ralentissement économique en 2011? En effet, il ne suffit guère de deux trimestres positifs, de par un simple effet mécanique suite à la chute vertigineuse au niveau des trimestres comparatifs de l'année antérieure, pour décréter que le Luxembourg pourra renouer avec une croissance durable et qu'il sera définitivement sorti de crise. La dépendance par rapport au secteur financier reste en outre très élevée.

Il peut paraître surprenant que le projet de budget 2011 soit décrit comme un budget de sortie de déficit, alors que l'endettement continuera d'augmenter de manière significative (7,7 milliards EUR de dette fin 2010, susceptible d'augmenter de 500 millions EUR en 2011). Le Luxembourg rembourse désormais 129 millions EUR à titre d'intérêts de la dette publique. A l'avenir, la résorption du déficit de l'Administration centrale doit encore être accélérée pour libérer une marge de manœuvre financière suffisante pour le service de la dette.

Que faudrait-il aux yeux de la Chambre de Commerce pour sortir de la crise des finances publiques? Les mots d'ordre sont une réduction plus courageuse des frais de fonctionnement de l'Etat, une sélectivité sociale accrue par le biais au recours au critère du revenu médian, des réformes en profondeur du système de santé et de pension, le maintien à un niveau élevé des dépenses d'investissements, le tout en étant transparent quant aux priorités retenues.

La Chambre de Commerce profitera de son analyse exhaustive du projet budgétaire pour faire part de ses recommandations concrètes visant à assainir plus rapidement les finances publiques³. Le mot d'ordre sera la nécessaire montée en puissance de la rigueur budgétaire: est-ce une fatalité qu'entre 2009 et 2008 les dépenses budgétaires courantes aient cru de 9,2 % au Luxembourg, mais seulement de 4,0 % en France, de 5,0 % en Allemagne et de 4,7 % en zone euro? Plus éloquent encore, sur 5 ans, c'est-à-dire entre 2005 et 2009, et d'après des chiffres récents d'Eurostat, ces mêmes dépenses courantes ont augmenté de 31,0 % au Luxembourg, par opposition aux progressions plus modérées de, respectivement, 21,0 % en Belgique, de 16,1 % en France, de 8,8 % en Allemagne et de 17,8 % en moyenne de la zone euro. Si le Luxembourg se dotait d'une norme de progression, en vertu de laquelle la progression des dépenses courantes ne peut pas dépasser un certain seuil prédéfini et si ce dernier était fixé à la moyenne de la zone euro, il aurait pu réaliser des économies de pas moins de 1,4 milliard EUR sur les cinq années en question, soit l'équivalent du déficit projeté en 2011 au niveau de l'Administration centrale.

La feuille de route jusqu'en 2014 se doit ainsi d'être plus ambitieuse en étant favorable à des réformes d'envergures et le budget 2011 devrait en jeter les bases. ■

¹ Solde cumulé de l'Administration centrale, des Administrations locales et de la Sécurité sociale

² Le solde extérieur de biens et de services représente, en 2009, quelque 34 % du PIB, soit plus que la consommation finale des ménages (32 %)

³ La Chambre de Commerce consacrera le dossier du mois de novembre dans le Merkur 9/2010 à son avis sur le projet de budget 2011



DOSSIER

4 Eco-technologies: Comment promouvoir et stimuler la «croissance verte» dans les entreprises?

DOSSIER

4 Comment promouvoir et stimuler la «croissance verte» dans les entreprises?

FLASH

- 12** 40 entreprises membres des clusters luxembourgeois et wallon visitent les coulisses de LuxairCargo
- 12** Flash en bref
- 14** Des spécialistes du monde entier réunis à Luxembourg pour discuter des titres intermédiés

INTERNATIONAL

- 16** Une visite d'Etat au Portugal placée sous le signe de l'amitié et du développement des relations commerciales
- 16** Calendrier 2010
- 20** Salon Expo Real à Munich: le Luxembourg se fait remarquer
- 22** Saisir les opportunités commerciales au sein du BENELUX
- 26** Energies+ 2010: «LE» salon des économies d'énergie, de la construction et de la rénovation
- 26** Luxembourg: 5^e édition du Forum de l'Entreprise au salon professionnel CONTACT
- 28** BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires
- 30** Textes européens publiés du 16 août 2010 au 22 septembre 2010

FORMATION

- 32** 30 neue Studierende des Bachelor of Arts im Wintersemester 2010
- 33** Remise des certificats de réussite à la «Formation de perfectionnement pour salariés permanents des entreprises de travail intérimaire»
- 34** Une formation pour tuteurs des apprentis
- 35** «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants»: la bonne marche de l'entreprise c'est l'équilibre entre toutes les décisions
- 36** Programme de formation

INNOVATION

- 38** Succès de la conférence sur la gestion des risques contractuels
- 38** Grande soirée de clôture à Nancy avec pour thème «L'esprit d'entreprendre: un défi au quotidien!»
- 38** BusinessMentoring et Espace Entreprises
- 42** Propriété intellectuelle et contrat de travail: un enjeu stratégique pour l'entreprise

ECONOMIE

- 44** «Luxembourg: Petit pays, Grands nombres», troisième cure de jouvence
- 45** Les BRIC, une opportunité pour les exportateurs du Luxembourg
- 46** Gesundheit als Wirtschaftsfaktor

INTERNATIONAL

16 Une visite d'Etat au Portugal placée sous le signe de l'amitié et du développement des relations commerciales

LEGISLATION & AVIS

- 48** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 48** Contrôle des malades: modification applicable à partir du 1^{er} novembre 2010
- 49** Report de pertes dans le cas du «Mantelkauf»
- 50** Le registre des brevets accessible sur Internet
- 50** Prolongation des mesures pour l'emploi des jeunes
- 52** Conférence nationale pour l'intégration: «S'écouter et agir: haut a muer»
- 52** Sécurité et Santé en droit du travail luxembourgeois

FEDERATIONS/U.E.L

- 54** Publication de l'annuaire de la compétitivité 2010
- 56** L'UEL dénonce l'adoption du projet de loi portant réforme de l'assurance maladie
- 56** 15 entreprises récompensées par le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR»
- 58** François Biltgen soutient le Code of Ethics de Fedil Security Services
- 58** Urgence face au dysfonctionnement des procédures électroniques de remboursement de la TVA
- 59** 11 Femmes Ambassadrices de l'Entrepreneuriat à Luxembourg
- 60** Chantage dans les négociations de la réforme de l'assurance maladie



FORMATION

32 LSC – FOM: 30 neue Studierende des Bachelor of Arts im Wintersemester 2010



ECONOMIE

46 8. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz: Gesundheit als Wirtschaftsfaktor



FEDERATIONS/UEL

56 INDR: 15 entreprises récompensées par le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR»

INFO ENTREPRISES

- 62** PwC présente sa nouvelle stratégie de marque
- 62** En bref
- 63** Un nouveau magasin Saturn dans la capitale luxembourgeoise
- 64** Siemens Luxembourg: 100 ans de partenariat avec l'industrie et l'économie
- 66** Oberweis présente de nombreuses nouveautés pour la saison automne-hiver
- 67** Nouvelle société de courtage d'assurance
- 68** 110 nouveaux collaborateurs rejoignent le cabinet Ernst & Young

- 70** ALD Automotive fête ses 25 ans au Luxembourg
- 71** Nissan et LeasePlan mettent en circulation une voiture 100 % électrique
- 72** Un partenariat luxembourgeois s'expose au Salon de l'Emballage à Paris

Belval Flash

- 74** Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung
- 74** Es geht etwas auf

TOURISME

- 76** Stabile Übernachtungszahlen, rückläufige Umsätze

BOURSE

78

LES 100 VISAGES DE LA CDC 80

Editeur:
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: 42 39 39-1
Fax: 43 83 26
E-mail: merkur@cc.lu
homepage: www.cc.lu

Paraît 10 fois par an
Tirage: 35.000 exemplaires
Reproduction autorisée
avec mention de la source.
Copie à l'éditeur
Rédaction:
Patrick Ernzer, rédacteur en chef
Marie-Hélène Trouillez
Violaine Mathurin, Corinne Briault

Mise en page et impression:
Imprimerie Centrale S.A.
Conception graphique:
rose de claire, design.
Couverture:
lola
Crédit photographique:
MEV Verlag, EU, SIP,
ONT Luxembourg, M-H. Trouillez

Publicité:
Imprimerie Centrale
Service Régie, Bureaux:
15, rue du Commerce
L-1351 Luxembourg
Tél.: (+352) 40 36 10-1
Fax: (+352) 40 36 10-228
E-mail: regie@ic.lu
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



Eco-technologies

Comment promouvoir et stimuler la «croissance verte» dans les entreprises?

Mis en place par le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, le plan national en faveur des éco-technologies, instrument au service de la politique de diversification économique, vise à stimuler une «croissance verte» au Luxembourg. La loi du 18 février relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, partie primordiale de ce plan, a été présentée le 7 mai 2010 par le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur Jeannot Krecké. Elle témoigne de la volonté d'offrir des possibilités de soutien financier aux entreprises mettant en œuvre une politique environnementale et énergétique efficace.

Chargée de sa promotion, Luxinnovation a publié une brochure donnant une première grille de lecture des différentes mesures d'aides disponibles: «*Aides publiques pour promouvoir les éco-technologies et le développement durable dans les entreprises*».¹

Ce dossier spécial consacré à l'environnement présente chacun des régimes d'aides en vigueur de façon à répondre simplement aux interrogations suivantes: En quoi consiste cette nouvelle aide publique? A qui s'adresse-t-elle? Quels types de frais finance-t-elle? A combien s'élève le montant de l'aide?

■ Qui est concerné?

Toutes les entreprises et personnes physiques, disposant d'une autorisation d'établissement et qui exercent sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, à titre principal ou accessoire, une activité industrielle, commerciale ou artisanale², sont concernées par la loi.

¹ Téléchargez la brochure et le guide du requérant sur www.guichet.lu sous le volet «Entreprises» dans la rubrique Finances/Aides publiques – Aides environnement, onglet «Publications»

² Définition dans le sens de la loi modifiée du 28 décembre 1988 réglementant l'accès aux professions d'artisans, de commerçants, d'industriels ainsi qu'à certaines professions libérales

Néanmoins, il a été convenu une répartition des dossiers entre le ministère des Classes moyennes et le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

Le ministère de l'Economie traite en priorité les dossiers des entreprises industrielles ainsi que tout dossier d'investissement des entreprises artisanales et commerciales ayant un impact significatif sur l'utilisation rationnelle de l'énergie relative à la production d'énergie renouvelable.

Toutes les autres entreprises enregistrées auprès du ministère des Classes moyennes qui réalisent des projets d'investissements n'ayant pas une composante énergétique ou d'économie d'énergie conséquente seront traitées conformément à la loi du 30 juin 2004 portant sur la création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes.

Quant aux petites et moyennes entreprises³, elles bénéficient d'une intensité d'aide plus importante en particulier pour s'adapter de façon anticipée aux futures normes communautaires en matière de protection de l'environnement⁴.

■ Les outils de soutien à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles: 6 nouveaux régimes d'aides

La loi relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles décrit six formes d'investissements (régimes) susceptibles de bénéficier d'une aide publique:

1. l'investissement permettant aux entreprises de dépasser les normes communautaires ou d'augmenter le niveau de protection de l'environnement en l'absence de telles normes;

2. l'adaptation anticipée des petites et moyennes entreprises aux futures normes communautaires;
3. les investissements en économies d'énergie;
4. les investissements dans la cogénération à haut rendement sur base d'énergies renouvelables;
5. les investissements pour la production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables (hors investissements en énergie photovoltaïque, à moins qu'il ne s'agisse d'un projet de démonstration);
6. les études environnementales.

La nouvelle loi du 18 février 2010 couvre plus de thématiques que le régime précédent, établi par la loi du 22 février 2004 et offre des taux d'aides plus importants. Autre nouveauté, les entreprises pourront désormais plus facilement bénéficier des services d'experts (organismes de recherche, bureaux d'études, etc.) grâce au co-financement des études liées aux investissements précédemment cités ou préconisées dans le cadre du Plan d'action. Le but étant d'accompagner les entreprises à la prise de bonne décision concernant leur politique énergétique et environnementale.

1. Investissement permettant aux entreprises de dépasser les normes communautaires ou d'augmenter le niveau de protection de l'environnement en l'absence de telles normes

Des aides à l'investissement peuvent être accordées lorsque celui-ci permet aux bénéficiaires:

- de dépasser les normes communautaires applicables, indépendamment de l'existence ou non de normes nationales obligatoires plus strictes;

OU

- d'augmenter le niveau de protection de l'environnement résultant des activités du bénéficiaire en l'absence de normes communautaires.

Les coûts admissibles correspondent aux coûts d'investissements supplémentaires nécessaires à:

- dépasser les normes communautaires;
- améliorer l'impact environnemental par rapport à un investissement comparable sur le plan technique en l'absence de normes communautaires.

Les coûts admissibles sont déterminés par rapport à la référence contrefactuelle⁵.

2. Adaptation anticipée des petites et moyennes entreprises aux futures normes communautaires

Les PME peuvent bénéficier d'aides pour satisfaire aux nouvelles normes communautaires augmentant le niveau de protection de l'environnement mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur.

Les coûts admissibles sont limités aux coûts d'investissement supplémentaires nécessaires pour atteindre le niveau de protection de l'environnement demandé par la norme communautaire; et ce, en prenant comme point de départ le niveau de protection requis avant l'entrée en vigueur de ladite norme. Les coûts admissibles sont déterminés par rapport à la référence contrefactuelle⁶.

L'intensité maximale d'aide varie selon la taille de l'entreprise. Elle tient également compte de la date d'achèvement de l'investissement par rapport à la date d'entrée en vigueur de la norme (cf. tableau récapitulatif).

³ Définition des Petites et Moyennes Entreprises

La catégorie **des petites entreprises** est définie comme une entreprise qui occupe moins de 50 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel ou le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions d'euros

La catégorie **des moyennes entreprises** est constituée par des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros

Toutefois, les entreprises concernées peuvent, sous certaines conditions, perdre leur caractère de petite ou de moyenne entreprise, si elles ne sont pas **autonomes**, c'est-à-dire si elles sont détenues à raison de 25 % ou plus du capital social ou des droits de vote par une autre entreprise ou détenues par une ou plusieurs entreprises liées ou si elles exercent un contrôle en aval sur une autre entreprise

Retrouvez la définition complète du Règlement grand-ducal du 16 mars 2005 portant adaptation de la définition des micro, petites et moyennes entreprises sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche sous la rubrique «Publications», «Textes de loi et règlements»: <http://www.innovation.public.lu>

⁴ Profitez de l'expertise du CRP Henri Tudor (www.crte.lu; www.veille.lu) pour aborder vos projets environnementaux touchant à des normes communautaires transposées en droit national luxembourgeois

⁵ Cf. Définition de la référence contrefactuelle, page 9

⁶ Cf. Définition de la référence contrefactuelle, page 9

3. Investissements en économies d'énergie

Ce type d'aide est octroyé à toutes entreprises qui effectuent des investissements ayant pour but de réaliser des économies d'énergie. Il est entendu par là toute action leur permettant de réduire leur consommation d'énergie, en particulier au cours de leur cycle de production.

Sont admissibles les coûts d'investissement supplémentaires pour atteindre un niveau d'économie d'énergie supérieur à celui requis par les normes communautaires.

L'intensité maximale de l'aide est fonction:

- de la taille de l'entreprise;
- de la méthode retenue pour déterminer les coûts d'investissement éligibles (cf. encadré ci-dessous).

Il est à noter que, quelle que soit la méthode de calcul des coûts utilisée, les coûts éligibles sont toujours déterminés par rapport à la référence contrefactuelle⁴. Les taux maximum des aides sont résumés dans le tableau récapitulatif.

4. Investissements dans la cogénération à haut rendement (sur base de sources d'énergies renouvelables)

La «cogénération» correspond à la production simultanée, dans un seul processus, d'énergie thermique et électrique et/ou mécanique⁷. Les entrepri-

ses investissant dans une installation de cogénération à haut rendement⁸ peuvent bénéficier d'aides.

Les coûts admissibles sont limités aux coûts d'investissement supplémentaires nécessaires à la réalisation d'une installation de cogénération à haut rendement. Les coûts admissibles sont déterminés par rapport à la référence contrefactuelle.

5. Investissements pour la production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables

Les investissements concernant la production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables bénéficient également d'aides étatiques.

Une source d'énergie renouvelable correspond à toute source d'énergie non fossile renouvelable telles que notamment les énergies éolienne, solaire, géothermique, hydroélectrique, la biomasse, les gaz de décharge, les gaz des stations d'épuration d'eaux usées et le biogaz.

La production de biocarburants peut être soutenue dans ce cadre uniquement s'il s'agit de biocarburants viables, c'est-à-dire de combustibles liquides ou gazeux, produits à partir de la biomasse. Ils doivent respecter les critères de viabilité environnementale tels qu'ils sont prévus par les dispositions communautaires.

Les coûts admissibles correspondent aux surcoûts supportés par l'en-

treprise par rapport à une installation de production d'énergie classique ou un système de chauffage classique de même capacité en termes de production effective d'énergie. Les coûts admissibles sont déterminés par rapport à la référence contrefactuelle^{9, 10}.

6. Etudes environnementales

Point important créé dans le cadre de ces nouveaux régimes d'aides, les études environnementales sont à présent subventionnées; deux types d'études sont répertoriées:

1. les études directement liées aux investissements;
2. les études non directement liées à des investissements.

Les coûts de l'étude réalisée par un prestataire externe sont éligibles pour un montant correspondant aux frais de prestataire(s) externe(s) retenu(s) pour la réalisation de l'étude.

1. Les études principalement visées par ce régime sont des aides à la décision en amont d'un projet d'investissement, dans les domaines suivants:
 - dépassement de normes communautaires ou augmentation du niveau de protection de l'environnement en l'absence de telles normes;
 - économies d'énergie;
 - production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables.

Méthodes de calcul des coûts:

Les deux méthodes consistent à évaluer comme coûts admissibles l'ensemble des coûts d'investissements supplémentaires pour atteindre le niveau d'économie d'énergie escompté. Seul diffère le mode de calcul en fonction ou non des bénéfices et coûts d'exploitation de ces investissements.

1. Coûts d'investissements supplémentaires: cette 1^{ère} méthode ne tient pas compte des bénéfices et des coûts d'exploitation de ces investissements.
2. Coûts d'investissements supplémentaires nets des coûts et bénéfices d'exploitation. Les coûts sont, avec cette 2^e méthode, calculés nets des bénéfices et coûts d'exploitation engendrés par l'investissement sur une durée déterminée selon la taille de l'entreprise.

Leurs calculs doivent, par ailleurs, être certifiés par un expert externe.

⁷ Satisfaisant aux critères énoncés à l'annexe III de la directive 2004/8/CE du Parlement européen

⁸ Le «haut rendement» est défini selon les rendements de référence, établis par la décision 2007/74/CE de la Commission européenne

⁹ Cf. Définition de la référence contrefactuelle, page 9

¹⁰ Dans le cas de la production d'une énergie faisant l'objet d'un tarif de rachat subventionné, la part du tarif de rachat considérée comme une subvention doit être déduite des coûts éligibles

2. Dans certains cas, le ministre peut accorder des aides pour des études non directement liées à des investissements mais préconisées dans le «Plan d'action en faveur des éco-technologies et du développement durable», lancé par le gouvernement début 2009. Pour ne citer que quelques exemples d'études éligibles à ce titre: l'accompagnement à l'éco-construction, l'éco-conception, etc.

Ces aides sont octroyées de manière dérogatoire dans le cadre du régime de «minimis». Ce dernier permet aux Etats d'accorder un maximum de 200.000 euros d'aides par période triennale aux entreprises.

■ **Récapitulatif des intensités d'aide des nouveaux régimes**

Le tableau ci-après résume les intensités d'aides maximales de tous les régimes d'aides exprimés en pourcentage des coûts admissibles liés aux projets ou programmes décrits dans ces mêmes régimes et prévus par la loi du 18 février 2010 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Chaque ligne représente un régime ou une mesure d'aide spécifique.

■ **Une procédure simplifiée**

Les principes de base pour une demande d'aide de financement sont résumés dans le Guide du requérant – lignes directrices. Il rassemble les informations indispensables pour monter un dossier d'aide; il indique, entre autres, les références contrefactuelles, les coûts éligibles et donne des modèles de lettres pour une demande.

Le Guide du requérant – lignes directrices ainsi que les règles de cumul sont accessibles sur le site Internet Guichet Entreprises www.guichet.lu sous la rubrique «Finances-Aides Publiques», «Aides environnement».

Les fiches techniques détaillant les coûts éligibles sont également disponibles sur le site Internet Guichet Entreprises.

■ **Help Desks**

Les partenaires – Help Desks – du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur soutiennent les démar-



Le programme est composé de 4 modules:

Type de régime	Conditions particulières	Petite entreprise ¹¹	Moyenne entreprise ¹¹	Grande entreprise
Investissement permettant aux entreprises de dépasser les normes communautaires ou d'augmenter le niveau de protection de l'environnement en l'absence de telles normes	n.a.	55 %	45 %	35 %
Adaptation anticipée des petites et moyennes entreprises aux futures normes communautaires	Projet réalisé plus de 3 ans avant l'entrée en vigueur d'une norme	15 %	10%	n.a.
	Projet réalisé entre 1 et 3 ans avant l'entrée en vigueur d'une norme	10 %	n.a.	n.a.
Investissements en économies d'énergie	Méthode 1 «coûts d'investissements supplémentaires»	40 %	30 %	20 %
	Méthode 2 «coûts d'investissements supplémentaires nets des coûts et bénéfices d'exploitation» en fonction de la durée de prise en compte des coûts et bénéfices d'exploitation	80 %	70 %	60 %
		3 ans	3 ans	4 ans ¹²
Investissements dans la cogénération à haut rendement	n.a.	65 %	55 %	45 %
Investissements pour la production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables	n.a.	65 %	55 %	45 %
Etudes environnementales	Etudes directement liées à des investissements	70 %	60 %	50 %
	Etudes correspondant à des priorités nationales (non directement liées à l'investissement)	50 % pour une dépense éligible maximale de 100.000 euros, dans la limite du plafond autorisé par le régime de «minimis»		n.a.

ches des entreprises pour le montage de leurs projets d'investissements environnement et énergie:

- **Luxinnovation** pour l'information et l'accompagnement au montage des dossiers de demande d'aides – www.luxinnovation.lu;
- **le Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement** du CRP Henri Tudor pour l'expertise autour des normes – www.crte.lu;
- **myenergy** pour l'expertise dans le domaine de l'énergie – www.myenergy.lu.

Luxinnovation s'engage en effet, aux côtés des institutions en charge des

politiques liées à l'environnement et à l'énergie, à assister les entreprises dans leur démarche d'amélioration environnementale. L'Agence assure ainsi:

- la promotion de ces mesures d'aides;
- l'orientation vers le régime de financement approprié;
- l'accompagnement dans le montage des dossiers de demande d'aides financières.

Toute demande d'aide au financement doit être introduite auprès de la **Direction des infrastructures et des nouvelles technologies** du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur avant le démarrage du projet.

Ce dossier spécial a un caractère purement informatif.

La loi du 18 février 2010 relative à un régime d'aides à la protection de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles reste la seule base légale. Celle-ci est téléchargeable ainsi que la présente brochure dans son entièreté sur le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche, sous la rubrique «Publications», «Textes de loi et règlements»:

http://www.innovation.public.lu/loi_env/.

¹¹ Cf. la définition des Petites et Moyennes Entreprises, page 5

¹² La durée à considérer est de 5 ans si l'entreprise fait partie du système d'échange de quotas d'émission de CO₂

Définition: la référence contrefactuelle

En matière d'aide environnementale, les Etats membres de l'Union européenne peuvent proposer des mesures de soutien public pour contribuer au financement des «surcoûts» liés à la prise en compte de l'environnement lors d'un investissement.

La notion de «surcoûts» peut amener une complexité pour définir l'assiette des dépenses éligibles lorsqu'ils ne sont pas facilement identifiables. Dans ces cas, il est fait appel à la référence contrefactuelle. Celle-ci désigne le cas hypothétique où il serait procédé à un investissement de protection de l'environnement comparable sur le plan technique qui pourrait vraisemblablement être réalisé sans aides à l'investissement pour la protection de l'environnement et qui est, du point de vue commercial, une alternative crédible à l'investissement qui fait l'objet de l'évaluation.

Par «investissement comparable sur le plan technique», on entend un investissement présentant la même capacité de production ainsi que toutes les autres caractéristiques techniques, à l'exception de sa performance environnementale, laquelle ne lui permet pas d'aller au-delà des normes communautaires obligatoires, si elles existent.

Le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur propose par régime d'aides et par catégorie d'investissements des références contrefactuelles qui pourront être appliquées. Ces références seront fournies avec les lignes directrices¹³ visant à faciliter l'introduction des demandes d'aides pour les porteurs de projets.

Informations et accompagnement:

Luxinnovation GIE, Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche

Luxinnovation – Département Programmes environnement et énergie

Tél.: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20 – E-mail: info@luxinnovation.lu

Guichet Entreprises: www.guichet.lu

Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: www.innovation.public.lu

Le «Luxembourg EcoInnovation Cluster»: un outil au service des entreprises

Le cluster des éco-technologies et du développement durable, animé par Luxinnovation, met en réseau des entreprises et organismes de recherche exerçant une activité dans le domaine des éco-technologies et du développement durable au Luxembourg. Vecteur d'innovation pour le secteur des éco-technologies, le Luxembourg EcoInnovation Cluster:

- soutient la création et le développement des «éco-entreprises»;
- encourage les projets pilotes collaboratifs;
- stimule la mise contact entre acteurs publics et privés au niveau national et international.

Il offre une plate-forme d'échange et de mise en réseau ainsi que des services d'information et de communication à tous ses membres.

Plus d'informations: www.ecoinnovationcluster.lu.

¹³ Retrouvez les lignes directrices sur le site Internet: www.guichet.lu



4,7 m³ ça fait un paquet de bois. Ou de tuyaux. Ou de ciment.

Charger 4,7 m³ de bois ? Remorquer 1,5 t de gravats ? Aucun problème pour le nouveau Caddy car il a le plus grand volume de chargement (en version Maxi) et la charge tractable la plus élevée de sa catégorie. Décharger des marchandises encombrantes ? Aucun problème grâce à sa large porte coulissante. Rouler confortablement dans le trafic urbain ? Aucun problème avec l'optionnelle boîte automatique DSG.

Le meilleur Caddy de tous les temps, déjà à partir de 12.955 € TTC.



Utilitaires

Consommation moyenne: 5,1 - 6,8 l/100 km.
Emissions CO₂: 134 - 172 g/km.

Importateur: Autosdistribution Losch

Garage M. Losch
Luxembourg

Garage M. Losch
Bereldange

Garage M. Losch
Esch/Alzette

Garage Pepin
Ingeldorf

Garage M. Biver
Weidingen/Wiltz

Garage Horsmans&Rosati
Bech-Kleinmacher

EN BREF

13 septembre 2010**Visite de S.E Alejandro Gonzales Pons, ambassadeur de la République Dominicaine**

S.E. Alejandro Gonzales Pons, ambassadeur de la République dominicaine accompagné de Jean-Claude Vesque, en charge des Affaires hors Europe auprès du Département International de la Chambre de Commerce, lors de la signature du livre d'or

Le 14 avril 2010, sur initiative de la Chambre de Commerce belgo-luxembourgeoise-dominicaine (CCBLD-Bruxelles), la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg avait accueilli une délégation de plus d'une trentaine de personnalités dominicaines du monde de l'industrie et du commerce. C'était la première mission du genre organisée en Europe. Lors de cet événement, la possibilité d'organiser une mission économique en République Dominicaine avait été évoquée. La visite de S.E. Alejandro Gonzales Pons, ambassadeur de la République dominicaine le lundi 13 septembre à Luxembourg a permis de concrétiser ce projet puisqu'une mission économique conjointe entre la Chambre de Commerce belgo-luxembourgeoise-dominicaine (CCBLD-Bruxelles) et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg est désormais planifiée en avril 2011.

27 septembre 2010**Visite de S.E. Xianqi Zeng, ambassadeur de la République populaire de Chine**

(de g. à d.) Carlo Thelen, responsable du Département International, Lixia Qian, deuxième secrétaire auprès de l'ambassade, S.E. Xianqi Zeng, nouvel ambassadeur de la République populaire de Chine au Grand-Duché de Luxembourg, Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce et Wenfen Lu, conseillère auprès de l'ambassade

Le 27 septembre dernier, le directeur de la Chambre de Commerce, Pierre Gramagna a reçu le nouvel ambassadeur de la République populaire de Chine au Grand-Duché de Luxembourg, S.E. Xianqi Zeng, pour une visite de courtoisie. S.E.M. Xianqi Zeng, entré en fonction fin septembre, était accompagné de deux collaboratrices de l'ambassade. Cette rencontre avait pour objet principal de discuter des relations économiques et commerciales entre la Chine et le Luxembourg. Lors de cet entretien, des collaborations et activités potentielles entre l'ambassade et la Chambre de Commerce ont également été évoquées ainsi que de la présentation de la semaine commerciale organisée par la Chambre de Commerce du 7 au 15 octobre 2010 dans le contexte de l'Exposition Universelle 2010 à Shanghai.

17 septembre 2010

40 entreprises membres des clusters luxembourgeois et wallon visitent les coulisses de LuxairCargo



En date du 17 septembre, le Cluster for Logistics Luxembourg et le Cluster belge, Logistics in Wallonia ont invité leurs membres respectifs à une visite guidée du LuxairCargo Center. Plus de 40 entreprises ont ainsi répondu à l'appel.

Encadré par Jean-Claude Kowalsky, les visiteurs ont pu découvrir le Cargo Center sous tous ses angles. Rappelons ici que LuxairCargo effectue la manutention des marchandises pour Cargo-

lux, qui elle, gère les vols et l'envoi de ces marchandises. LuxairCargo occupe aujourd'hui le centre de fret Est à proximité de l'autoroute Luxembourg-Trèves avec une superficie d'entrepôt pour la manutention de fret de 58.000 m². Les installations ont été mises en service en 1996 pour connaître la nécessité d'extensions en 2001 (12.500 m²) et 2007 (9.500 m²). Le volume du fret transitant par l'aéroport de Luxembourg est passé de 2.500 tonnes en 1970 à près





CITROËN préfère **TOTAL**  DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Citroën rend votre travail plus léger.

Chez Citroën, tout est pensé pour vous faciliter la vie, et surtout le travail. Leader en véhicules utilitaires depuis 10 ans en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, nous mettons à votre disposition un réseau unique de pros qui connaissent parfaitement vos besoins et vos exigences. Alors quoi qu'il arrive, ne vous en faites pas : avec Citroën, vous pouvez travailler l'esprit léger.



CRÉATIVE TECHNOLOGIE



CITROËN

de 900.000 tonnes en 2007, une année record. Avec la crise, LuxairCargo a été confronté à une baisse de son activité en 2008, avant d'afficher un léger mieux en 2009 avec 672.000 tonnes. En tonnage le centre de fret de LuxairCARGO occupe la cinquième place en Europe. LuxairCARGO compte 1.300 personnes travaillant 24h/24h et 7j/7j. Le centre dispose de 113 places de chargement/déchargement pour camions aux quais. En moyenne 15 avions sont actuellement déchargés et chargés par jour.

La marchandise chargée sur les palettes est transférée aux emplacements prédéfinis pour leur destination. A l'arrivée des palettes, les documents sont

contrôlés par la douane avant d'être déballées. Le centre de fret est équipé de dépôts spéciaux pour certains types de marchandises, des dépôts pour les produits réglementés, des chambres froides pour les produits alimentaires, produits pharmaceutiques et produits organiques, des réfrigérateurs pour les marchandises congelées, des entrepôts sécurisés pour les articles de valeur et une morgue. Un endroit calme est réservé pour la station animale. Les animaux vivants en transit ont ici la possibilité de se reposer du stress de leur voyage et de recevoir les soins nécessaires. La station permet d'adapter la lumière et la température aux besoins spécifiques

des animaux et un vétérinaire y est à disposition.

Cette visite a permis aux membres des deux clusters d'avoir un bon aperçu des activités du groupe Luxair. La visite de la matinée s'est achevée par un déjeuner de *networking* offert par LuxairCargo aux membres des deux clusters, avant que le groupe de l'après-midi n'entame la visite à son tour. www.clusterforlogistics.lu www.logisticsinwallonia.be.

23-24 septembre 2010

Des spécialistes du monde entier réunis à Luxembourg pour discuter des titres intermédiés



Le public était venu en nombre pour assister à la conférence

Les 23 et 24 septembre dernier, la Chambre de Commerce a accueilli des experts universitaires ainsi que des praticiens issus d'institutions internationales et de grands cabinets d'avocats dans le cadre d'une conférence sur les titres intermédiés.

L'événement intitulé «Titres intermédiés – La Convention de Genève sur les titres, la Directive européenne sur le Droit des Titres et leur impact sur le Droit des Titres de certains États européens» était organisé conjointement par l'Université de Luxembourg, l'Univer-

sité de Genève, ainsi que la Chambre de Commerce.

Pendant ces deux jours, les récentes initiatives internationale et européenne destinées à créer un régime juridique harmonisé des titres détenus sur un compte (titres intermédiés) ont été

passées à la loupe. Lors de la première journée de conférence, des intervenants venus d'Europe et des Etats-Unis ont apporté des précisions sur la Convention de Genève du 9 octobre 2009 sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés et sur le projet de Directive sur la certitude juridique de la détention et des transactions (Directive sur le Droit des Titres – DDT) de la Commission. Au terme de cette première journée, les conférenciers se sont retrouvés au Château de Bourglinster dans le cadre d'un dîner offert par Luxembourg for Finance, l'agence pour le développement de la place financière.

La deuxième journée de conférence était, quant à elle, consacrée, à la mesure de l'impact de ces initiatives sur le Droit des Titres de certains Etats européens. Plusieurs pays ont été mis en lumière, à savoir, le Luxembourg, la Belgique, la France, l'Allemagne, la Suisse, le Royaume-Uni, et enfin l'Espagne. Tous les exposés ont été ponctués par des séances de questions-réponses, afin de rendre les débats plus interactifs.

Avec plus de 150 participants, cette conférence d'envergure internationale a rencontré le succès escompté.

Pour être informé des prochaines initiatives sur le sujet, visitez www.uni.lu, www.unige.ch ou contactez Armelle Arnould de l'Université de Luxembourg – Tél.: (+352) 46 66 44-6619 – E-mail: armelle.arnould@uni.lu.



Prof. Luc Thévenoz, Université de Genève



Prof. Pierre-Henri Conac, Université de Luxembourg

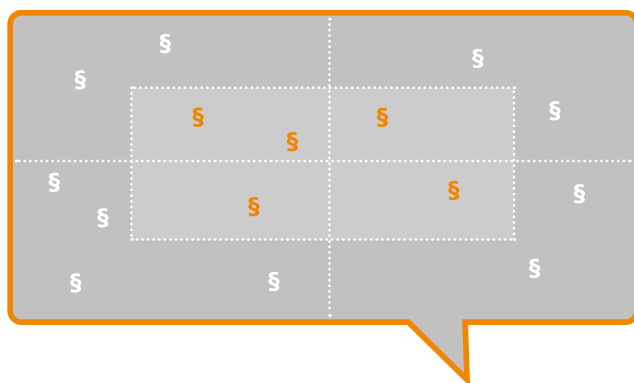


Prof. André Prüm (Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance Professeur en droit) et M^e Philippe Dupont



Dr Philipp Paech, Commission européenne

156 avis annuels pour défendre les intérêts du monde économique



DÉPARTEMENT AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

☎ (+352) 42 39 39 – 354

@ avis@cc.lu



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | www.cc.lu

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

CALENDRIER 2010

Octobre

- 20 - 21 Stand collectif lors du Forum des Entrepreneurs by Initiatives et b2fair LFE, Liège (B)
- 21 Salon à l'Envers, Thionville (F)
- 24 - 29 Luxembourg for Finance, mission financière officielle en Amérique Latine (Chili, Uruguay, Brésil)
- 26 - 27 Événement matchmaking b2fair Global Connect, Stuttgart (D)
- 31 - 4 nov. Mission économique en Angola

Novembre

- 9 - 12 Événement matchmaking b2fair ELMIA Subcontractor, Jonköping (SE)
- 16 Séminaire-pays organisé en collaboration avec la Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise au Maroc
- 16 Séminaire-pays «Doing Business with Russia», organisé en collaboration avec la Business Association Luxembourg-Russie
- 18 Séminaire économique et financier BENELUX à Bruxelles (+ matchmaking) (B)
- 22 Luxembourg for Finance, mission financière officielle à Milan (I)
- 21 - 24 Stand collectif au Big 5 Show, Dubai, UAE
- 22 - 24 Luxembourg for Finance, 17^e World Islamic Banking Conference à Manama (Bahrein)
- 30 - 3 déc. Événement matchmaking b2fair Pollutec, Lyon (F)

Décembre

- 8 Conférence «Fit 4 Fairs»

Février 2011

- 10 - 11 Salons Contact et LMF, et événement b2fair Forum de l'Entreprise à Luxembourg

FOIRES DE DECEMBRE 2010
A FEVRIER 2011

CONSTRUCTION

01.12.2010 - 03.12.2010

ARTIBAT Second Œuvre Equipment
Salon de la construction
Nantes (France)
Tél.: +33 240 89 54 81

04.12.2010 - 12.12.2010

SALON DE LA PISCINE & SPA
Salon international Spa, piscine et sauna
Paris (France)
Tél.: +33 147 56 5000

14.01.2011 - 16.01.2011

HAUS GARTEN TOURISTIK
Salon de la construction
Bad Salzuflen (Allemagne)
Tél.: +49 5222 92 500

7-9 septembre 2010

Une visite d'Etat au Portugal placée sous le signe de l'amitié et du développement des relations commerciales



Le séminaire économique et financier ouvert par S.A.R. le Grand-Duc Henri et organisé par la Chambre de Commerce, «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance» s'est tenu le 8 septembre

Du 7 au 9 septembre 2010, sur invitation du président de la République portugaise, Son Excellence Anibal Cavaco Silva, Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa ont effectué une visite d'Etat au Portugal. Parallèlement à la visite d'Etat,

une importante délégation d'hommes d'affaires luxembourgeois a participé à la mission économique, organisée par la Chambre de Commerce, dans le but de renforcer les relations bilatérales entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Portugal. La Chambre de Commerce avait de nombreux partenaires sur place



Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce, a souligné que l'objectif du séminaire était de renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays



© 2010 SIP/Charles Caratini

Quelque 250 décideurs économiques ont assisté au séminaire

afin de l'épauler dans la mise en place de cette mission, dont l'ambassade du Grand-Duché à Lisbonne, la Chambre de Commerce Belgo-Luxembourgeoise, la Chambre de Commerce Luso-Luxembourgeoise ainsi que l'Agence Wallonne à l'Exportation (AWEX) et l'Agence pour les Investissements et le Commerce extérieur du Portugal (AICEP Portugal Global).

La cinquantaine d'hommes d'affaires représentant 32 entreprises luxembourgeoises a ainsi participé à un programme qui comprenait notamment des rendez-vous individuels entre entreprises luxembourgeoises et portugaises, des visites à connotation économique et des réceptions de networking. Les entreprises qui le souhaitaient pouvaient rencontrer des clients ou partenaires potentiels lors de rencontres individuelles (*matchmaking*).

A son arrivée, le soir du 6 septembre, la délégation a été accueillie par Alain de Muysen, ambassadeur et Stan Myck, consul général, à l'ambassade du Grand-Duché située dans le quartier historique de Lisbonne.

Le mardi, 7 septembre, après les rendez-vous entre entreprises locales et luxembourgeoises, la délégation commerciale a été accueillie par le Prof. Nuno Crato, CEO du Taguspark, le plus grand parc des sciences et de la technologie au Portugal. Plusieurs représentants de sociétés installées sur le parc ont présenté leurs activités et projets.

La délégation a ensuite pris part à un dîner offert par la Chambre de Commerce dans la ville de Cascais. Cette ville tient un rôle important dans l'histoire de la famille royale luxembourgeoise. En effet, c'est à Cascais qu'en 1940, après l'invasion allemande, la Grande-Duchesse Charlotte séjourna pendant plusieurs semaines avec le prince Félix et ses six enfants, ainsi que des membres du gouvernement, avant de s'exiler à Londres.

Le séminaire économique et financier ouvert par S.A.R. le Grand-Duc Henri et organisé par la Chambre de Commerce, «Luxembourg for Business» et «Luxembourg for Finance» s'est tenu le 8 septembre en présence de 250 décideurs économiques portugais. Le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, ainsi que son homologue portugais ont également participé à cet événement.

Lors de son intervention, Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de Commerce, a souligné que l'objectif principal du séminaire était de renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays. Même si ces relations sont excellentes, Pierre Gramagna n'a pas caché que le volume des échanges restait en dessous des attentes. La présentation était axée sur quatre domaines – à savoir la propriété intellectuelle, les éco-technologies, les technologies de l'information et de la communication et la recherche

17.01.2011 – 22.01.2011

BAU – Salon leader mondial pour l'Architecture, les Matériaux, les Systèmes
Munich (Allemagne)
Tél.: +49 89 949 20720

27.01.2011 – 30.01.2011

HÄUSLBAUER
Salon de la construction et de la rénovation
Graz (Autriche)
Tél.: +43 316 80 880

10.02.2011 – 13.02.2011

BAUEN & WOHNEN SALZBURG
(avant AUSTROBAU)
Salon international de la construction, du design intérieur et des économies d'énergie
Salzbourg (Autriche)
Tél.: +43 662 4477 0

15.02.2011 – 18.02.2011

BLUEBAT
Salon Performance du Bâtiment et Construction Durable
Lyon (France)
Tél.: +33 478 17 63 23

17.02.2011 – 20.02.2011

BAUEN & ENERGIE WIEN
Salon de la construction, de la rénovation, du financement et des économies d'énergie sous le thème: protection de l'environnement
Vienne (Autriche)
Tél.: +43 1 72720 0

24.02.2011 – 06.03.2011

BATIBOUW – Salon international des matériaux de la construction, de la rénovation et du design d'intérieur
Bruxelles (Belgique)
Tél.: +32 2 663 1400

ELECTROTECHNIQUE:

19.01.2011 – 21.01.2011

ELTEC
Salon de l'Ingénierie Electrotechnique, des Systèmes de Distribution et de Commande Industrielle
Nuremberg (Allemagne)
Tél.: +49 89 94955 0

CONSTRUCTION ET FINANCEMENT

22.02.2011 – 24.02.2011

FACILITY MANAGEMENT
Salon et conférence
Francfort/Main (Allemagne)
Tél.: +49 711 61946 0

ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES

08.12.2010 – 11.12.2010

ENERGAIA
Salon international des énergies renouvelables
Montpellier (France)
Tél.: +33 467 17 67 17

25.01.2011 – 26.01.2011

EBW UK
Salon et conférence internationale de l'énergie, de la production bioénergie, et de la régénération des déchets
Londres (Grande-Bretagne)
Tél.: +49 2802 948484 0

25.01.2011 – 27.01.2011

TERRATEC
Salon professionnel international des technologies et services de l'environnement
Leipzig (Allemagne)
Tél.: +49 341 678 0

10.02.2011 – 12.02.2011

CEP CLEAN ENERGY & PASSIVEHOUSE
Salon international de l'énergie renouvelable
et de la maison passive
Stuttgart (Allemagne)
Tél.: +49 7121 3016 0

15.02.2011 – 18.02.2011

RENEWABLE ENERGY EXHIBITION
Salon des Energies Renouvelables
Lyon (France)
Tél.: +33 478 17 63 23

25.02.2011 – 27.02.2011

GEBÄUDE.ENERGIE.TECHNIK.
Salon de l'énergie efficace,
de la reconstruction et de la construction
Fribourg (Allemagne)
Tél.: +49 761 7037 0

AUTOMATISATION DE FABRICATION**25.01.2011 – 27.01.2011**

SEPEM INDUSTRIES NORD
Salon des Services, Equipements,
Process et Maintenance
Douai (France)
Tél.: +33 553 495 300

EQUIPEMENT DE BUREAU**29.01.2011 – 01.02.2011**

PAPERWORLD
Internationale Frankfurter Messe
Francfort/Main (Allemagne)
Tél.: +49 69 7575 0

HORECA**10.01.2011 – 13.01.2011**

HORECAVA
Salon international hôtellerie et traiteur
Amsterdam (Pays-Bas)
Tél.: +31 20 549 1212

16.01.2011 – 19.01.2011

HOGA Nürnberg
Salon de la Gastronomie, de l'hôtellerie et de
la restauration collective
Nuremberg (Allemagne)
Tél.: +49 911 98833 0

22.01.2011 – 26.01.2011

SIRHA
Salon International de la Restauration,
de l'Hotellerie et de l'Alimentation
Lyon (France)
Tél.: +33 4 78176 323

24.01.2011 – 26.01.2011

BBB
Salon international hôtellerie et traiteur
Maastricht (Pays-Bas)
Tél.: +31 43 38383 83

et l'innovation – pour lesquels il existe un important potentiel de collaboration luso-luxembourgeoise.

Jeannot Krecké a souligné le rôle important que joue le Portugal pour le Luxembourg quant à l'accès à d'autres marchés intéressants, comme par exemple l'Angola. Le Portugal qui a un passé, une présence et des contacts dans ce pays peut, selon Jeannot Krecké, être un pont entre les pays et soutenir le Luxembourg dans ses efforts pour trou-

ver de nouvelles opportunités économiques. Et de préciser que l'objectif du Luxembourg n'est pas de concurrencer le Portugal, mais de constituer un complément par rapport aux activités existantes.

Le séminaire s'est clôturé par une table ronde organisée par Luxembourg for Finance.

En soirée, les entreprises luxembourgeoises avaient l'opportunité d'inviter un partenaire local à prendre part à la réception officielle offerte par LL.AA.RR. le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa en l'honneur de son Excellence le Président de la République du Portugal et Anibal Cavaco Silva dans le cloître du monastère de Jerónimos.

La région de Lisbonne est essentiellement orientée vers le secteur tertiaire, où le commerce et les services

constituent les points forts, en particulier dans l'immobilier, les finances et le tourisme. La région présente également un tissu industriel hautement diversifié sur lequel se greffent des pôles technologiques spécialisés dans l'industrie automobile, l'agro-industrie, la chimie et la santé, la construction, les technologies environnementales, les transports et les technologies d'information et de communication. L'ensemble des parcs technologiques afférents sont regroupés au niveau national au sein de TEC-PARQUES, l'Association Portugaise de Parcs de Science et de Technologie, qui vise à promouvoir ce type de structures. Malgré les effets néfastes de la crise économique qui n'a pas épargné le Portugal, son économie présente de nombreuses opportunités pour les entreprises luxembourgeoises. ■

Les personnes intéressées peuvent télécharger les présentations sur l'économie luxembourgeoise et sur la place financière via le site Internet de la Chambre de Commerce: www.cc.lu



Dîner de gala. (assis, de g. à d.) Son Altesse Royale la Grande-Duchesse Maria Teresa; Anibal Cavaco Silva, président de la République de Portugal accompagné de son épouse; Luís Amado, ministre des Affaires étrangères du Portugal; (debout) Son Altesse Royale le Grand-Duc Henri

Ils ont pris part à la mission

Robert Marson, vice-directeur de Luxlait Association Agricole: des contacts prometteurs

Pour Robert Marson, le marché portugais offre un grand potentiel de développement des activités commerciales de Luxlait Association Agricole, société historique au Grand-Duché dont les origines remontent à 1894. «Selon nos études, le Portugal a élargi son rayon de produits frais et constitue de ce fait un marché à fort potentiel pour Luxlait», explique Robert Marson qui s'intéresse particulièrement à l'implantation sur le marché portugais du fromage «Edam» *made in Luxembourg*, une nouvelle activité démarrant pour Luxlait dans le domaine des fromages. Même si Luxlait n'est plus présent sur le marché portugais actuellement, ce pays n'est pas inconnu à la société. Un partenariat de longue durée lui avait permis d'exercer pendant plus de 25 ans une activité d'une grande envergure au Portugal. Ainsi, la mission économique a non seulement permis aux représentants de Luxlait de rencontrer leur ancien client, mais également de nouer de nouveaux contacts avec des clients potentiels ayant de l'expérience dans le secteur fromager, dont 3 s'avèrent particulièrement prometteurs.

Robert Marson souligne que la prospection du marché portugais par le biais de la mission économique a permis de bénéficier des relations existantes entre l'Ambassade, la Chambre de Commerce et la Communauté d'affaire locale. Un autre avantage réside d'après lui dans le privilège de pouvoir assister, respectivement inviter un client à la Réception officielle en présence de Leurs Altesses Royales.

Pietro Longo, directeur commercial de Intertrust (Luxembourg) S.A.: un potentiel de développement

«A ce jour notre présence n'est pas encore permanente au Portugal, mais étant persuadés du potentiel développement de ce pays, nous y effectuons des déplacements, ainsi que de nombreuses analyses de marché. Cette mission économique a donc été pour nous et notre groupe une opportunité d'approfondir cette analyse et en même temps de nous introduire auprès de professionnels locaux. Il faut savoir que le Portugal est incontournable au Luxembourg tant au niveau de sa culture que de sa représentation significative au sein de la population et ce, grâce à un lien historique existant entre ces deux pays. Lors de cette mission, en plus des conférences variées, nous avons eu l'opportunité de nous entretenir avec de nombreuses personnes clés, nous permettant de leur présenter notre société et nos services, ainsi que de préciser les différents attraits du Grand-Duché de Luxembourg. Ces entretiens ont été très instructifs et productifs et de par les précisions fournies par les différents acteurs, notre perception du marché local et ses opportunités s'en sont vues renforcées. Nous avons également pu nouer ou approfondir les liens déjà en place avec la délégation luxembourgeoise. Afin de donner une suite constructive à cette mission, les différents intermédiaires ont été immédiatement recontactés afin de perpétuer et renforcer les liens nés au cours des premiers entretiens. Nous restons persuadés du potentiel qu'offre ce pays à des firmes telles que la nôtre, ainsi qu'à tout le secteur financier et industriel et qu'une forte collaboration ne peut être que bénéfique pour les acteurs de nos deux nations. Enfin, nous voudrions simplement ajouter qu'ayant participé au préalable à d'autres missions économiques organisées par la Chambre de Commerce, en Italie en 2008, nous avons été ravis de constater que la qualité des intervenants, des participants et de l'organisation reste inchangée».

Fernand Grulms, CEO de Luxembourg for Finance: le Portugal comme tremplin

Fernand Grulms a participé à la manifestation organisée par la Chambre de Commerce et Luxembourg for Finance. Selon lui, les relations existantes entre le Luxembourg et le Portugal en matière de services financiers sont encore à améliorer: «Je dirais qu'on pourrait faire mieux. Selon les chiffres de l'ABBL, il y a deux banques portugaises mais l'une est en fait d'origine brésilienne. Il y a aussi des promoteurs de fonds qui ont recours au Luxembourg, mais au regard de l'importance de la population d'origine portugaise au Luxembourg, je pense que le potentiel est certainement sous-exploité».

Peut-on y voir des chances de développement? «Le Portugal est un pays où l'épargne est largement investie en espèces. Parallèlement, il y a un tissu intéressant et dynamique de PME. Je vois donc tant des opportunités au niveau de la banque privée qui pourrait accompagner des entrepreneurs portugais dans leur développement international qu'au niveau des fonds d'investissement».

Ainsi, le Portugal servirait aussi de tremplin. «Oui, absolument!», explique Fernand Grulms. Le tremplin vers le Brésil est évidemment classique et on y pense tout de suite. J'ai pu assister à une réunion au cours de laquelle des hommes d'affaires ont présenté des opportunités en Angola au ministre Krecké. Les liens du Luxembourg avec le continent africain restent modestes, mais tout le monde est unanime pour reconnaître que le 21^e siècle sera celui de l'éveil de l'Afrique. L'Angola connaît une croissance impressionnante et attire beaucoup de capitaux étrangers. Cela pourrait être une piste intéressante pour joindre nos forces à des hommes d'affaires et des financiers portugais qui connaissent parfaitement le terrain dans l'optique d'avoir une porte d'entrée sur le continent africain».

24.01.2011 – 26.01.2011

HOSPITALITY
Birmingham (Grande-Bretagne)
Tél.: +44 20 78863100

09.02.2011 – 11.02.2011

FRESHCONEX
Salon international de l'industrie des
produits frais
Berlin (Allemagne)
Tél.: +49 30 3038 0

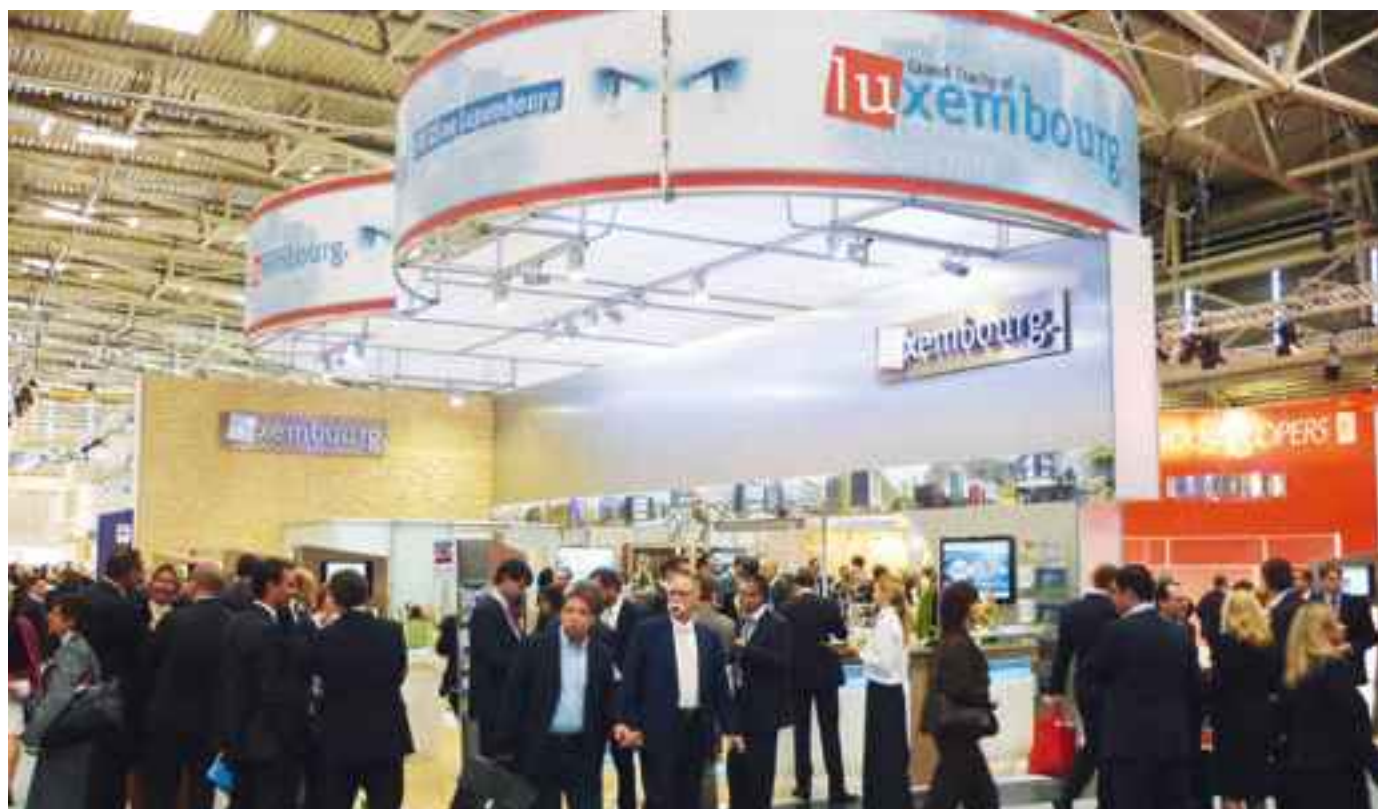
LOGISTIQUE

08.02.2011 – 10.02.2011

LogiMAT
Salon international de la distribution et des
systèmes de gestion des flux de matériel et
d'information
Stuttgart (Allemagne)
Tél.: +49 89 32391 253

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine
Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom
Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.
Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an
Frau Andreja Wirtz, Tel.: (+352) 42 39 39-360.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition
des entreprises luxembourgeoises intéressées
par la documentation sur les foires et salons
pour consultation sur place. Pour tout renseignement
complémentaire, veuillez contacter
Mme Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-360.



Expo Real est le rendez-vous international incontournable des projets immobiliers

4-6 octobre 2010

Salon Expo Real à Munich: le Luxembourg se fait remarquer

Pour la deuxième année consécutive, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg a installé un Pavillon National au salon Expo Real. De nombreux contacts noués par les 11 exposants luxembourgeois¹ sur le stand moderne et très remarqué, ont pu donner l'impression que la crise économique et financière, qui a fortement impacté le secteur, faisait partie du passé.

Expo Real est le rendez-vous international incontournable des projets immobiliers. Le salon permet de rassembler en un même lieu les utilisateurs finaux (banques, investisseurs institutionnels, conseils en immobilier d'entreprise), les villes et collectivités territoriales, les promoteurs et entreprises de construction, les chaînes hôtelières, ainsi que les divers secteurs

complémentaires (avocats, architectes, experts en immobilier, urbanistes, gestionnaires d'actifs immobiliers, comptables, chaînes hôtelières, groupes d'immobilier touristique, etc.).

La 13^e édition de ce Salon International de l'Immobilier d'Entreprise s'est déroulée du 4 au 6 octobre 2010 à Munich. Expo Real est, tout comme le salon Mipim (Cannes), l'un des plus

grands salons de l'immobilier en Europe et il a rassemblé cette année quelque 1.630 exposants de 34 pays sur une surface globale de 64.000 m². Ainsi, le salon a pu maintenir le niveau d'intérêt de l'année passée, alors que la plupart des observateurs reconnaissent que l'incertitude est toujours présente sur le marché de l'immobilier européen. Signe positif: une majorité d'experts

¹ Les entreprises luxembourgeoises réunies sur le stand collectif luxembourgeois ont été: Agora S.à r.l. & Cie, S.e.c.s., Baumeister-Haus Luxembourg S.A., Groupe Guy Rollinger, Hochtief Luxembourg S.A., Lri Invest S.A., Property Partners S.A., SJL - Sedlo Jimenez Lunz, Somaco S.A., Valeres Konstruktion S.A., Valliance Real Estate S.A R.L., Vistra S.A.

internationaux tablent sur une reprise des investissements et des financements au cours des prochains mois.

Le 4 octobre 2010, la Chambre de Commerce a organisé une Journée Luxembourgeoise réunissant plus de 150 participants issus de nombreux pays. Lors de l'inauguration officielle du stand collectif, Carlo Thelen, membre du Comité de Direction de la Chambre de Commerce, s'est félicité, dans son allocution de bienvenue, du nombre croissant d'exposants luxembourgeois sur le pavillon du Grand-Duché. Ce dernier permet de promouvoir non seulement les biens et services des exposants dans le domaine de l'immobilier, mais l'économie luxembourgeoise toute entière, avec ses multiples facettes.

Le «green thinking» est une tendance à la mode également à l'Expo Real et de nombreux experts internationaux se sont réunis pour discuter de la meilleure manière de combiner au mieux le développement durable et les critères économiques et de rentabilité. Selon une étude récente réalisée par «Union Investment Real Estate GmbH» auprès de 185 sociétés immobilières et investisseurs institutionnels en Allemagne, en France et au Royaume-

Uni, 64 % des décideurs ont affirmé que les critères de durabilité sont d'ores et déjà ancrés dans leur stratégie d'investissement. Les mêmes décideurs estiment qu'aussi bien les utilisateurs que les investisseurs bénéficient des bienfaits d'infrastructures durables. Le marché luxembourgeois se trouve d'ores et déjà sur cette voie stratégique, en considération des produits et services exposés par les entreprises luxembourgeoises présentes à Munich.

Le Gouvernement luxembourgeois accompagne et soutient activement cette approche stratégique, comme l'a souligné Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures. Ce dernier a insisté sur les nombreux atouts du Grand-Duché, ainsi que sur le vaste potentiel des investissements durables dans l'immobilier commercial luxembourgeois. Bénéficiant d'une localisation stratégique en Europe, le Luxembourg est devenu un centre international de logistique: il figure en effet à la 5^e position dans le classement «Logistics Performance Index 2010» établi par la Banque Mondiale. Les infrastructures afférentes seront étendues au cours des prochaines années pour moderniser constamment les connexions avec le



Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures

monde. La création et le développement d'entreprises requièrent également la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, un régime efficient promouvant la recherche et l'innovation et la protection de la propriété intellectuelle. Dans ces domaines, le Luxembourg s'est doté



Dr. Hanns Maier, anc. consul général honoraire du Luxembourg, Prof. Dr. Raymond Freymann, consul honoraire avec juridiction sur les Länder Bavière et Thuringe, SE Martine Schommer, ambassadeur du Luxembourg en Allemagne, Claude Wiseler, ministre du Développement durable et des Infrastructures, Carlo Thelen, chef du Département International de la Chambre de Commerce

d'instruments performants (infrastructures, institutions, dispositions légales, ...), investissements prioritaires qui seront poursuivis à l'avenir.

Claude Wiseler a présenté les grands projets de développement au centre et dans la périphérie de la Ville de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette. Des projets ont suscité un grand intérêt parmi les nombreux visiteurs présents sur le stand luxembourgeois. Finalement, le thème de l'investissement dans la construction durable a été abordé. La loi du 18 février 2010 relative au régime d'aide à la protection de l'environnement et à l'utilisa-

tion rationnelle des ressources naturelles souligne la détermination du Gouvernement d'offrir un soutien financier aux entreprises implémentant une stratégie efficace en matière environnementale et énergétique.

Martine Schommer, ambassadrice du Grand-Duché de Luxembourg en Allemagne, également présente, a mis l'accent sur l'importance d'une présence de qualité du Luxembourg sur ce salon à Munich, sachant que l'économie allemande, première destination des biens et services luxembourgeois et important investisseur au Grand-Duché, connaît

actuellement un développement économique soutenu et joue le rôle de locomotive en Europe.

La journée luxembourgeoise a connu un véritable succès, tout comme la présence du Grand-Duché pendant les 3 jours du salon de Munich. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'édition 2011 du salon Expo Real, avec un nouveau stand collectif mis en place par la Chambre de Commerce.

18 novembre 2010

Saisir les opportunités commerciales au sein du BENELUX

Le 18 novembre 2010, la Chambre de Commerce organise, en collaboration avec Luxembourg for Finance et les partenaires du réseau Enterprise Europe Network de Belgique et des Pays-Bas, un séminaire économique et financier, sous l'intitulé: «Doing Business in the Benelux: seminar & matchmaking». Ce dernier se tiendra à Bruxelles.

La matinée est dédiée, dès 10h00, à la présentation des économies des 3 pays et leurs opportunités d'affaires, alors qu'un événement de matchmaking Benelux autour des thématiques suivantes sera prévu pour l'après-midi:

- transport et logistique;

- services financiers;
- services aux entreprises;
- tourisme et «MICE» (Meetings – Incentives – Conferencing – Exhibitions);
- secteur agro-alimentaire;
- technologies de l'information et de la communication.

Cette manifestation souligne la volonté trilatérale de rapprocher davantage les 3 pays du Benelux qui ont pu nouer des relations économiques et politiques étroites depuis la création de l'Union douanière Benelux en 1944. Renouvelé en 2008, ce nouveau traité, instituant l'Union Benelux, a pour

objectifs principaux le «maintien et le développement d'une union économique comportant la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services, et portant sur une politique économique, financière et sociale concertée, y compris la poursuite d'une politique commune dans les relations économiques avec les pays tiers, le développement durable conciliant la croissance économique équilibrée, protection sociale et protection de l'environnement, ainsi que la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures».

Pour de plus amples informations concernant cette initiative ou pour une inscription, contacter: Département International de la Chambre de Commerce

Personnes de contact: Anne-Marie Loesch/Andreja Wirtz

Tél.: (+352) 42 39 39-312/379 – E-mail: international@cc.lu

Global Business **4** success

Convention d'Affaires **b2fair**

30 novembre - 3 décembre 2010 • Lyon • France

NEWSLETTER 01/10

Revitalisez vos contacts d'affaires avec **b2fair** au salon **Pollutec 2010**

Pour la première fois, **b2fair - Business to Fairs®** organise avec **Reed Expositions France**, organisateur de salons professionnels, une plate-forme de rencontres internationale dans le cadre du salon **Pollutec, le salon mondial de référence pour les professionnels de l'environnement**. Ce rendez-vous d'affaires pan-européen a pour but d'encourager le processus d'internationalisation entre entreprises dans les secteurs de l'environnement et de l'énergie.

La préservation de l'environnement, la raréfaction des ressources et la lutte contre le changement climatique constituent 3 enjeux majeurs dont ont pris conscience les gouvernements du monde entier qui engagent aujourd'hui des investissements massifs dans les secteurs de l'environnement et de l'efficacité énergétique et des énergies propres et renouvelables.

Ainsi, afin de contribuer à la protection de l'environnement et **favoriser le développement des éco-activités** dans l'industrie environnementale, la convention d'affaires internationale **b2fair à Pollutec** intègre tous les sujets issus de ces nouveaux enjeux environnementaux et vise à développer les coopérations et les partenariats en Europe dans le domaine des équipements, des technologies, des services et des solutions plus durables.



Secteurs principaux:

Air, Analyse - Mesure - Contrôle, Énergies propres et renouvelables, Gaz à effet de serre, Sites & Sols, Mobilité, Bruit, Risques & Management environnemental, Déchets (traitement des déchets et prestations de services, recyclage et valorisation, véhicules de collecte - transport et logistique, nettoyage - hydrocurage), Eau et Eaux usées (captage - forage - stockage eau, canalisations - réseaux - ouvrages, pompes - robinetterie - compteurs, traitement eau et eaux usées - réutilisation, gestion et exploitation eau - services), Organismes, administrations, instituts de recherches, établissements publics, Institutions et collectivités (stands nationaux & régionaux).

La convention d'affaires internationale **b2fair** couvre aussi toutes les thématiques environnementales, et accorde une attention particulière au secteur de l'énergie, des énergies renouvelables, de la mobilité, des éco-technologies, des éco-constructions et du développement durable.

BIENVENUE A POLLUTEC - CAPITALE ENVIRONNEMENT, 30.11 - 3.12 2010

24^e Salon International des Equipements, Technologies et Services de l'Environnement

Saisissez et exploitez de nouvelles opportunités de marché à l'échelle internationale avec la convention d'affaires **b2fair** au salon **Pollutec 2010** !

Salon leader mondial pour les Professionnels de l'Environnement, **Pollutec Lyon** rassemble pendant 4 jours toutes les techniques, équipements, technologies et services de prévention et de traitement de toutes les pollutions, et plus généralement de préservation de l'environnement et de mise en œuvre du développement durable. Dans le cadre de sa **24^e édition**, le salon réunira **2.400 exposants** de **42 pays différents** qui présenteront une offre multisectorielle répondant aux évolutions du marché à **75.000 visiteurs professionnels** issus de l'industrie, du bâtiment, du secteur tertiaire ainsi que des collectivités locales.

Pollutec présente une gamme de solutions et d'équipements pour l'environnement inégalée au niveau mondial et une offre unique **d'équipements, de technologies et de services pour la gestion des processus industriels et le traitement des eaux, pour le bâtiment et le génie civil, l'énergie, l'industrie alimentaire et de nombreux autres secteurs industriels** (chimie, pharmacie, mécanique, métallurgie...).

b2fair : une plate-forme de rencontres exceptionnelle pour un networking professionnel performant

Depuis son lancement en 2004, le concept **b2fair** a négocié avec succès **plus de 50.000 rencontres d'affaires** entre **7.500 participants** de plus de 40 pays différents. Environ un tiers de ces premiers contacts d'affaires ont donné suite à des dialogues d'affaires fructueux après le salon. Encouragés par ce succès, **b2fair** et **Reed Expositions France** ont décidé d'offrir un service de matchmaking sophistiqué durant la 24^e édition du salon **Pollutec** qui se déroulera du 30 novembre au 3 décembre 2010 dans les locaux d'Eurexpo à Lyon, France.

Cette convention d'affaires internationale est organisée par le salon **Pollutec** et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en étroite collaboration avec les partenaires officiels et associés impliqués dans le projet européen « **STOP4Business** » ainsi qu'avec les membres du grand réseau européen de soutien aux entreprises

« **Enterprise Europe Network** » de la Commission européenne et de nombreuses autres organisations partenaires nationales et régionales en Europe et dans le monde entier.

Elle est aussi organisée dans le cadre du projet européen « **STOP4Business - Sustainable Technology offers Prospectiveness 4 Business** » soutenu par la Commission européenne et mettant un accent particulier sur le développement de technologies et de services durables dans les secteurs de la construction et de l'environnement, l'un des marchés porteurs définis par l'Union européenne.



STOP4Business

ORGANISEZ VOTRE VOYAGE !

Pour faciliter votre déplacement, une visite accompagnée au salon « **Pollutec** » sera organisée au départ de Luxembourg.

Si cette initiative vous intéresse, n'hésitez pas à contacter directement :

Chambre de Commerce
Département International
Enterprise Europe Network
Luxembourg
7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg

Personnes de contact :
Mme Sabrina Aksil
Mme Andreja Wirtz
Tél.: (+352) 42 39 39-333





Organisateurs & Hôtes:

La convention d'affaires internationale **b2fair** au salon Pollutec 2010 est un travail d'équipe entre Reed Expositions France et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, ensemble avec les partenaires officiels et associés du projet européen « STOP4Business », le grand réseau européen de soutien aux entreprises « Enterprise Europe Network » de la Commission européenne ainsi qu'avec le soutien de nombreuses organisations partenaires à l'échelle internationale et d'autres acteurs économiques importants dans le monde entier.



C O N T A C T S

Vos contacts auprès de Pollutec:

Reed Expositions France
Mme Antoinette Viellard,
Press & International Promotion Manager
Tél.: +33 (0)1 47 56 50 97
Fax: +33 (0)1 47 56 21 10
Email: antoinette.viellard@reedexpo.fr
www.pollutec.com

Vos contacts pour la Convention d'Affaires b2fair:

UNITE DE COORDINATION b2fair - Pollutec Lyon 2010
Siège principal b2fair, Luxembourg
Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg
Mme Sabrina Sagromola, b2fair Management Board
M. Niels Dickens, Responsable de Projet b2fair
Mme Sabrina Aksil, Chargée de Projet b2fair
Mme Andreja Wirtz, Assistante de Projet b2fair
Tél.: +352 42 39 39 - 333
Fax: +352 43 83 26
Email: pollutec@b2fair.com / b2fair@cc.lu
www.b2fair.com/pollutec2010

MENTIONS LEGALES

Publié par: b2fair, Chambre de Commerce Luxembourg
Edité par: Siège principal b2fair, Luxembourg
Layout: PALANI DESIGN SA, Luxembourg
La reproduction du présent texte est autorisée sous condition de la mention de la source ; exemplaire justificatif souhaité.

Du « networking professionnel » fait sur mesure

La convention d'affaires b2fair au salon Pollutec: Pour rencontrer les bonnes personnes au bon endroit !

b2fair apporte aux exposants et visiteurs de Pollutec, à la recherche de nouvelles opportunités de marché, une vraie valeur ajoutée. Elle leur offre une ouverture à l'international ciblée et à faible coût et un service d'assistance personnalisée afin d'établir des relations d'affaires qualifiées et minutieusement planifiées à l'avance. Sans surprise ni approximation, ce service de matchmaking professionnel constitue une opportunité exceptionnelle et unique pour optimiser votre visite au salon Pollutec.



Vos frais d'inscription couvrent les prestations de services suivantes :

- vérification de votre profil de coopération et sa publication dans le catalogue en ligne de l'événement;
- service d'assistance/conseil offert par l'Unité de Coordination b2fair avant, pendant et après l'événement;
- organisation au préalable de vos rendez-vous d'affaires individuels;
- mise à jour régulière de votre planning de rencontres tout au long du déroulement de l'événement;
- service d'interprétariat limité (uniquement français <-> anglais);
- accompagnement dans la réalisation de vos contrats de coopération;
- entrée gratuite pour les visiteurs au salon Pollutec en fonction du programme des journées de rencontres b2fair;
- aide dans l'organisation de votre voyage d'affaires (déplacement, hébergement, ...);
- remise à votre arrivée d'un dossier d'information complet et de votre planning de rendez-vous personnalisés;
- invitation à la Soirée Officielle b2fair le 1^{er} décembre 2010;
- pot d'amitié offert aux participants le 3 décembre 2010;
- rafraîchissements pendant les différentes journées de rencontres.

La convention d'affaires internationale « b2fair Pollutec 2010 » :

Un grand service à petit prix!

En tant qu'entreprise exposante ou visiteuse, votre participation à la convention d'affaires internationale « b2fair Pollutec 2010 » est soumise à l'acquittement d'un droit d'inscription dont le montant s'élève à 150,00 € (hTVA). Aucun droit de participation supplémentaire ne vous est facturé si votre entreprise désire participer à cette plate-forme de rencontres avec 2 ou plusieurs représentants.

Enregistrez-vous dès maintenant: www.b2fair.com/pollutec2010

b2fair : Vers des dialogues d'affaires prometteurs

Grâce à la convention d'affaires internationale **b2fair** au salon Pollutec 2010, le networking entre hommes d'affaires n'a jamais été aussi facile. Il est maintenant temps pour vous de commencer à planifier efficacement votre participation et d'optimiser votre présence sur le salon grâce à des rencontres d'affaires bien ciblées et minutieusement arrangées au préalable.

Le fonctionnement en pratique:



Inscrivez-vous en ligne sur le site www.b2fair.com/pollutec2010 -> **Enregistrement**. Créez le profil de votre entreprise et définissez vos souhaits de coopération. Après enregistrement et validation par votre organisation partenaire locale, votre profil de coopération sera publié dans le catalogue en ligne de l'événement.



Grâce au catalogue en ligne, fixez vos rendez-vous d'affaires avec les entreprises que vous désirez rencontrer. Après réception de votre nom d'utilisateur et de votre mot de passe (-> codes d'accès) par votre organisation partenaire locale, dirigez-vous à la section « **Réservez vos rendez-vous** » de notre site web ; procédez à la réservation de vos rendez-vous d'affaires individuels.



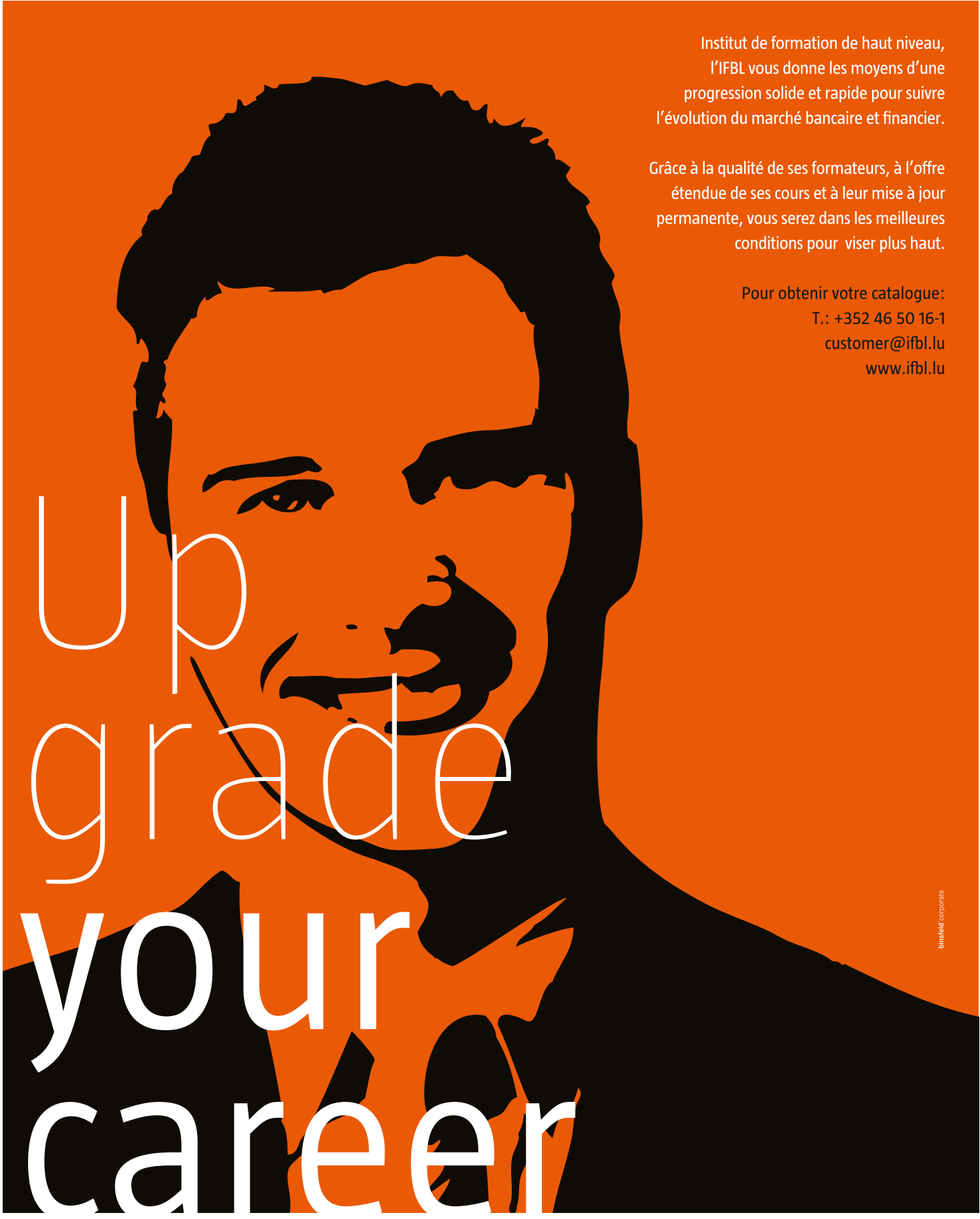
Sur base des préférences indiquées, vos rendez-vous avec des partenaires d'affaires potentiels seront planifiés selon vos besoins spécifiques et vos intérêts communs.



Quelques jours avant le début du salon, vous recevrez votre planning de rendez-vous provisoire. Sur place, votre fiche de rendez-vous individuelle sera régulièrement mise à jour. Vous pourrez vous la procurer à tout moment auprès du comptoir d'information **b2fair**.



Lors du salon, rencontrez vos partenaires d'affaires potentiels et explorez les diverses possibilités de coopération mutuelle.



Institut de formation de haut niveau,
l'IFBL vous donne les moyens d'une
progression solide et rapide pour suivre
l'évolution du marché bancaire et financier.

Grâce à la qualité de ses formateurs, à l'offre
étendue de ses cours et à leur mise à jour
permanente, vous serez dans les meilleures
conditions pour viser plus haut.

Pour obtenir votre catalogue:

T.: +352 46 50 16-1

customer@ifbl.lu

www.ifbl.lu

Up
grade
your
career

bms&sd corporate

IFBL

INSTITUT DE FORMATION BANCAIRE
LUXEMBOURG

12-14 novembre 2010

Energies+ 2010: «LE» salon des économies d'énergie, de la construction et de la rénovation



Le domaine des énergies évoluant constamment, cette édition du salon, qui se déroule au WEX de Marche-en-Famenne, sera à nouveau l'occasion d'être confronté aux nouveautés et aux technologies de pointe du marché. Les dernières innovations (produits et services) en matière d'énergie et d'environnement y seront présentées.

A l'image du climat économique, les prévisions météorologiques et écologiques sont difficiles à établir précisément. Dans ce contexte, à chacun de prendre ses responsabilités. Energies+ permettra de trouver et d'échanger des informations permettant de devenir acteur de cette évolution, dans le respect de chaque possibilité financière et en bénéficiant d'un maximum de mécanismes fiscaux qu'il s'agisse de mesures s'appliquant au gros-œuvre, au parachèvement ou aux éléments de production de chaleur et d'énergie.

■ Se remettre en question pour avancer

Energies+ sera l'occasion de trouver des solutions concrètes auprès d'interlocuteurs compétents et dynamiques. La vitesse d'évolution de ce secteur induit une perpétuelle remise en question des connaissances et une formation permanente. Les auteurs de projets, les associations professionnelles, les pouvoirs publics, les collectivités, les institutionnels, les sociétés de développement seront de la partie pour apporter leur pierre à l'édifice. Autant d'interlocuteurs à votre disposition.

Les véritables enjeux aujourd'hui ne se situent plus dans l'opportunité d'intégrer les économies d'énergie lors de

la conception d'un projet, mais dans la manière de réaliser cette intégration, à moindre coût et en réduisant le temps d'investissement, tout en obtenant un maximum de primes et en optant pour des matériaux et technologies dont la durée de vie est élevée. Tout un programme à mettre en place!

Via son site web (www.energiesplus.be), Energies+ propose différents types de services aux entreprises, aux professionnels de la construction ainsi qu'aux particuliers. Possibilité à travers le site de réserver son badge d'accès électronique gratuit.

Pour réserver votre badge d'accès gratuit offert par *b2fair*, rendez-vous sur www.energiesplus.be/guestcode, complétez le formulaire et introduisez le guestcode «11610»

Ouvert le 12/11 uniquement aux professionnels de 10 à 17h, et au grand public de 17 à 20h, les 13 et 14 novembre à tous les publics

10-11 février 2011

Luxembourg: 5^e édition du Forum de l'Entreprise au salon professionnel CONTACT

La Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, dans le cadre de ses activités d'Enterprise Europe Network-Luxembourg, invite à la 5^e édition du Forum de l'Entreprise, ainsi qu'à la 4^e édition du salon professionnel CONTACT, qui se tiennent dans les locaux de Luxexpo les 10 et 11 février 2011.

CONTACT est l'unique salon du genre dédié aux professionnels et ayant lieu sur le territoire luxembourgeois. Il a pour thématique le développement des affaires au niveau de la Grande Région et héberge des PME issues de différents secteurs d'activité, tout en mettant un accent particulier sur les services aux entreprises. Ce salon remplit donc de manière perti-

nente un vide dans l'offre de salon professionnel sur le territoire luxembourgeois et représente un outil efficace et unique pour promouvoir ses services et ses produits au niveau national, de la Grande Région, mais également au niveaux européen et international.

Les rencontres d'affaires *b2fair* du Forum de l'entreprise offrent aux par-



participants un lieu d'échange, mais surtout une plate-forme de rencontres professionnelles dynamique donnant une opportunité de nouer de nouveaux contacts d'affaires qualifiés en planifiant au préalable des rendez-vous d'affaires entre exposants, entre visiteurs, ou entre exposants et visiteurs. Elles permettent ainsi de trouver des partenaires potentiels et de partager des expériences professionnelles au niveau de la Grande Région ainsi qu'à l'échelle internationale.

L'expérience 2009 a été particulièrement remarquable, avec un taux de satisfaction particulièrement élevé et

des contacts d'affaires pertinents débouchant sur des résultats concrets: plus de 300 entreprises représentées par près de 500 participants ont pris part à cet événement, avec plus de 3.200 rencontres d'affaires réalisées en l'espace de 2 jours, 14 pays participant à l'initiative, un réseau de 32 partenaires provenant de 17 pays différents soutenant l'événement.

Lors de l'édition 2011, la manifestation s'étendra sur la plate-forme «Logistics Management Forum», qui sera organisée en parallèle du salon CONTACT et réunira des dirigeants d'entreprises privées et publiques, insti-

tutions et organisations liées au secteur du transport et de la logistique. Le but de cette initiative est de proposer aux participants des opportunités de rendez-vous supplémentaires dans les secteurs de l'industrie du transport et de la logistique.

Le Forum de l'Entreprise, c'est aussi les «Business Awards» qui récompensent les entreprises émérites par leur participation proactive, par la qualité de leurs rendez-vous et les résultats en termes de coopération et de partenariat. Vous-même pourriez être nominés en nous communiquant vos succès résultant de l'édition 2009! ■

**Pour avoir de plus amples renseignements sur l'édition 2011 du Forum de l'entreprise
ou pour une inscription à l'événement, contactez:**

Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce

Personnes de contact: Sabrina Sagromola/Niels Dickens

Tél.: (+352) 42 39 39-333 – E-mail: b2fair@cc.lu – www.b2fair.com/forumentreprise2011

BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

En raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Chambre de Commerce
Enterprise Europe Network –
Luxembourg**

Tél.: (+352) 42 39 39-333

Fax: (+352) 43 83 26

E-mail: een@cc.lu

OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société serbe, spécialisée dans la production de produits laitiers, recherche des distributeurs et des fournisseurs (EEN-20100916038)
- 2 Société polonaise, spécialisée dans la production de bijoux pour homme et femme, offre un partenariat de production réciproque et propose ses services comme sous-traitant (EEN-20100916036)
- 3 Société française, spécialisée dans la production de cosmétiques organiques, recherche des distributeurs (EEN-20100909008)
- 4 Société roumaine, spécialisée dans la production de meubles, offre ses services comme sous-traitant (EEN-20100907003)
- 5 Société irlandaise de recherche biomédicale, spécialisée dans la recherche, la conception, la fabrication et la commercialisation de produits médicaux de qualité pour le renforcement musculaire et le soulagement de la douleur, recherche des fabricants (EEN-20100906049)
- 6 Société russe, spécialisée dans les services de logistique dans le secteur du transport, propose ses services (EEN-20100903005)
- 7 Société française, spécialisée dans la fabrication de papier, recherche des sous-traitants, à savoir des fabricants de pâte à papier (EEN-20100908019)
- 8 Société britannique, spécialisée dans la conception et la fabrication de produits pour bébé, recherche un partenaire commercial pour vendre, au Luxembourg et en Belgique, son harnais de chaise pour bébé à installer sur des chaises adultes (EEN-20100831001)
- 9 Société française propose ses services comme intermédiaire commercial pour vendre des produits médicaux innovants en France et dans les pays limitrophes (EEN-20100825018)

10 Société britannique, spécialisée dans le développement d'une gamme innovante de bicyclettes électriques, recherche des distributeurs (EEN- 20100816027)

BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Octobre 2010 • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: _____

Numéro au RCS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

1 2 3 4 5 6
 7 8 9 10

Date: _____

Signature: _____

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

Département International

Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26 – E-mail: een@cc.lu

**Entreprises du secteur
de la construction,
découvrez notre offre sur**

www.tudor.lu/construction

Construction durable | Gestion de projets de construction |
Gestion du patrimoine immobilier | Matériaux | Veille
technologique et normative | Cycles de formation spécialisés |
Informations utiles pour le secteur



CENTRE DE RECHERCHE PUBLIC
HENRI TUDOR
www.tudor.lu



Textes européens publiés du 16 août 2010 au 22 septembre 2010

Enterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du *Merkur* une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

Communications publiées du 16 août 2010 au 22 septembre 2010

1	2010/C 244/01	Autorités compétentes et bureaux de liaison uniques en matière de protection des consommateurs
2	2010/C 232/07	Avis du Comité des régions sur «Améliorer les directives EIE et ESE»
3	2010/C 253 E/01	Position du Conseil sur l'adoption d'un règlement (CE) visant à étendre le règlement (CE) n° 883/2004 et le règlement (CE) n° 987/2009 aux ressortissants de pays tiers qui ne sont pas déjà couverts par ces règlements uniquement en raison de leur nationalité

Décisions publiées du 16 août 2010 au 22 septembre 2010

4	2010/481/UE	Mécanisme communautaire de protection civile
5	2010/483/UE	Modification de la décision BCE/2007/5 fixant les règles de passation des marchés

Directive publiée du 16 août 2010 au 22 septembre 2010

6	2010/61/UE	Transport intérieur des marchandises dangereuses
---	------------	--

Règlements publiés du 16 août 2010 au 22 septembre 2010

7	774/2010	Fixation des orientations relatives à la compensation entre gestionnaires de réseau de transport et approche réglementaire commune pour la fixation des redevances de transport
8	791/2010	Liste communautaire des transporteurs aériens qui font l'objet d'une interdiction d'exploitation dans la Communauté

BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Octobre 2010 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal/localité: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

E-mail: _____@_____

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

en français en allemand

en anglais autre (à préciser) _____

1 2 3 4 5 6

7 8

**Chambre de Commerce
du Grand-Duché de Luxembourg**
Département International
Enterprise Europe Network – Luxembourg

L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26
E-mail: een@cc.lu



*J'aimerais optimiser
mon capital humain.
Qui peut m'aider?*

Pour Securex, l'épanouissement de vos collaborateurs passe forcément par une administration RH innovante et une gestion rigoureuse des salaires.

Du calcul des salaires au respect des formalités légales liées à la paie, Securex met à votre disposition le plus large éventail de services RH. Nous vous apportons également une assistance auprès de votre administration et vous offrons une formation permanente en gestion RH. Que vous soyez une entreprise locale ou internationale, Securex est votre partenaire de confiance pour tout ce qui touche au management de votre capital humain.

Plus d'infos sur www.securex.lu



LSC – Semestereröffnung der FOM-Hochschule für Oekonomie und Management

30 neue Studierende des Bachelor of Arts im Wintersemester 2010



Von links nach rechts: Dr. Heiko Hansjosten, Prof. Dr. Kurt Reding, Anna Felgen, Annette Sévery, Paul Emering

Am 2. September um 18 Uhr fand in den Räumlichkeiten des Konferenzentrums der Chambre de Commerce die Eröffnung des Wintersemesters 2010/2011 der FOM-Hochschule für Oekonomie und Management statt. Insgesamt 30 neue Studierende nehmen an dem akademischen Studium zum Bachelor of Arts in Business Administration teil, der zum ersten Mal in Kooperation mit der Luxembourg School for Commerce, dem Bildungsinstitut der Handelskammer, angeboten wird.

In Anwesenheit von Frau Annette Sévery, Beraterin für europäische Angelegenheiten und Wirtschaft an der deutschen Botschaft in Luxemburg, beglückwünschte Dr. Heiko Hansjosten, Studienleiter der FOM, die Kandidaten zu ihrer Wahl, neben dem Beruf zu studieren und hob die Vorteile des berufs begleitenden Studierens hervor. Zeit, Praxisnähe, Geld und Sicherheit, sind demnach die Schlagworte die das Studium neben dem Beruf ausmachen. Ein Hochschulabschluss ist heute unabdingbar, um in einem Unternehmen

Verantwortung zu übernehmen und Karriere zu machen. Mit einem Studium neben dem Beruf sparen sich die Studierenden also viel Zeit. So können Absolventen, die neben dem Beruf im Unternehmen an der FOM studiert haben, eine anerkannte Berufsausbildung und mehrjährige Praxiserfahrung vorweisen.

In seiner Begrüßungsrede ging Paul Emering, Direktor der LSC, auf die Ursprünge der fruchtbaren Partnerschaft zwischen FOM und LSC ein. Er war sich sicher, dass der Erfolg des Studiengangs nicht abbrechen wird, ganz im Gegenteil werde die Nachfrage in den nächsten Jahren noch weiter zunehmen. Die LSC, die enge Kontakte zu den luxemburgischen Unternehmen pflegt, wird weiter die Idee des dualen

Studiums fördern und nach außen hin bekannt machen.

Frau Sévery begrüßte das Engagement der FOM und der LSC für diesen Bachelorstudiengang und wies noch ein Mal daraufhin wie wichtig Weiterbildung für die Karriere eines jeden ist.

In weiteren Reden wurde den Neustudenten das Programm des Bachelor-Studiengangs genauer vorgestellt. Den Abschluss machte ein MBA-Student der FOM, der von seinem Alltag zwischen Beruf und Studium erzählte und den Studenten Tipps gab, Beruf und Studium unter einen Hut zu kriegen.

Der nächste Studiengang des Bachelor of Arts „Business Administration“ findet im Sommersemester 2011 statt.

Für weitere Informationen können Interessierte sich an die LSC über info@lsc.lu oder an die FOM www.fom.de wenden

Remise des certificats de réussite à la «Formation de perfectionnement pour salariés permanents des entreprises de travail intérimaire»



La Luxembourg School for Commerce (LSC), en étroite collaboration avec l'Union luxembourgeoise des entreprises de travail intérimaire (ULEDI), a organisé le mercredi 29 septembre 2010 une cérémonie de remise des certificats de réussite en l'honneur des 11 lauréats de la treizième session de la «Formation de perfectionnement pour salariés permanents des entreprises de travail intérimaire». Les lauréats ont reçu leurs certificats des mains de Paul Emering, directeur de la LSC et de Fabrice Poncé, président de l'ULEDI.

Cette formation d'une durée de 44 heures a comme objectif d'aider les participants à mieux cerner et maîtriser les spécificités du travail intérimaire, d'un point de vue légal, financier et institutionnel. Elle répond aux besoins de formation exprimés par le secteur du travail intérimaire:

- Module 1: «Droit du travail» (16 heures);
- Module 2: «Le service public de l'emploi» (2 heures);
- Module 3: «La sécurité sociale» (6 heures);

Dans son allocution de bienvenue, Paul Emering, directeur de la LSC, s'est félicité du grand succès de cette formation, qui s'est déroulée pour la treizième fois consécutive. Il a mis en avant l'importance de la collaboration avec l'ULEDI pour le développement et l'organisation de ce projet.

Fabrice Poncé, président de l'ULEDI, a relevé lors de son intervention que la formation professionnelle continue contribue à accroître la compétitivité des entreprises de travail intérimaire. Une meilleure compétence et performance du personnel permettent à l'entreprise de mieux répondre à l'exigence accrue de la clientèle et de s'adapter plus rapidement à l'environnement changeant.

Rappelons que la prochaine session de la formation se déroulera à partir du 19 octobre 2010.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Sylvia Riddlesprige – Conseillère en formation

Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: sylvia.riddlesprige@lsc.lu – www.lsc.lu

Encadrement des apprentis

Une formation pour tuteurs des apprentis

Afin d'assurer une meilleure qualité de l'apprentissage, la Luxembourg School for Commerce, l'organe de formation de la Chambre de Commerce, propose une formation pour toutes les personnes chargées d'accompagner et d'encadrer les apprentis en entreprise. En premier lieu, cette formation s'adresse à tous les patrons désirant s'engager pour la première fois dans la formation d'un apprenti. La durée de la formation est fixée à 2 jours et 2 demi-journées, dont une matinée d'information. Une demi-journée est consacrée au

cadre réglementaire de la formation professionnelle. Toute personne travaillant en entreprise, qui est âgée d'au moins 21 ans et qui est au moins titulaire d'un CATP peut être tuteur d'un apprenti. Dans les petites entreprises, le patron lui-même peut être le tuteur sous certaines conditions. Ce tuteur est responsable de la formation pratique et de l'encadrement pédagogique de l'apprenti. Il occupe ainsi un rôle central et privilégié dans la relation avec les institutions responsables encadrant la formation professionnelle en entreprise.

La nouvelle réglementation du droit de former exige une formation spécifique pour tuteurs qui sera obligatoire pour toute entreprise souhaitant obtenir le droit de former. Les entreprises formant à l'heure actuelle un ou plusieurs apprentis et disposant donc du droit de former pourront à l'avenir également participer à cette formation et s'aligner ainsi sur les nouvelles exigences de qualité.

La formation a pour objectif de fournir aux tuteurs, n'ayant souvent pas de connaissances en pédagogie, des concepts pédagogiques de base. Ceux-ci leur facilitent l'encadrement de l'apprenti et leur permettent de mieux réussir leurs missions. Afin qu'ils puissent former un apprenti conformément aux exigences du programme de formation pratique, les tuteurs apprendront à structurer et à gérer une formation.

Un autre pilier de la formation consiste en l'enseignement des droits et des devoirs d'un tuteur, la définition de son rôle et de ses missions. Une matinée de suivi complète les trois jours de formation qui permet aux futurs tuteurs d'échanger leurs premières appréciations et vécus en matière de formation initiale.



Dates 2010 – 2011

Langue	Formation	Formation	Debriefing	Réforme
1. luxembourgeois	13 décembre	15 décembre	28 avril 2011 (matin)	10 décembre (après-midi)
2. luxembourgeois	10 janvier	14 janvier	10 mai (matin)	10 décembre (après-midi)
3. luxembourgeois	31 janvier	4 février	12 mai (matin)	10 décembre (après-midi)
4. luxembourgeois	7 février	11 février	17 mai (matin)	7 janvier (après-midi)
5. français	21 février	28 février	19 mai (matin)	28 janvier (après-midi)
6. luxembourgeois	14 mars	18 mars	21 juin (matin)	7 janvier (après-midi)

Le nombre de participants est limité à 20 personnes par séance. Un certificat de capacité de tuteur sera délivré à la fin de la formation. Prix: 100 € (déjeuner et pauses-café inclus)

Lieu: Centre de Formation de la Chambre de Commerce – 7, rue Alcide de Gasperi – Luxembourg-Kirchberg

Informations et inscriptions: Luxembourg School for Commerce (LSC) – Line Jacoby

Tél.: (+352) 42 39 39-236 – E-mail: line.jacoby@lsc.lu

«Management d'entreprise pour cadres et dirigeants»:

la bonne marche de l'entreprise c'est l'équilibre entre toutes les décisions

La Luxembourg School for Commerce (LSC) et l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL), en étroite coopération avec HEC Ecole de Gestion de l'Université de Liège, lanceront à partir du 20 janvier 2011, pour la cinquième fois, cette formation qui est un programme de perfectionnement à la gestion et d'appui au développement des entreprises et qui cible plus particulièrement les acteurs qui sont décisionnaires ultimes de leur entreprise.

L'objectif de cette formation est de dépasser largement la transmission de connaissances pour favoriser l'application des techniques managériales dans le concret de l'activité professionnelle des participants.

Le candidat à cette formation est amené à travailler individuellement ou en groupe sur un projet traitant d'une problématique directement en lien avec sa situation de travail et celle de son entreprise. Dans la réalisation de son projet d'entreprise, le candidat est accompagné par un coach, un expert professionnel qui conduit le manager à trouver lui-même

les réponses aux questions qu'il se pose ou aux problématiques qu'il rencontre.

Cette formation s'adresse à des dirigeants de PME/PMI ou d'unités qui ont une expérience significative dans la gestion de leur entreprise, à des cadres ou futurs cadres qui justifient d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum, des responsables de filiales ou d'unités autonomes au sein d'un grand groupe et des responsables bancaires travaillant en relation étroite avec des dirigeants de PME/PMI.

Les objectifs de cette formation sont restreints et précis:

- Mieux comprendre les orientations stratégiques de son entreprise et les relayer efficacement dans leur mise en œuvre;

- Acquérir les techniques opérationnelles de la gestion d'entreprise et savoir les utiliser;
- Découvrir l'étendue des responsabilités d'encadrement pour progresser dans l'entreprise;
- Partager de nouvelles idées et accroître sa créativité.

Le «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants» est animé en français. Le droit d'inscription pour cette formation s'élève à 3.250 €, supports de cours, documentation, déjeuners et séances de coaching d'une durée totale de 8 heures sont inclus.

Une séance d'information gratuite est organisée le 18 novembre 2010 à 18 heures au Centre de Formation de la Chambre de Commerce.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter:

Luxembourg School for Commerce – Personne de contact: Muriel Morbé
7, rue Alcide de Gasperi – Luxembourg-Kirchberg
Tél.: (+352) 42 39 39-235 – E-mail: muriel.morbe@lsc.lu – www.lsc.lu

Le programme est composé de 7 modules:				
Séance	Intitulé	Dates	Jour	Horaire
Kick-off	Introduction au monde économique luxembourgeois	20/01/2011	Jeudi	14.00 – 17.00 h
Module 1	Le diagnostic et le management stratégique de l'entreprise	27/01/2011	Jeudi	09.00 – 13.00 et 14.00 – 17.00 h
		28/01/2011	Vendredi	09.00 – 13.00 et 14.00 – 17.00 h
		29/01/2011	Samedi	09.00 – 12.30 h
Module 2	Le marketing d'entreprise et l'approche client	17/03/2011	Jeudi	09.00 – 13.00 et 14.00 – 17.00 h
		18/03/2011	Vendredi	09.00 – 13.00 et 14.00 – 17.00 h
Module 3	Le développement international de l'entreprise	06/04/2011	Mercredi	09.00 – 13.00 et 14.00 – 17.00 h
		07/04/2011	Jeudi	09.00 – 13.00 et 14.00 – 17.00 h
Module 4	L'analyse comptable et la gestion financière	20/05/2011	Vendredi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 h
		21/05/2011	Samedi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 h
		03/06/2011	Vendredi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 h
		04/06/2011	Samedi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 h
Module 5	Le leadership et les techniques managériales	29/06/2011	Mercredi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 h
		30/06/2011	Jeudi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 h
Module 6	La gestion et le développement des ressources humaines	23/09/2011	Vendredi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 h
		24/09/2011	Samedi	09.00 – 12.30 h
Module 7	L'environnement juridique de l'entreprise	20/10/2011	Jeudi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 h
		21/10/2011	Vendredi	09.00 – 12.30 et 13.30 – 17.00 h



PROGRAMME DE FORMATION NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2010

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
MANAGEMENT DE LA QUALITÉ			
S Conception et mise en place des documents du management de la qualité	02.12.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION			
S Développement durable et RSE, les clefs pour comprendre	25 et 26.11.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Techniques de coaching	13 et 14.12.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
MARKETING ET COMMERCIAL			
S Erfolgreich verhandeln – Wenn es um mehr als einen guten Preis geht	16 et 17.11.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Der professionelle Kundenempfang: Visitenkarten des Unternehmens	16 et 17.11.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Marketing pour professions libérales	24.11.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Attitude ou rôle du technicien en clientèle	02.12.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
ACHAT, LOGISTIQUE ET COMMERCE INTERNATIONAL			
S e – customs et OEA: Quels changements et engagements au niveau douanier pour votre entreprise	18 et 19.11.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Connaitre et employer les Incoterms	19.11.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Devenez un acheteur efficace	29 et 30.11.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Gestion moderne des stocks	01 et 02.12.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
DROIT			
S La protection des données	17, 18 et 24.11.2010	18.30 – 20.30 heures	180 €
S Responsabilités juridiques du dirigeant d'entreprise	18.11.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Sécurité sociale dans un environnement multinational	22.11.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Le contractant marié	29.11, 01, 06 et 08.12.2010	18.30 – 20.30 heures	240 €
S Fin du contrat de travail	30.11.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Saisie et cession du salaire	01.12.2010	18.30 – 20.30 heures	60 €
GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE			
S Calcul des rémunérations non périodiques	18.11.2010	18.30 – 20.30 heures	60 €
FISCALITÉ			
S Fiscalité des rémunérations et avantages extra-légaux	16.11.2010	8.30 – 12.30 heures	150 €
SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT			
S Évitez le burn-out et regagnez votre vie	11 et 12.11.2010	9.00 – 17.00 heures	390 €
S Elaboration d'un concept de sécurité incendie	15.11.2010	8.30 – 17.00 heures	220 €
S Assurez la pérennité de votre entreprise avec le HQS Training	08.12.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
EFFICACITÉ PERSONNELLE ET ASSERTIVITÉ			
S Durch Konzentrations- und Gedächtnistraining den Berufsalltag besser meistern	10, 17, 24.11 et 01.12.2010	18.30 – 21.00 heures	350 €
S Mieux comprendre et tirer parti de son intelligence émotionnelle	15 et 16.11.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Mehr Erfolg mit persönlicher Kompetenz	17 et 18.11.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Mieux gérer la pression et la transformer en force de vie	25 et 26.11.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
ORGANISATION ET SECRÉTARIAT			
S Selbstmanagement: Wie arbeite ich effektiv und kreativ?	11 et 12.11.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Professionelles und effizientes Maschinenschreiben	24 et 26.11.2010	8.30 – 12.30 heures	195 €
S Durchsetzungskompetenz im Sekretariat	29 et 30.11.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
MANAGEMENT, LEADERSHIP ET TEAMWORK			
S Management d'une équipe	18, 19 et 26.11.2010	8.30 – 17.00 heures	585 €
S Savoir gérer un projet	07 – 08.12.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Gérez et prévenez les conflits pour améliorer l'harmonie dans votre entreprise	09 – 10.12.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Clefs de réussite pour la gestion d'équipes et l'obtention des résultats escomptés	10.12.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
COMMUNICATION			
S Durchsetzungsstarke Kommunikation	17 et 18.11.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Savoir bien communiquer dans la vie professionnelle	29.11 et 06.12.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Règles et méthodes pour produire un écrit efficace	09 et 10.12.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
BUREAUTIQUE			
S PowerPoint – Donnez de l'impact à vos visuels et transparents	01.12.2010	8.30 – 17.00 heures	220 €
S Publisher – Créez vos publications	06 et 07.12.2010	8.30 – 17.00 heures	420 €
S Excel – Prévision et simulation	22.11.2010	8.30 – 12.00 heures	150 €
S Excel – Réalisez votre tableau de bord	22.11.2010	13.30 – 17.00 heures	150 €
S Word – Formulaire et lettres types	15.11.2010	8.30 – 12.00 heures	150 €
S Word – Publipostage et étiquettes	15.11.2010	13.30 – 17.00 heures	150 €
S Word – Longs documents	13.12.2010	8.30 – 12.00 heures	150 €
S Word – Présentation élaborée de documents	13.12.2010	13.30 – 17.00 heures	150 €

S: Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:
Luxembourg School for Commerce

Siège: 7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg

Adresse postale: L-2981 Luxembourg
T: (+352) 42 39 39-220

W: info@lsc.lu – www.lsc.lu
F: (+352) 42 39 39-820



Vous êtes dirigeant d'entreprise ?



Et si un mentor vous aidait à préparer la relève ?

Les entrepreneurs sont des femmes et des hommes d'action, qui consacrent toute leur énergie au développement de leur entreprise. Mais le succès d'une entreprise dépend aussi largement de la capacité du dirigeant à bien s'entourer de femmes et d'hommes d'expérience pour devenir un bon gestionnaire. Or l'expérience ne s'achète pas... Business Mentoring est un réseau de mentors expérimentés qui aident bénévolement les dirigeants d'entreprise à mieux préparer la relève !

N'ATTENDEZ PLUS ! FAITES DÈS AUJOURD'HUI APPEL À UN MENTOR !

WWW.BUSINESSMENTORING.LU



PARCE QUE RIEN NE PEUT REMPLACER L'EXPÉRIENCE !

BUSINESSMENTORING ET ESPACE ENTREPRISES

CALENDRIER

Octobre 2010 – Une rentrée sous le signe de l'art culinaire

20 Atelier culinaire pour les mentors du réseau, Château de Schengen, 17h30 – 20h00

Novembre 2010 – les premiers binômes mentors-mentorés à l'honneur

23 Workshops pour mentors et mentorés (promotion 2010-2011), Chambre de Commerce, 17h00 – 18h15

23 Soirée de lancement de la première promotion de mentorés (mentors-mentorés), Chambre de Commerce, 18h30 – 20h30

29 Workshops* du réseau FEALU: des Femmes Ambassadrices pour promouvoir la création d'entreprise:

- Workshop I: les problématiques liées à la création et au développement d'entreprises,
- Workshop II: le développement personnel

*ces workshops sont organisés dans le cadre des Journées Création et Développement d'Entreprises

Décembre 2010 – cycle de conférences 2010* sur la transmission, Espace Entreprises

2 Création ou reprise d'une entreprise: quel est le meilleur choix et comment faire? Chambre de Commerce, 17h30 – 20h00

*conférence initiée dans la cadre des Journées Création et Développement d'Entreprises 2010

Contact Espace Entreprises, transmission: laurent.koener@cc.lu
 Contact BusinessMentoring: businessmentoring@cc.lu
 Agenda des événements: www.businessmentoring.lu

Le 21 septembre dernier, la Chambre de Commerce proposait une conférence sur les relations contractuelles entre professionnels,

BusinessMentoring

Succès de la conférence sur la gestion des risques contractuels



sujet encore trop peu traité... mais au cœur des réalités entrepreneuriales.

Animée par M^e Pol Thielen, avocat à la Cour, l'objectif de cette séance interactive – initiée dans le cadre du cycle de conférences BusinessMentoring – était de sensibiliser les «jeunes» entrepreneurs aux risques associés à la négociation et à l'interprétation d'ententes contractuelles. Pour l'occasion, une cinquantaine de participants s'étaient réunis pour s'informer et mieux cerner l'étendue des risques contractuels.

M^e Pol Thielen a, dans un premier temps, délimité le périmètre des risques contractuels, dont l'origine peut être multiple – absence de contrat, problèmes liés à la facturation, à l'émission d'un devis, ou encore aux conditions générales et recouvrement de créances –

puis illustré son propos par des cas pratiques soumis par le public, tels que la rédaction de contrat de distribution et l'établissement de contrats d'exclusivité auprès de fournisseurs.

S'il est donc un enseignement à retenir de cette conférence, c'est que la gestion des risques contractuels commence avant tout par l'identification de pièges juridiques.

En ce sens, la bonne gestion des risques contractuels repose surtout sur la capacité d'anticipation du gestionnaire qui ne doit pas hésiter à s'entourer de personnes compétentes en la matière.

Comme l'expliquait M^e Thielen, «une grande attention doit également être portée à la méthode d'élaboration des contrats. Preuve en est avec les conditions générales de vente – et ses clauses – qui constituent le «socle» de la négociation commerciale... d'où l'importance de bénéficier de conseils juridiques éclairés lors de leur rédaction.»

Enfin, les participants ont pu bénéficier de conseils personnalisés lors du cocktail de clôture. Plus d'informations sur le contenu de cette conférence: www.businessmentoring.lu, rubrique revue de presse. A consulter également sur le site, l'agenda des prochains événements. ■

1,2,3,GO

Grande soirée de clôture à Nancy avec pour thème «L'esprit d'entreprendre: un défi au quotidien!»

Les plans d'affaires innovants de la 10^e édition du parcours inter-régional 1,2,3,GO ont été révélés lors d'une grande soirée de clôture qui s'est déroulée le jeudi 30 septembre dans la Salle d'Honneur des Universités à Nancy.

Cette soirée, organisée en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, avait

pour thème «L'esprit d'entreprendre: un défi au quotidien!», conférence tenue par Bertrand Collomb, ancien PDG de Lafarge et membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

Au Luxembourg, les projets innovants Wakesystems, TALKTO Vision et Reisemobilsitzentwicklung ont été primés pour la qualité de leurs plans d'affaires. Wakesystems a également été

sélectionné comme «Coup de Cœur des Sponsors».

La soirée de clôture 1,2,3,GO est le rendez-vous annuel incontournable pour tous ceux qui souhaitent découvrir ce que la Grande Région recèle de plus précieux en termes d'innovation. Depuis 10 ans déjà, 1,2,3,GO accompagne les porteurs de projets innovants dans l'élaboration de leurs plans d'affaires.

res en les mettant en relation avec des coachs issus d'un réseau interrégional composé de plus de 350 experts de tous les domaines d'activités.

Lors de la dixième édition du parcours, 86 projets innovants ont été acceptés et encadrés gratuitement par les coachs du réseau. 43 porteurs de projet sont allés jusqu'au bout de l'aventure et ont déposé un plan d'affaires convaincant.

Les festivités du 30 septembre, placées sous le haut patronage du Conseil Régional de Lorraine, ont été ouvertes à 18h30 par un mot d'accueil de Jean-Pierre Carolus, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, et de Christophe Choserot, Conseiller Régional. Par la suite, l'invité spécial Bertrand Collomb s'est penché sur la problématique «Comment surmonter les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontés de jeunes entrepreneurs» lors de la conférence sur «L'esprit d'entreprendre: un défi au quotidien».

Le point culminant de la soirée était la mise à l'honneur de tous les plans d'affaires ayant participé à l'édition 2009-2010 du parcours 1,2,3,GO. Les lauréats de cette édition ont été introduits de façon originale par des mini-films réalisés par la société AV Works. Au Luxembourg, les projets Wakesystems, TALKTO Vision et Reismobil-sitzentwicklung ont été primés.

L'objectif de Wakesystems est de faciliter la gestion des écoles de wakeboard – un des sports aquatiques les plus en vogue en ce moment – au niveau mondial par le biais de son nouveau logiciel WakeSys. Celui-ci prend en charge la gestion de tâches quotidiennes d'une école de wakeboard telles que la comptabilité et la facturation. Couplée à un programme de coaching-vidéo appelé WakeCam, cette nouvelle technologie permet des gains de productivité importants.

TALKTO Vision propose un système de diffusion audiovisuelle de messages publicitaires, institutionnels ou promotionnels par écrans et boîtiers dans des lieux de vente.

Associé à une solution Internet, il permet au gestionnaire du point de vente de composer les messages publicitaires lui-même, lui donnant ainsi une autonomie et réactivité totale pour gérer sa communication. En vitrine, ce système augmente le flux de clients passants dans l'établissement, en magasin il informe, et en rayon, il aide à la vente.

Des sièges pour camping-cars offrant un confort maximal tout en gardant un poids minimal ont été conçus par le projet Reismobil-sitzentwicklung. Ce projet fait appel à des techniques tel que l'e-Motion (manipulation électronique de la position des sièges), des systèmes de chauffage et d'aération automatique des sièges, des tissus 3D s'adaptant à la

forme du dos et réduisant les fréquences ressenties du véhicules, prévenant ainsi les nausées. L'objectif est de rendre les déplacements en camping-car plus agréables, ciblant ainsi les principaux utilisateurs: les personnes du 3^e âge à haut pouvoir d'achat.

En Lorraine, le projet Box Passion a séduit les jurés 1,2,3,GO. Il commercialise des coffrets cadeaux pour collectionneurs et passionnés dans des domaines spécifiques, telle que l'automobile ancienne.

Lauréat en Belgique francophone, Mint Car est un projet proposant un nouveau concept pour le traitement rapide de petits dommages causés aux voitures. L'autre lauréat belge, Targetome, a élaboré une nouvelle technologie dans le secteur médical permettant le ciblage thérapeutique par anticorps à partir de biomarqueurs accessibles, conduisant à la destruction ciblée des cellules cancéreuses.

En Allemagne, quatre projets ont été primés: le projet Smatos de Trèves qui a créé un logiciel pour la gestion des dossiers médicaux dans les hôpitaux, le projet Shopsread de Kaiserslautern qui se voue à la commercialisation optimale de sites de e-commerce par des publicités ciblées et la technique du eye-tracking ainsi que les deux projets sarrois Youpec et Carbo-lution Chemicals, dont le premier a mis en place un site web mettant en relation l'offre et la demande de formations et



Les lauréats et autres porteurs de projet de l'édition 2009-2010 d'1,2,3 GO

Comment se porte votre patrimoine ?

C'est une question que vous n'avez pas le temps de vous poser ?

Ou c'est une question à laquelle vous aimeriez la réponse d'un expert ?

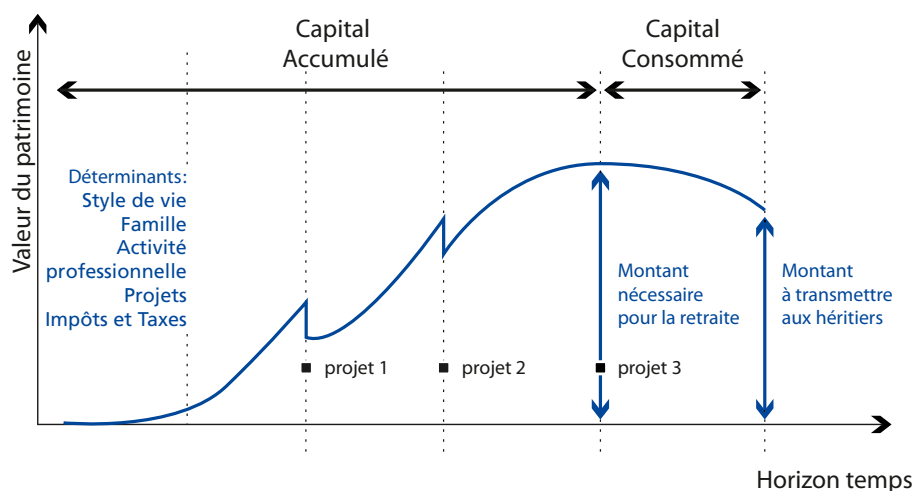
Comment visualiser clairement votre situation patrimoniale et financière ?

Que vous soyez chef d'entreprise, cadre dirigeant, entrepreneur ou commerçant, investisseur, vous partagez un problème commun : trop accaparé par vos activités quotidiennes et professionnelles, vous avez rarement l'occasion de prendre le temps nécessaire pour faire votre propre bilan patrimonial. Vous ne disposez pas du recul qui vous permettrait de trouver des réponses claires aux questions qui reviennent sans cesse : "Quel est précisément mon patrimoine ?", "Comment puis-je assurer mon train de vie futur en toute sérénité ?", "Puis-je me permettre d'acheter une maison au soleil ou prévoir, dès à présent, une donation au profit de mes enfants ?" ou "Puis-je réduire mes charges fiscales ?". Face à ces interrogations récurrentes, les spécialistes de Dexia Private Banking ont développé une innovation capable d'apporter des projections et de faciliter vos prises de décisions. Bien plus qu'une image statique, il vous faut une vision et une perspective qui intègrent votre propre cycle de vie et vos projets.

Les experts de Dexia Private Banking vous aident à trouver une réponse.

Si nous devons comparer l'outil de Planification Financière à une autre technologie, ce serait à un simulateur d'avion. Détaillé et interactif, le système intègre tout d'abord une série de données connues : vos liquidités, biens immobiliers, investissements, dépenses et rendements actuels, ... Vous obtenez une bonne image de votre patrimoine ainsi qu'une anticipation claire de vos revenus et dépenses, à différentes échéances. La démarche devient dynamique lorsque vous intégrez dans le système les projets qui vous tiennent à cœur. Le simulateur

génère alors les différentes trajectoires de votre situation globale, en fonction des critères choisis, des étapes de votre vie. Les risques liés sont représentés via des cônes dont les limites supérieures et inférieures indiquent les projections optimistes ou pessimistes. Mais une telle technologie sert surtout de base pour ouvrir différentes pistes de réflexion pour un diagnostic approfondi et pour une planification ciblée en fonction de vos besoins et de vos projets : arbitrage entre les différentes catégories d'avoirs, scénarios de revenus et de dépenses, proposition de structuration du patrimoine, planification successorale, réflexion fiscale, ...



Ce graphique représente de façon synthétique la situation d'une personne qui, peut-être comme vous, s'est construit un capital au cours de sa vie professionnelle. Ses objectifs peuvent varier en fonction des grandes étapes de sa vie. Nous aidons à les anticiper.

Dexia Banque Internationale à Luxembourg, société anonyme
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, RCS Luxembourg B-6307

Private Banking

Votre bilan patrimonial
offert jusqu'au
31/12/2010.

Appelez nos spécialistes
Private Banking au
4590-3344.

Vous êtes le point de départ.

Vous constituez la clé du succès de votre gestion patrimoniale. C'est grâce aux informations que vous nous transmettez que cette analyse dynamique de votre patrimoine pourra être précise et détaillée (des données erronées ou incomplètes biaisent inévitablement les conclusions). Sa mise en œuvre commence par un entretien en profondeur avec un duo constitué d'un conseiller en Private Banking et d'un expert en Planification Financière.

Vous vous installez aux commandes d'un simulateur unique en son genre, capable de générer un bilan patrimonial et des projections d'évolution. Ensemble, vous configurez le simulateur et pouvez rapidement envisager différents "plans de vols" pour votre patrimoine en fonction de vos objectifs. Cependant, c'est vous qui restez aux commandes de vos investissements en disposant de la technologie et des recommandations permettant de prendre sereinement les décisions importantes.



Charles-Antoine
d'Ansembourg
Directeur Wealth
Management
Private Banking

Claude Eyschen
Directeur Marché
Luxembourg Private Banking



Expertise et savoir-faire.

Cet outil, propre à Dexia BIL, est développé à partir des technologies de simulation et de probabilités. Dexia Private Banking est heureuse de vous le faire découvrir en vous offrant un Bilan Patrimonial gratuit (jusqu'au 31.12.2010). Il s'adresse à des personnes disposant d'un patrimoine diversifié. Chez Dexia BIL, la planification financière est un métier à part entière. Elle s'appuie sur une méthodologie exclusive. L'essentiel est de vous montrer des éléments clairs et synthétiques ainsi que l'évolution probable de votre patrimoine mobilier et immobilier qui en résulte, pour prendre les bonnes décisions. Notre objectif est de vous apporter un accompagnement complet, tout au long de votre vie, pour préserver, accroître, structurer ou transmettre votre capital.

Vous avez des questions à ce sujet ?
Vous souhaitez prendre rendez-vous avec un de
nos spécialistes Private Banking pour un bilan patrimonial ?
Appelez-nous au **4590-3344** du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

DEXIA

dont le deuxième a développé une plateforme internet pour commercialiser des assortiments de réactifs chimiques sur mesure pour les besoins des universités et laboratoires de recherche.

Tous ces lauréats ont été récompensés par un soutien financier de 4.500 € chacun afin de les aider à démarrer leur projet innovant. La catégorie spéciale «Coup de Cœur des Sponsors» a été attribuée cette année à Wakesystems,

qui s'est vu doubler la somme de son soutien financier.

Par ailleurs, les 43 porteurs de projets ayant participé au parcours 1,2,3,GO ont obtenu des chèques-cadeaux pour des services informatiques, sponsorisés par les sociétés ICT7 (Luxembourg et Belgique), Neftis (Lorraine) et a3 systems (Sarre).

Après la remise des certificats à tous les participants, l'animateur de la soirée, Jérôme Prod'Homme, a cédé la parole à

Robert Dennewald, président de Business Initiative a.s.b.l., qui a conclu la soirée.

L'événement s'est terminé par un cocktail festif en présence des porteurs de projet, des membres du réseau 1,2,3,GO, des différentes personnalités du monde économique et politique de la Grande Région, des partenaires et sponsors ainsi que de la presse de la Grande Région. ■

26 octobre 2010

Propriété intellectuelle et contrat de travail: un enjeu stratégique pour l'entreprise



© Luxinnovation

Centre de Recherche Public Henri Tudor

Les innovations issues de projets et travaux de recherche-développement et d'innovation (RDI) peuvent être protégées par des droits de propriété intellectuelle.

Dans le processus de gestion et de protection des droits de propriété intellectuelle, les relations entre employeur et employé revêtent un caractère particulier. Lors de l'établissement du contrat de travail, il convient donc de clarifier la question de ces droits et de leurs retombées financières.

Qu'il s'agisse de contrats de travail ou de collaboration, d'accords de confidentialité, de bases de données, de logiciels, de listings clients, de noms commerciaux, de publications ou même de savoir-faire, toute activité peut être liée à la propriété intellectuelle.

Dans le cadre de la gestion de cette dernière, les salariés qui sont les inventeurs ou les auteurs de l'innovation, ne doivent pas être oubliés. Quelle que soit la nature de son activité, un salarié peut, en effet, individuellement être amené à créer des œuvres susceptibles d'être protégées.

Qui est, dans ce contexte, le propriétaire d'un droit de propriété intellectuelle (brevet, marque, dessin et modèle, droits d'auteur, logiciel,...): salariés, employeurs?

Les droits relatifs à la création ou l'invention d'un salarié profitent-ils automatiquement à l'employeur? Que dit la loi en la matière? Comment notifier dans un contrat de travail la ges-

tion de ces droits entre le salarié et son employeur?

Pour répondre à ces questions et comprendre les enjeux que représente la propriété intellectuelle dans l'établissement d'un contrat de travail, Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, en collaboration avec l'Office de la Propriété Intellectuelle du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et le Centre de Veille Technologique et Normative (CRP Henri Tudor), vous invite à participer à la conférence «Propriété intellectuelle et

contrat de travail: un enjeu stratégique pour l'entreprise», le 26 octobre 2010 de 18h00 à 20h00 au Centre de conférences de la Chambre de Commerce.

L'évènement vise à sensibiliser les employeurs et les employés sur l'importance de cet aspect du contrat de travail et à leur donner les bases de la législation luxembourgeoise. Des illustrations par des cas de jurisprudence seront également présentées.

Entrée gratuite. Inscription obligatoire.

Présentations en langue française.

■ Programme

- 17h45 – Accueil des participants
- 18h00 – Mot de bienvenue Dr. Frédéric Melchior, Luxinnovation;
- 18h10 – Création salariale: interaction entre contrat de travail et propriété intellectuelle Jean-Luc Pütz, juge au Tribunal d'arrondissement de Luxembourg;
- 19h40 – Séance de questions/réponses.

Pour plus d'informations sur la conférence «Propriété intellectuelle et contrat de travail: un enjeu stratégique pour l'entreprise» et sur les modalités d'inscription, veuillez contacter:

Luxinnovation GIE – Frédéric Melchior

Tél: (+352) 43 62 63-1 – Fax: (+352) 43 81 20 – E-mail: frederic.melchior@luxinnovation.lu

Pour rester informé, consultez régulièrement le site Internet de Luxinnovation: www.luxinnovation.lu ainsi que le Portail Luxembourgeois de l'Innovation et de la Recherche: www.innovation.public.lu.

Créez votre entreprise innovante!
Des entrepreneurs aident des entrepreneurs.

123GO TOANS

○ Un réseau d'experts de la Grande Région
 ○ Coaching gratuit
 ○ Parcours annuel de plan d'affaires
 ○ 65 000€/an de soutien financier
 ○ Renseignements et inscription gratuite en toute confidentialité sur notre site web

www.123go-networking.org

NOS PARTENAIRES FINANCIERS:
 AccelorMittal, PUCS/WERHOUSE/COPIERS, Euronext, IF, SESA, ICT7A, BIP Investment Partners, Ceraltit S.A., La Luxembourgeoise, Adecco

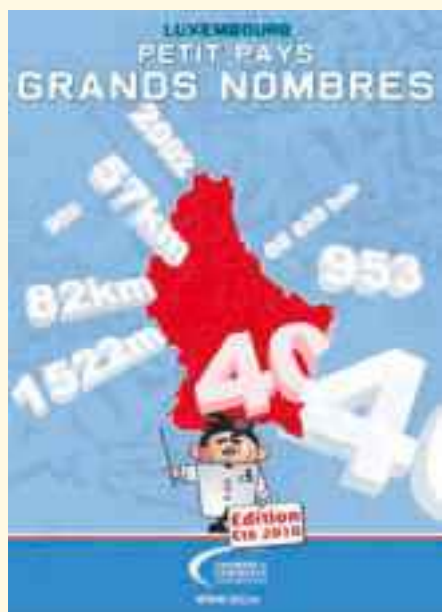
NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS:
 Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg, GS+G, Lorraine

NOS PARTENAIRES MEDIAS:
 paperJam, Le Jeudi, Quotidien Tageblatt, Entreprises, PME, Trends, SZ, SR1, lola, er la, Format S.à.r.l.

ORGANISE PAR:
 Fedil, UIC, Lorraine, ectf, etc.

Actualisation

«Luxembourg: Petit pays, Grands nombres», troisième cure de jouvence



La brochure, dont la première édition par la Chambre de Commerce date de mai 2008, vient d'être actualisée pour la 3^e fois. Instrument à la fois ludique et pédagogique, celle-ci s'adresse aux jeunes avec l'objectif de les sensibiliser à l'économie en général et aux spécificités de l'économie luxembourgeoise en particulier. L'idée étant de susciter la curiosité des jeunes et de contribuer de cette manière à la

promotion de l'esprit d'entreprise tout comme de permettre au lecteur de s'approprier les ordres de grandeur de l'économie luxembourgeoise et de découvrir les principales caractéristiques économiques et sociales du pays.

Consciente de l'importance de la sensibilisation des plus jeunes à l'économie et au monde de l'entreprise, la Chambre de Commerce organise régulièrement des visites dans les écoles, accueille des groupes d'élèves, fournit des informations et statistiques aux étudiants pour leurs travaux et s'implique dans de nombreuses activités et initiatives sur le plan national. Afin de sensibiliser davantage les élèves au monde économique au sein duquel ils seront appelés à évoluer au cours de leur vie professionnelle, la Chambre de Commerce a édité ce document pédagogique intitulé «Luxembourg: Petit pays, Grands nombres».

L'approche retenue est celle de la mise en parallèle entre, d'une part, la petite taille du pays et, d'autre part, ses nombreuses facettes, son dynamisme, ses bonnes performances économiques et sociales, la qualité de ses infrastructures et sa diversité démographique et culturelle.

Cette publication, structurée en vingt chapitres, présente notamment les principaux fondamentaux économiques, tels que les chiffres relatifs au Produit Intérieur Brut et aux échanges commerciaux, mais également les principales données historiques, socio-économiques, géographiques et démographiques. L'accent est mis sur l'appartenance du Luxembourg à des entités géographiques de taille importante, telles la Grande Région et l'Union européenne, ainsi que sur les différents secteurs d'activité qui contribuent à la prospérité du Grand-Duché. Pour chacun des chapitres, les sources utilisées sont mentionnées de manière à permettre au lecteur intéressé d'approfondir ses connaissances.

En raison de l'évolution constante des statistiques qui y sont présentées, ce document est régulièrement mis à jour soit sur papier, soit en version électronique. La 4^e version, exclusivement électronique, peut être téléchargée sur le site Internet de la Chambre de Commerce, dans la rubrique «Publications» du site Internet: www.cc.lu.

La dernière mise à jour de la version imprimée a été effectuée en août dernier. ■



Les BRIC, une opportunité pour les exportateurs du Luxembourg

Le STATEC vient de publier «Regards 10-2010» consacré aux exportations du Luxembourg dans les BRIC.

Les BRIC, à savoir le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, représentent plus de 40 % de la population mondiale, environ 15 % du PIB du monde et respectivement 15 % et 9 % des exportations mondiales de biens et de services. En moins de dix ans, la part relative des exportations de biens des BRIC dans le commerce mondial a plus que doublé et cette croissance est allée de pair avec une très forte augmentation des importations.

Part des BRIC dans les exportations

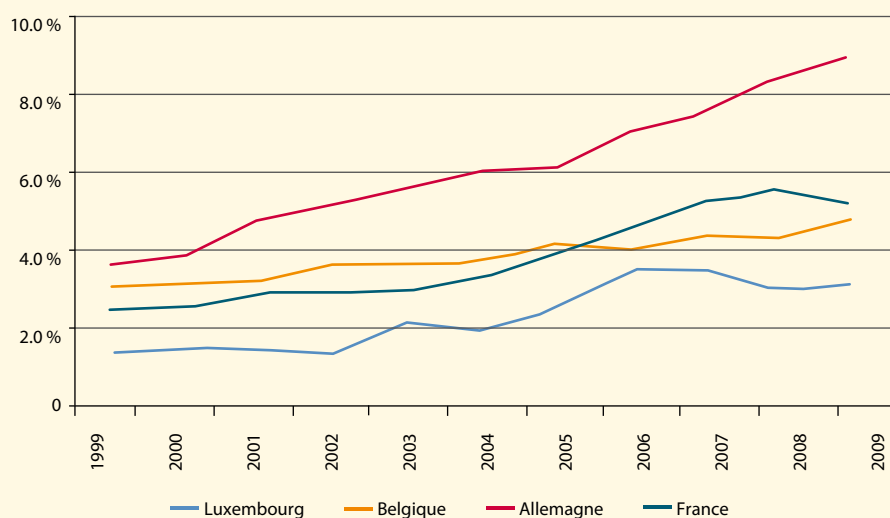
La part des exportations de marchandises vers les BRIC est passée de 1,3 % des exportations totales en 2002 à 3,1 % en 2009.

Compte tenu de la forte orientation des exportations du Luxembourg vers les marchés limitrophes, il convient de comparer les expéditions vers les BRIC par rapport aux seules exportations hors de l'Union européenne. Sous cet angle, les BRIC couvrent une part relativement importante: près de 20 % des exportations extra-UE de marchandises du Luxembourg sont destinées à ces pays, soit une part similaire à celle de la Belgique et bien plus élevée que celle de la France (13,7 %). Seule l'Allemagne, parmi les pays voisins du Luxembourg, est proportionnellement plus présente sur ces marchés avec 24 % de ses exportations extra-UE.

Prédominance des exportations de services autres que financiers et voyages

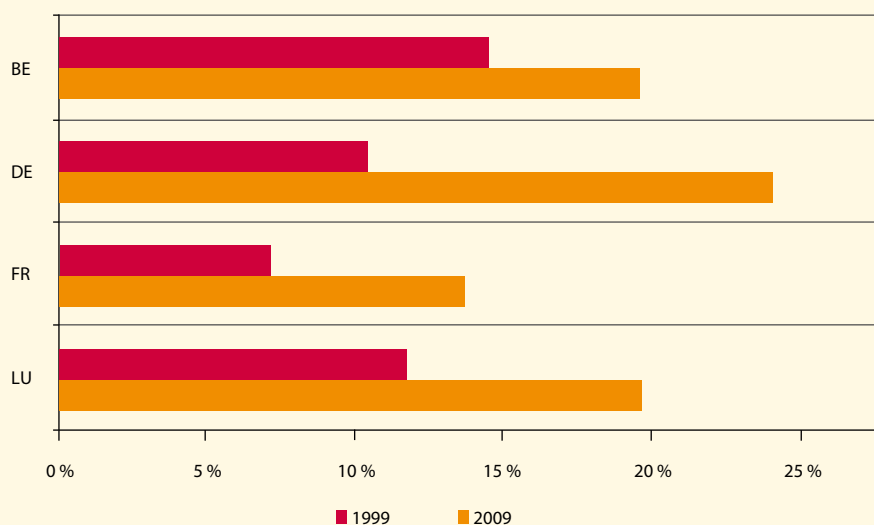
En 2009, les exportations de biens vers les BRIC se sont chiffrées à 290 millions EUR, contre 487 millions EUR pour les exportations de services.

Graphique 1: Part des BRIC dans les exportations du Luxembourg et ses pays voisins



Source: Eurostat

Graphique 2: Part des BRIC dans les exportations extra-UE du Luxembourg et de ses voisins



Source: Eurostat

Depuis 2008, les seules exportations de services autres que financiers et voyages dépassent le montant des exportations de biens; en 2009 lesdites exporta-

tions de services autres que financiers et voyages se sont chiffrées à 361 millions EUR, soit un chiffre proche du total des ventes de biens aux États-Unis.

■ Prédominance des exportations de biens d'équipement

Traditionnellement, les métaux représentent le premier groupe de produits à l'exportation avec une part atteignant environ un tiers du total des exportations luxembourgeoises au cours des cinq dernières années. En ce qui concerne les exportations du Grand-Duché vers les BRIC, les biens d'équi-

pement sont, avec 45 % du total, de loin le principal groupe de produits, et ce devant les métaux (27 %).

■ Prédominance de quelques firmes exportatrices

En termes d'entreprises, tant les exportations de biens que de services sont très concentrées et les principaux exportateurs couvrent une large part des ventes. Par ailleurs, le nombre des fir-

mes actives sur ces marchés est encore relativement limité et varie pour les marchandises entre 60 et 120 unités par marché.

Le STATEC conclut notamment que l'économie luxembourgeoise a partiellement bénéficié de l'essor économique des BRIC, mais qu'il y a encore des opportunités à exploiter de manière directe et indirecte. ■

8. Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz

Gesundheit als Wirtschaftsfaktor



Am 14. Dezember 2010 findet die achte Deutsch-Luxemburgische Wirtschaftskonferenz statt, die von der Handelskammer des Großherzogtums Luxemburg in Zusammenarbeit mit der Deutschen Botschaft in Luxemburg und der ahk debelux ausgerichtet wird.

Unter dem Thema „Gesundheit als Wirtschaftsfaktor“ beleuchten Experten die Frage, welche Auswirkung die demographische Entwicklung der Bevölkerung mit ihren wachsenden medizinischen Bedürfnissen auf eine bedarfsgerechte Forschung haben wird und wie die Wirtschaft auf die Chancen und Herausforderungen dieser wichtigen Zukunftsbranche „Medizintechnik“ reagiert.

Darüber hinaus haben die Teilnehmer am Rande der Konferenz die Mög-

lichkeit, eine Ausstellung zu besichtigen, in der neueste medizintechnische Entwicklungen und Projekte deutsch-luxemburgischer Zusammenarbeit in der Medizintechnik vorgestellt werden.

Als Redner haben zugesagt:

- Herr Mars Di Bartolomeo, Minister für Gesundheit und Sozi-

ale Sicherheit des Großherzogtums Luxemburg;

- Herr Prof. Dr. Thomas Schmitz-Rode, Direktor des Instituts für angewandte Medizintechnik an der Rheinisch-Westfälischen Technischen Hochschule Aachen;
- Herr Dr. Emanuele Gatti, Mitglied des Vorstands und CEO der Fresenius Medical Care AG
- Herr Dr. Jean-Claude Schmit, Präsident der Integrated Biobank of Luxembourg (IBBL)
- Herr Claude Kremer, Vorstandsvorsitzender der „Association of the Luxembourg Fund Industry“ (ALFI)

Zu der nunmehr achten Konferenz dieses Veranstaltungszyklus sind interessierte Unternehmer aus Luxemburg und der Grossregion herzlich eingeladen.

Die Gespräche lassen sich beim anschließenden Cocktail-Empfang in entspannter Atmosphäre fortsetzen. ■

Tagungsort: Handelskammer Luxemburg, 7, rue Alcide de Gasperi,

L-1615 Luxemburg-Kirchberg – **Zeit:** 10.00 – 12.00 Uhr

Kontakt: Wirtschaftsabteilung der Handelskammer Luxemburg

Tel.: (+352) 42 39 39-350 – E-mail: eco@cc.lu

Sollte diese Konferenz auf Ihr Interesse stossen, so können Sie sich gerne über die Internet Seite der Handelskammer Luxemburg (www.cc.lu), unter dem Menüpunkt „Calendrier Chambre de Commerce“ einschreiben

Les CFD: la nouvelle façon d'investir

- Profitez d'effets de levier élevés
- Accédez aux marchés mondiaux à partir d'un compte unique
- Bénéficiez de plus de 35 ans d'expertise d'un leader, IG Group Holdings plc, coté à la Bourse de Londres

Découvrez les CFD sur
www.igmarkets.lu

Tél: +352 24 87 11 17



Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site www.cc.lu (rubrique «Avis»).

■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Projet de règlement grand-ducal relatif à la Marque Nationale de la viande de porc et des produits transformés à base de viande de porc Marque Nationale. (3708KLA)

Projet de règlement grand-ducal fixant la liste nationale des variétés des espèces de plantes agricoles. (3709SAN)

■ Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de loi portant introduction d'un taux de cotisation unique dans l'assurance accident et modifiant:

1. le Code de la Sécurité Sociale;
2. la loi modifiée du 18 avril 2008 concernant le renouvellement du soutien au développement rural. (3710WMMR)

■ Ministère de la Santé

Avant-projet de règlement grand-ducal portant inscription de substances actives à l'annexe I de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (Directives 2010/50/UE et 2010/51/UE) (3712SAN)

■ Ministère de la Justice

Projet de loi portant renforcement du cadre légal en matière de lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme. (3714ZCH)

■ Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 5 octobre 2000 concernant l'aide financière de l'Etat pour études supérieures. 3715WMMR

■ Ministère d'Etat – Communications

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 29 juillet 2008 déterminant le plan d'al-

lotissement et d'attribution des ondes radioélectriques (Plan des fréquences). (3716CCH)

■ Ministère des Finances

Projet de loi modifiant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée et portant transposition

- de l'article 3 de la directive 2008/8/CE du Conseil du 12 février 2008 modifiant la directive 2006/112/CE en ce qui concerne le lieu de prestations de services;
- de la directive 2009/69/CE du Conseil du 25 juin 2009 modifiant la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée en ce qui concerne la fraude fiscale liée aux importations;
- de la directive 2009/162/UE du Conseil du 22 décembre 2009 modifiant diverses dispositions de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée. (3717TAN)

■ Ministère du Logement

Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 25 février 1979 concernant l'aide au logement et visant à abroger la bonification d'intérêt généralisée. (3718CCH)

■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 16 juillet 1999 portant nomenclature et classification des établissements classés. (3711KLA)

Projet de loi «REACH». PL (3713QLU)

Projet de règlement grand-ducal portant:

1. transposition de la directive 2009/112/CE de la Commission du 25 août 2009 modifiant la directive 91/439/CEE du Conseil relative au permis de conduire;
2. transposition de la directive 2009/113/CE de la Commission du 25 août 2009 modifiant la directive 2006/126/CE du Parlement européen et du Conseil relative au permis de conduire et
3. modification de l'article 77 de l'arrêt grand-ducal modifié du 23 novembre 1955 portant règlement de la circulation sur toutes les voies publiques. (3719BJO)

Droit du travail

Contrôle des malades: modification applicable à partir du 1^{er} novembre 2010

La modification comporte certains changements majeurs concernant les droits et devoirs des personnes portées incapables de travailler. Suite à ces changements, la Caisse Nationale de Santé informe sur les dispositions suivantes:

- aucune sortie n'est permise les 5 premiers jours de l'incapacité de travail;
- à partir du 6^e jour d'incapacité de travail (pour les sorties non contre-indiquées par le médecin traitant), les horaires de sortie autorisée sont fixés entre 10.00 et 12.00 heures le matin et entre 14.00 et 18.00 heures l'après-midi;
- interdiction à une personne portée incapable de travailler:
 - la participation à des activités sportives (sauf indication médicale);
 - l'exercice d'une activité incompatible avec son état de santé;
 - la fréquentation d'un débit de boissons ou établissement de restauration, sauf pour la prise d'un repas dès le 1^{er} jour d'incapacité

de travail et sous réserve d'une information préalable à la Caisse nationale de santé;

- la personne portée incapable de travailler est tenue de fournir à la Caisse son adresse exacte (lieu, rue, numéro, étage, ...) où elle séjourne pendant son incapacité de travail;
- les sorties indispensables pour se rendre au Contrôle médical de la sécurité sociale, chez le médecin traitant ou tout autre fournisseur de soins sont autorisées à tout moment et sont, le cas échéant, à documenter par la personne contrôlée.

■ Assurance maladie/coassurance: pas de modifications de la couverture des étudiants malgré les changements au niveau des allocations familiales

La loi du 26 juillet 2010 portant sur l'aide financière de l'Etat pour études supérieures dispose entre autres que le bénéficiaire de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance volontaire s'étend:

Extrait de l'article 7 du Livre I^{er} du Code de la sécurité sociale

- (3) *aux enfants légitimes, légitimés, naturels et adoptifs de l'assuré principal pour lesquels il obtient une modération d'impôt en application des articles 122 et 123 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;*
- (4) *aux enfants recueillis d'une manière durable dans le ménage de l'assuré et auxquels celui-ci assure l'éducation et l'entretien, pour lesquels l'assuré, son conjoint ou son partenaire au sens de l'article 2 de la loi du 9 juillet 2004 relative aux effets légaux de certains partenariats obtient*

une modération d'impôt en application des articles 122 et 123 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;

- (5) *aux ayants droit visés sous 3) et 4) âgés de moins de trente ans et pour lesquels la modération pour enfants n'est plus accordée, s'ils disposent de ressources inférieures au revenu minimum garanti pour une personne seule tel que défini par la loi modifiée du 29 avril 1999 portant création d'un droit à un revenu minimum garanti.*

Alors que jusqu'à présent la coassurance des enfants était conditionnée par l'octroi des allocations familiales, la modification de l'article 7 du Code de la sécurité sociale renverra à partir de l'année scolaire 2010 – 2011 à la modération d'impôt

pour enfants prévue aux articles 122 et 123 L.I.R., qui est accordée au contribuable en cas d'études d'enfants âgés de moins de 27 ans. En fait, la couverture des étudiants en matière d'assurance maladie ne subit pas de modification.

En ce qui concerne la coassurance des enfants des frontaliers, il y a lieu de rappeler que d'après la réglementation européenne l'appartenance au ménage de l'assuré se détermine en fonction de la législation du pays de résidence. Une modification de la législation luxembourgeoise n'a donc pas d'incidence sur la situation en matière d'assurance maladie des enfants du travailleur frontalier.

(Communiqué par la Caisse Nationale de Santé) ■

Pour tout renseignement complémentaire:
www.cns.lu, rubrique «Législation»



Jurisprudence

Report de pertes dans le cas du «Mantelkauf»

Par arrêt du 15 juillet 2010, numéro 25957 Ca du rôle, la Cour administrative a reconnu la déduction des pertes fiscales antérieures dans le chef d'une société de capitaux luxembourgeoise, mais les juges n'excluent pourtant pas d'office et en toute hypothèse une appréciation éco-

nomique d'une opération concrète afin de vérifier si elle n'est pas constitutive d'un abus de droit dont l'existence doit être admise au cas où la personnalité juridique et fiscale de la société est utilisée aux seules fins de contourner le caractère personnel du droit au report de pertes, et l'interdiction en découlant

d'une transmission desdites pertes dans le seul but d'user des pertes reportables afin d'éviter l'imposition des bénéfices afférents. Les juges précisent à ce sujet que «les circonstances dans lesquelles le report de pertes est réclamé par une société ayant cessé son activité antérieure et n'ayant plus disposé d'un

actif social d'une valeur économique relevante, dans lesquelles les parts de cette société ont été cédées à de nouveaux associés et que cette société exerce ensuite une activité entièrement différente, éventuellement déjà antérieure dans le chef des nouveaux associés, et profitable doivent être qualifiées d'indices dans le sens de l'existence d'un abus de droit. Dans l'hypothèse où un tel abus de droit au sens du § 6 (1) de la loi d'adaptation fiscale du 16 octobre 1934, dite «Steueranpassungsgesetz» (StAnpG), se trouverait vérifié, le report de pertes d'exercices antérieurs devrait être refusé conformément au § 6 (2) StAnpG.»

Les juges estiment donc que les constructions à vocation purement fis-

cale («Mißbrauch von Gestaltungsmöglichkeiten») sont susceptibles d'être remises en cause sur la base de l'état actuel de la législation en appliquant la théorie de l'abus de droit.

Sur la base de l'arrêt précité, les bureaux d'imposition suivent les instructions suivantes:

- le droit au report de pertes antérieures n'est pas refusé pour la seule raison que les associés changent, soit partiellement, soit intégralement, et que la collectivité continue ses activités économiques ou étend son objet social;
- le droit au report de pertes antérieures est refusé si le bureau d'imposition peut conclure sur la base des circonstances du rachat de la

société en pertes, telles que la cessation de l'activité antérieure ayant généré les pertes, l'absence d'actif social ayant une valeur économique réelle (coquille vide), la cession des parts de la société avec changement presque concomitant d'activité, que l'opération de rachat peut être qualifiée comme étant abusive si elle a été réalisée dans le seul but d'utiliser des pertes reportables afin de neutraliser l'imposition des bénéfices.

(Communiqué par l'Administration des contributions directes) ■

Propriété intellectuelle

Le registre des brevets accessible sur Internet



Pour répondre aux besoins liés à la simplification administrative et afin d'accroître la transparence pour les clients et les utilisateurs du système des brevets, les données bibliographiques des brevets luxembourgeois sont dorénavant consultables via Internet sur le site www.bibliopi.lu.

Le service de recherche dans le Registre des brevets, édité par l'Office de la propriété intellectuelle (OPI), met à la disposition du public les infor-

mations liées aux données bibliographiques:

- des demandes de brevets luxembourgeois (LU), des certificats complémentaires de protection pour médicaments (CCP) et des certificats complémentaires de protection pour produits phyto-pharmaceutiques (CY) déposées à partir du 1^{er} janvier 1997;
- des demandes de brevets européens (EP) délivrées et désignant

le Luxembourg, et déposées à partir du 1^{er} janvier 1987.

La base est mise à jour quotidiennement. ■

Travail/Emploi

Prolongation des mesures pour l'emploi des jeunes

Le Conseil de gouvernement du 24 septembre 2010 a approuvé le projet de loi modifiant la loi du 11 novembre 2009 concernant les mesures temporaires pour l'emploi des jeunes.

Le projet de loi a pour objet de **prolonger pour une durée de 12 mois** la loi du 11 novembre 2009 qui a mis en place différentes mesures afin d'atténuer les effets de la crise économique sur le chômage des jeunes. Ces mesu-

res, initialement limitées au 31 décembre 2010, visent à aider les jeunes diplômés et les jeunes non-diplômés à trouver un emploi stable. ■

A man wearing a white hard hat and a dark jacket over a plaid shirt is holding a clipboard and a pen. He is looking slightly to the right with a serious expression. The background is a large warehouse with high ceilings and metal shelving units filled with boxes.

Je travaille dur
pour mon argent.

Je n'ai pas besoin d'un utilitaire
qui me vide le portefeuille.

20 novembre 2010

Conférence nationale pour l'intégration: «S'écouter et agir: haut a muer»



Le 20 novembre 2010, tous les citoyens intéressés sont invités à faire entendre leur voix au sujet de l'intégration, en présence notamment de ministres, à la Conférence nationale pour l'intégration (CNI).

Cette première Conférence nationale

pour l'intégration débattera du rôle de chacune et de chacun, luxembourgeois(e) et non-luxembourgeois(e), dans le processus de l'intégration des étrangers au Luxembourg.

Si les multiples facettes de l'intégration vous intéressent, si vous désirez participer activement aux débats et si vous souhaitez rencontrer des personnes avec les mêmes préoccupations que vous, la CNI est l'évènement à ne pas manquer.

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration en téléchargeant le programme détaillé sur le site www.olai.public.lu ou en contactant directement le (+352) 247-85725. ■

Nouvelle parution

Sécurité et Santé en droit du travail luxembourgeois



James Junker, inscrit au barreau de Luxembourg depuis 1986 et spécialisé en droit du travail, droit administratif et droit des sociétés, vient de publier aux éditions Paul Bauer un nouvel ouvrage intitulé «Sécurité et Santé en droit du travail luxembourgeois».

Cet ouvrage, dont la préface a été rédigée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration Nicolas Schmit, est illustré par de nombreux

jurisprudences luxembourgeoises. Il dresse, dans un langage clair et accessible, le bilan des obligations et responsabilités des divers acteurs impliqués en matière de sécurité et santé au travail.

L'ouvrage s'adresse aussi bien aux praticiens du droit qu'aux employeurs, salariés et spécialistes en la matière que sont les coordinateurs sécurité et santé, délégués à la sécurité et travailleurs désignés. ■

James Junker, Sécurité et Santé en droit du travail luxembourgeois, 200 pages
ISBN: 978-2-919885-07-7 disponible au prix de 58 EUR à la librairie um
Fieldgen – 3, rue Glesener – L-1631 Luxembourg
Tél.: (+352) 48 88 93 – Fax: (+352) 40 46 22 ou sur internet www.libuf.lu



Mon Utilitaire.
Le nouveau Vito.

www.mercedes-benz.lu/vito



Mercedes-Benz

Publication de l'annuaire de la compétitivité 2010



(dr. à g.) Norry Dondelinger* et Michel Brachmond*, Chambre des Métiers, Pierre Bley, secrétaire général de l'U.E.L., Nicolas Soisson, président du groupe de travail U.E.L. «Affaires économiques et fiscalité», Jean-Christophe Burkel, U.E.L., Carlo Thelen*, Chambre de Commerce, Nicolas Simons, U.E.L., Anne-Sophie Theissen*, Chambre de Commerce

(* sont des membres du groupe de travail U.E.L. «Affaires économiques et fiscalité»)

Publié par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises et destiné à tous ceux qui s'intéressent et/ou qui participent au débat national sur la compétitivité, l'Annuaire de la compétitivité offre un panorama clair et synthétique de la situation compétitive du Luxembourg, à travers 22 indicateurs (9 indicateurs de compétitivité-coût, 7 indicateurs de compétitivité hors coût et 6 indicateurs de niveau de vie/cohésion sociale). La publication de l'Annuaire de la compétitivité s'inscrit dans la logique de l'analyse à laquelle procède l'U.E.L. tous les ans à la suite de la présentation du rapport «Une paille dans l'acier» par le professeur Fontagné en 2004, étude consacrée au modèle de développement de l'économie luxembourgeoise. Il s'appuie sur des sources officielles internationales (OCDE, Commission européenne, Eurostat).

La compétitivité est au cœur du modèle de développement luxembour-

geois. C'est le degré de compétitivité des entreprises luxembourgeoises qui détermine le niveau des activités économiques et qui génère la croissance économique. C'est le degré de compétitivité des entreprises qui permet d'améliorer durablement le niveau de vie des habitants, de leur procurer un haut niveau d'emploi, des salaires attractifs et un niveau élevé de cohésion sociale. La compétitivité constitue un moyen de relever le niveau de vie et d'améliorer le bien-être social. La compétitivité ne constitue pas une fin en soi, mais un outil au service du bien-être.

L'annuaire de la compétitivité 2010 souligne également le caractère non durable du modèle luxembourgeois qui requiert une croissance extrêmement forte pour ne pas s'effondrer.

Pour illustrer le caractère non soutenable du modèle de développement luxembourgeois, l'U.E.L. s'intéresse à la question suivante: quel est le niveau de croissance nécessaire que le Luxembourg

doit atteindre pour préserver le niveau de vie de ses habitants, pour maintenir l'équilibre financier de la sécurité sociale ou encore pour réduire le chômage? La réponse à cette question est surréaliste puisque, à politique inchangée, le modèle luxembourgeois a actuellement besoin d'une croissance du PIB réel d'au moins 5 à 6 % pour atteindre ces objectifs.

Il est donc impératif de rétablir la compétitivité des entreprises luxembourgeoises pour stimuler la croissance économique et en même temps de réformer le modèle luxembourgeois, car même une forte croissance économique ne pourra pas, à elle seule, résoudre tous les problèmes et défis qui se posent à notre pays.

L'Annuaire de la compétitivité est un exercice récurrent et sera publié tous les ans.

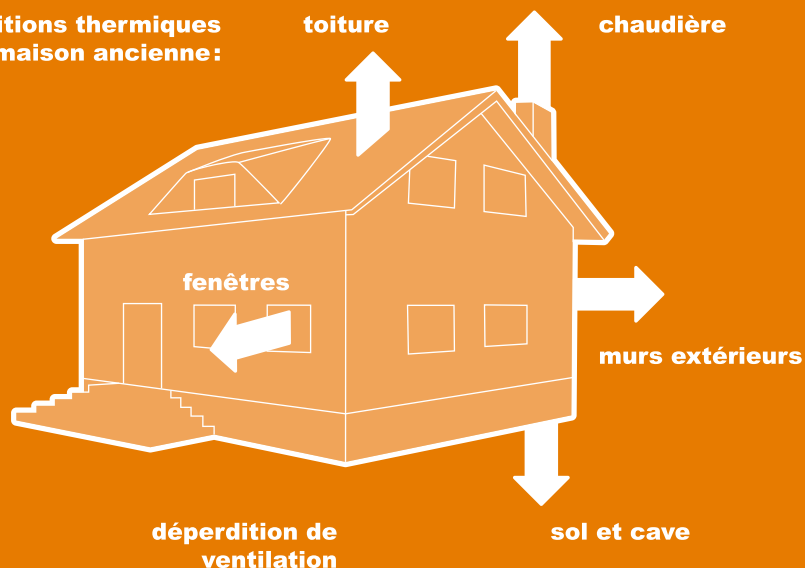
Il est téléchargeable le site Internet www.uel.lu, rubrique «Prises de position».

70%

d'économies grâce à une rénovation énergétique

Rendez-vous
à la Foire d'Automne
du 16 au 24 octobre,
Stand 9B42, et profitez
de notre conseil de
base gratuit

Déperditions thermiques
d'une maison ancienne :



**myenergy, la structure nationale
pour le conseil en énergie.**

Tous les conseils de base professionnels et gratuits pour réduire
votre consommation d'énergie, pour valoriser les énergies
renouvelables et pour accéder aux subventions de l'État!

Hotline gratuite:
8002 11 90
www.myenergy.lu

myenergy
Luxembourg



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DES INFRASTRUCTURES
Département de l'Environnement

Assurance maladie

L'UEL dénonce l'adoption du projet de loi portant réforme de l'assurance maladie

L'UEL est consternée par le fait que le ministre de la Santé et de la Sécurité sociale ait fait adopter le projet de loi portant réforme du système de soins de santé et de l'assurance maladie par le Conseil de Gouvernement en sa séance du 23 septembre sans avoir recouru au préalable à une concertation avec les organisations patronales, pourtant appelées à lui soumettre leurs propositions de réforme et d'économies.

Alors que le ministre a une fois de plus jugé inutile de concerter les organisations patronales, l'UEL réitère sa demande de décharger les entreprises de la gestion des prestations en nature de l'assurance maladie et partant aussi de toute augmentation future des charges sociales afférentes. La proposition de relever les cotisations patronales est en contradiction avec l'accord tri-

partite de 2006 visant à endiguer le coût indirect du travail. Qui plus est, le renchérissement du facteur travail aura comme conséquence de diminuer davantage la compétitivité-coût de l'économie nationale, alors que les entreprises sont actuellement confrontées au défi de recouvrer leur capacité concurrentielle vis-à-vis des économies voisines, en particulier de celle de l'Allemagne. Il s'agit donc à nouveau d'une mesure qui va dans le sens opposé de ce qui est nécessaire.

L'UEL adressera au Gouvernement, à la suite de la réunion de son Conseil d'administration du 1^{er} octobre, ses propositions de réforme du système des soins de santé tendant à éviter une augmentation des cotisations sociales, réitérant ainsi sa volonté d'œuvrer concrètement dans l'intérêt de la réforme de l'économie luxembourgeoise et docu-

mentant une fois de plus son ouverture au dialogue.

L'UEL attend du Gouvernement des propositions de réforme de l'économie permettant de mettre un terme à la dérive des coûts salariaux, induite par un niveau d'inflation structurellement supérieur à celui de nos pays voisins et alimentée par l'indexation automatique des salaires et par l'augmentation systématique du salaire social minimum etc. Le relèvement des charges sociales et fiscales et la réduction des investissements publics ne doivent pas constituer les seules réponses à la crise. Une telle approche ne manquerait pas de fragiliser les entreprises luxembourgeoises qui sortiraient ainsi affaiblies de la crise. Par ailleurs, elle compromettrait le modèle de développement économique luxembourgeois qui est à la base du progrès et de la cohésion sociale. ■

INDR

15 entreprises récompensées par le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR»

Le 23 septembre dernier, le label ESR a été remis pour la première fois à 15 entreprises ayant répondu avec succès aux critères de la démarche de labellisation de l'INDR.

Créé par l'INDR, le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR» accompagne les entreprises dans leur développement en matière de RSE. Par ce label, l'INDR offre un outil aux entreprises qui souhaitent formaliser leurs efforts en la matière, partager leurs expériences, évoluer en communauté et communiquer leurs efforts et réussites à leurs salariés et au monde extérieur. L'INDR met ainsi à la disposition des entreprises un référen-

ciel qui est adapté tant aux différents secteurs d'activité de l'économie qu'à la taille des entreprises. Les recommandations en matière de RSE permettent aux entreprises de trouver un juste équilibre lors de l'intégration de leurs impératifs économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux tout en répondant à leurs attentes en termes de résultats.

Le label ESR se décline en trois piliers du modèle RSE: «Social et Egalité des chances professionnelles», «Gouvernance» et «Environnement». Etant entendu que la démarche RSE s'étend aux engagements et aux activités volontaires de l'entreprise qui dépassent le cadre normatif, l'INDR sou-

haite que les entreprises souscrivent à cette démarche dans le souci légitime d'obtenir à terme un net avantage concurrentiel et de stimuler l'innovation tout en répondant aux exigences du marché.

Afin de trouver un juste équilibre entre l'effort de la mise en place d'une politique RSE dans l'entreprise et la démarche de formalisation pour les besoins du label ESR, l'INDR poursuit un nombre de règles: facilité et rapidité de la démarche, orientation sur les avantages pour les entreprises, critères d'évaluation objectifs et spécifiques et soutien aux entreprises à l'aide d'outils (toolkits) appropriés. Abstraction faite de ces considérations, la mise

en œuvre de la RSE est une occasion pour l'entreprise de prendre conscience de ses acquis actuels et de définir des objectifs futurs.

La démarche à suivre par les entreprises intéressées par le label peut être résumée comme suit: l'entreprise procède à une auto-évaluation de son comportement en matière de responsabilité sociale en utilisant l'outil électronique prévu à cet effet sur le site de l'INDR. L'INDR informe ensuite l'entreprise du résultat de cette auto-évaluation. Deux hypothèses s'ouvrent alors à l'entreprise; soit elle est invitée à solliciter un audit/une vérification par un expert agréé en vue d'obtenir le label, soit elle se voit communiquer un plan d'action visant à parfaire ses performances pour suffire au référentiel. Ce plan d'action peut, le cas échéant, être mis en œuvre avec l'aide d'un professionnel dûment agréé à ce titre par l'INDR.

■ L'UEL et l'INDR

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) a signé en date du 31 octobre 2003 une charte portant sur le développement durable. Ce faisant, elle adhère aux principes du développement durable tel que défini par

l'ONU comme étant la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins tout en permettant aux générations futures de satisfaire les leurs. Le développement durable nécessite partant une approche globale qui vise à mettre en cohérence tant les stratégies économiques et sociales qu'environnementales.

Dans le cadre de cet engagement, l'UEL promeut le concept de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les entreprises à renforcer leur compétitivité et à assurer leur pérennité. Pour ce faire, elle a créé l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité des entreprises (INDR).

L'UEL s'attribue ainsi, à travers son institut INDR, un double rôle de facilitateur et d'acteur en matière de responsabilité sociale des entreprises:

facilitateur, en offrant une plate-forme d'échanges et de promotion de bonnes pratiques aux entreprises actives dans le domaine de la RSE ou désirant le devenir; acteur, en promouvant des concepts transversaux du développement durable dans la gestion des entreprises, dont la mise en pratique tient à la mise en œuvre d'un label national de qualité.

Se sont vus remettre leur label les entreprises: Argest, Bebop S.à r.l., Caceis Bank Luxembourg + Fastnet Luxembourg, Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster, Cetrel S.A., Co-labor, e-Business & Resilience Centre, Goblet Lavandier & Associés Ingénieurs-Conseils S.A., Goeres Horlogerie, Mediation SA, plan-K, Sales-Lentz Participations sàrl, Siemens SA, Sodexo Luxembourg SA.

Les entreprises souhaitant évaluer leur état d'avancement en matière de RSE peuvent consulter le site www.indr.lu. Elles y trouveront une information complémentaire leur proposant un outil d'auto-évaluation sous forme d'un référentiel adapté à leur secteur et à leur taille



Fedil Security Service

François Biltgen soutient le Code of Ethics de Fedil Security Services

L'association professionnelle représentant les intérêts du secteur de la sécurité privée au Luxembourg, Fedil Security Services (anciennement ALEGA), a rencontré le ministre de la Justice, François Biltgen, en septembre dernier afin d'avoir un échange de vues sur les défis du secteur.

Dans ce contexte, Fedil Security Services, association sectorielle de la Fedil – Business Federation Luxembourg, qui fédère les entreprises employant la majorité des salariés occupés à des activités de sécurité privée au Luxembourg (Brink's Security Luxembourg, Dussmann Security, GRP Security et Securitas), a présenté à son ministre de tutelle le «Fedil Security Services Code of Ethics».

Par l'engagement des membres de l'association sectorielle au respect de cette charte déontologique, les interlocuteurs des entreprises membres de Fedil Security Services, salariés et clients, auront la garantie d'une base sereine dans leurs relations professionnelles. Tout membre respectant les engagements prévus est autorisé à utiliser le logo spécialement conçu avec la mention «FSS – Code of Ethics compliant».



(de g. à d.) Marc Kieffer, secrétaire général de FSS; Carlo Weisen, président de FSS; François Biltgen, ministre de la Justice et Tun Di Bari, vice-président de FSS

Cette charte, qui formalise les principes de référence indispensables à la profession, constitue un code d'éthique permettant de maintenir une concurrence loyale et la confiance indispensable requise dans la relation avec les autres associations professionnelles, les instances gouvernementales, le client de même que dans les relations des entreprises du secteur entre elles. François Biltgen a salué cette volonté d'autorégulation promue par Fedil Security Services et a déclaré soutenir les efforts du

secteur visant le respect de la législation sur la sécurité privée au Luxembourg.

La délégation de Fedil Security Services composée de Carlo Weisen, président, Tun Di Bari, vice-président et Marc Kieffer, secrétaire général, a également eu l'occasion d'aborder avec le ministre le sujet de l'adaptation nécessaire du cadre réglementaire applicable au secteur de la sécurité privée au Luxembourg afin de permettre une concurrence loyale entre les acteurs offrant des services de sécurité privée. ■

clc

Urgence face au dysfonctionnement des procédures électroniques de remboursement de la TVA

Le 20 septembre 2010 ont été examinées lors de la réunion du groupe de travail du Conseil des ministres de l'UE sur la fiscalité indirecte, les propositions de la Commission européenne pour endiguer le dysfonctionnement des procédures électroniques de remboursement de la TVA.

La clc soutient le report de la date butoire du 30 septembre 2010 au 31 mars 2011 pour les demandes liées à 2009 et met en avant les conséquences inquié-

tantes que la situation actuelle entraîne sur les entreprises de transport routier de notre pays. Des mesures urgentes doivent être prises afin d'éviter une réelle crise de liquidités dans ce secteur, si les demandes restaient non remboursées.

Entre 70 % et 80 % des demandes liées à 2009 au sein de l'UE n'ont pas pu être introduites. Au niveau national, le portail «VAT Refund» est, après de maintes interventions de la clc, opérationnel depuis quelques semaines seule-

ment. Cependant, des problèmes de fonctionnement persistent.

Enfin, la clc soutient également la proposition de la CE de recourir au Comité permanent de la coopération administrative afin d'aligner les dispositions techniques nécessaires pour que le système électronique de remboursement de la TVA devienne pleinement opérationnel et surtout interopérable.

Communiqué par la clc ■

11 Femmes Ambassadrices de l'Entrepreneuriat à Luxembourg

Promouvoir, encourager et développer l'entrepreneuriat au féminin, voici précisément la mission que s'est donnée le Luxembourg en créant le Réseau européen des Femmes Ambassadrices dans le cadre du projet européen FAME (Femmes Ambassadrices de l'Entrepreneuriat). Une initiative menée par la Fédération des femmes cheffes d'entreprise du Luxembourg (FFCEL), en collaboration avec la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg, et soutenue par le ministère des Classes moyennes et du Tourisme, le ministère de l'Égalité des chances et le ministère de l'Économie et du Commerce extérieur.

Le Luxembourg apporte aujourd'hui sa pierre à l'édifice en lançant le réseau FEALU (Female Entrepreneurship Ambassadors Luxembourg), qui est un espace privilégié pour inciter plus de femmes à devenir cheffe d'entreprise et leur permettre de bénéficier du soutien et de la confiance nécessaires pour se lancer dans leur propre projet.

Pour atteindre cet objectif, l'ensemble des partenaires ont lancé un appel à toutes les femmes cheffes d'entreprise depuis cinq ans au moins, à la tête d'une structure de cinq salariés et plus souhaitant partager et transmettre leur passion et leur savoir-faire, à rejoindre le réseau FEALU. Ces ambassadrices de l'entrepreneuriat au Luxembourg serviront de modèles et mettront en valeur de nouvelles manières d'entreprendre et le potentiel économique que représente la population féminine notamment dans la création d'emplois et la promotion de la compétitivité.

Elles participeront aux événements majeurs du programme et partageront les bonnes pratiques avec d'autres dirigeantes issues des réseaux européens ou d'associations de femmes cheffes d'entreprises de la Grande Région. Onze Femmes Ambassadrices ont été sélectionnées par un jury en août dernier. Leurs parcours ont été présentés au cours d'une soirée organisée le 16 septembre par la

FEALU en présence de Françoise Hettogaasch, ministre de l'Égalité des chances et ministre des Classes moyennes et du Tourisme. Des workshops ainsi qu'une table ronde seront organisés avec leur participation dans le cadre des «Journées Création et Développement d'Entreprises» le 29 novembre. Des réunions publiques sous forme d'afterworks permettront aux ambassadrices de rencontrer et de soutenir des femmes porteuses d'un projet de création d'entreprise. Des actions de sensibilisation seront menées auprès des jeunes dans les programmes Jonk Entrepreneuren Lëtzebuerg. Et enfin, le programme BusinessMentoring, mis en place par la Chambre de Commerce, permettra aux ambassadrices de devenir mentor d'un «jeune» entrepreneur sur une période de 12 à 18 mois, et de transmettre ainsi des connaissances, un savoir-faire et un savoir-être.

Les onze ambassadrices du Luxembourg sont: Véronique Coulon (LDP SA), Sonia Da Costa (Push The Brand), Tatiana Fabeck (TatianaFabeck Architecte), Lut Laget (Cabinet VGD Luxem-

bourg), Joëlle Letsch (ADT-Center), Béatrice Martin (KidscareI), Domenica Orofino-Fortunato (Entreprise Fortunato Jean Sàrl), Maria Pietrangeli (Femmes Magazine), Samia Rabia (Wildgen – Partners in Law), Constance Simon (Agence de Voyages Simon SA), Netty Thines (Mediation SA).



Chantage dans les négociations de la réforme de l'assurance maladie



Lors de la conférence de presse du 29 septembre présentant la réforme CNS, le ministre de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, a indiqué qu'il adaptera l'importance de la baisse tarifaire de la lettre-clé des laboratoires privés pour 2011 si ces derniers montrent leurs bilans comptables.

La FLLAM souhaite réagir à ces propos en précisant les points suivants:

1. L'adaptation de la lettre-clé des laboratoires d'analyses médicales privés est parfaitement décrite dans le Code de la Sécurité Sociale (Article 67) qui ne prévoit à aucun moment un mode de calcul en fonction de la marge bénéficiaire du prestataire mais une revalorisation en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la vie, mécanisme que le législateur a prévu pour adapter les recettes en fonction de l'évolution des charges indexées (salaires, loyers, achats). Ceci est le cas pour l'ensemble des professionnels de santé au Luxembourg. La FLLAM ne comprend pas pour quelles raisons, ses membres devraient avoir un traitement différent de ce que la loi prédispose.

2. La baisse tarifaire imposée et sa justification par le ministre de la Sécurité sociale en relation avec les mar-

ges n'est pas la seule préoccupation des membres de la FLLAM. Le ministre ne précise pas les détails relatifs à d'autres mesures de restriction pour les laboratoires privés via des adaptations statutaires de la CNS qui aggraveront la situation de déséquilibre financier du secteur privé.

3. Le ministre de la Sécurité sociale par l'intermédiaire de la CNS connaît parfaitement les coûts que représentent les laboratoires privés pour l'assurance maladie, à savoir 39,9 M€ en 2009 (1,9 % des dépenses). Comparativement, les 7 laboratoires des hôpitaux coûtent 84 % plus chers à la CNS. Ceci devrait intéresser beaucoup plus le ministre de la Sécurité sociale et la CNS que la marge bénéficiaire des laboratoires privés, en particulier dans un souci d'économie de maîtrise des dépenses de santé.

4. Les membres de la FLLAM ne peuvent accepter l'idée d'un chantage opéré par le ministère de tutelle entre l'adaptation des tarifs et la fourniture des chiffres relatifs à leur activité d'autant plus que dans les hôpitaux aucune comptabilité analytique n'est réalisée créant de fait un «fumigène comptable» empêchant toute transparence sur les coûts réels des laboratoires hospitaliers qui sont reconnus beaucoup

plus élevés que les laboratoires privés par la CNS elle-même.

5. Les laboratoires privés n'ont aucun problème à publier leur bilan comptable dès lors que la loi du 16 juillet 1984 sera adaptée pour autoriser l'exercice en société. En effet, actuellement les membres de la FLLAM exercent obligatoirement en nom personnel (statut indépendant) et l'exercice en personne morale (SA ou Sàrl) leur est interdit par cette loi ce qui de fait ne permet pas la publication des bilans comptables. Les membres de la FLLAM ont demandé une adaptation législative depuis près de 3 ans ce qui montre que les membres de la FLLAM n'ont aucune crainte face à la transparence de leurs chiffres mais demandent à ce que cela soit fait dans un cadre juridique défini par la loi.

Contrairement à ce qu'affirme le ministre «après consultation avec les différents acteurs du secteur», la FLLAM insiste sur le fait qu'une seule et unique réunion de présentation de l'avant-projet de loi n'a eu lieu à ce jour, en date du 28 juillet 2010, et que malgré de nombreuses tentatives de dialogue des membres FLLAM, aucun rendez-vous ne leur a été accordé.

Communiqué par la FLLAM ■

ALL ABOUT PRINTING

CK, avec son équipe technique hautement qualifiée,
est le leader en solutions d'impressions «tous formats».



G R O U P E
CK
CHARLES KIEFFER

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann
L-3372 Leudelange
Tél.: 26 380-1 Fax: 26 380-380

www.ck-online.lu
www.konicaminolta.lu



KONICA MINOLTA

EN BREF



Vertigo by Schuhwerk
Nouvelle boutique de chaussures au cœur du Luxembourg

Depuis août 2010, Vertigo by Schuhwerk, une nouvelle boutique de chaussures et d'accessoires, s'est installée en plein cœur de Luxembourg-ville. Son objectif: faire découvrir au visiteur un véritable «atelier» de la chaussure et de l'accessoire qui donne le vertige, tant le choix est vaste! Vertigo propose une sélection de marques comme Barbara Bui et Pedro Garcia, label très apprécié par l'actrice Sarah Jessica Parker, mais également Stuart Weitzman, marque new-yorkaise, dont les chaussures ont été portées par Angelina Jolie, ainsi que des créations de Vic Matié, plébiscitées par Vogue Italia. Outre des chaussures, Vertigo propose également un choix important d'accessoires: sacs tendance, bijoux colorés, foulards soyeux, parfums et même quelques vêtements de cuir et fourrure de chez Utzon, le fourreur qui crée des tenues pour la famille royale danoise.



Little V.I.P.
Mini boutique pour la mode junior

Une des nouvelles de la saison au City Concorde c'est l'agrandissement de la boutique Little V.I.P., située au niveau -1 du centre commercial. Dernières tendances chics et pratiques, pour tous les jours ou pour les occasions spéciales, le client découvrira dans un espace entièrement revisité, les marques les plus prestigieuses de la mode junior, mises en scène dans un nouveau concept de mini boutique. Pulls douillets, manteaux aux coupes impeccables, doudounes en pur duvet d'oies, tuniques toniques, jeans sages ou désobéissants, robes de princesses... un vaste choix s'offre aux clients de la naissance jusqu'à l'âge de 16 ans. Chez Little V.I.P., bébé aussi a sa boutique: layettes aux couleurs tendres ou acidulées, sacs à langer, gigoteuses griffées, tout est imaginé pour que bébé aborde la vie dans une bulle de tendresse. Une équipe expérimentée se tient à disposition pour aider à composer les listes de naissance.



www.americana.lu
Premier site luxembourgeois de vente en ligne de produits américains

Alors que les Etats-Unis deviennent une destination touristique de plus en plus populaire, la fascination du «american way of life» ne cesse de gagner les Européens. Heureusement, même de retour au Luxembourg, plus personne n'aura désormais à se passer de ses marques américaines favorites! Sur **www.americana.lu**, les internautes trouvent dorénavant une vaste gamme de boissons, produits alimentaires et autres produits «lifestyle» typiquement américains. Plus d'une centaine de produits sont actuellement en stock et de nombreux autres vont suivre dans les semaines et mois à venir. Les clients ont le choix entre la livraison à domicile et l'enlèvement au stock de la société à Contern.



KBC Autolease Luxembourg
3.000 véhicules sur route

En septembre 2010, le parc automobile géré par KBC Autolease Luxembourg a atteint 3.000 véhicules. Le client de longue date SGG a été mis à l'honneur pour cette occasion par la livraison d'une Mercedes C200 CDI Blue Efficiency au garage Mercedes Luxembourg. Présent depuis plus de 20 ans sur la place, KBC Autolease Luxembourg prouve une fois de plus sa volonté de rester un acteur incontournable dans la gestion de flottes en leasing opérationnel. Pour l'occasion, l'équipe de

Branding

PwC présente sa nouvelle stratégie de marque



Didier Mouget, Managing Partner PwC Luxembourg, présentant le nouveau logo PwC

PricewaterhouseCoopers transforme son image de marque en vue d'actualiser et de renforcer la manière dont le réseau mondial se présente à ses clients, à ses employés et à ses secteurs d'activité.

Ainsi, la nouvelle marque s'illustre par un logo simplifié, composé des initiales «pwc» en minuscules. En pratique, depuis la création de l'organisation en 1998, les initiales «PwC» étaient déjà utilisées de manière interchangeable avec «PricewaterhouseCoopers» et ce raccourcissement du nom permettra une utilisation cohérente et facilitée de la marque par l'ensemble des sociétés membres constituant le réseau mondial PwC. Sur le plan juridique, PricewaterhouseCoopers reste toutefois le nom de l'entité légale et c'est sous cette identité que les rapports d'audit et les avis continueront à être signés.

Le nouveau logo a été conçu pour être plus facile d'utilisation et mieux adapté à un usage numérique, ce que révèlent les différents sites web du réseau mondial de PwC, qui affichent la nouvelle charte graphique depuis le 20 septembre. «Les éléments visuels reflètent ce que représente vraiment la marque

PwC – la façon dont nous sommes perçus par nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires. Au-delà de nos compétences et de notre expérience, nous souhaitons que PwC soit connu pour sa capacité à développer et à construire les relations qui aident nos clients à créer de la valeur», explique Didier Mouget, Managing Partner de PwC Luxembourg, qui ajoute «il ne s'agit pas d'un big bang; nous allons progressivement modifier l'ensemble de nos supports afin d'exprimer ce changement de présentation de l'image du réseau PwC.»

Un nouveau magasin Saturn dans la capitale luxembourgeoise



Le 23 septembre 2010, le plus grand magasin d'électronique du Luxembourg a ouvert ses portes dans l'ancienne «Galerie 45» de Monopol, avenue de la Gare. Cette implantation dans la capitale luxembourgeoise confirme la politique d'expansion de Saturn au Grand-Duché.

Depuis son implantation au Luxembourg en 2008, Saturn planifiait un développement de son enseigne dans le pays puisque celui-ci est un marché pionnier en matière d'électronique et accueille, avant tout le monde, les toutes dernières innovations technologiques. Saturn entend offrir via son implantation géographique centrale, l'opportunité à de nombreux consommateurs, de Luxembourg-ville ou ses environs, de profiter d'un large choix de produits de marque disponibles au meilleur prix. Par ailleurs, chaque magasin Saturn fonctionnant en entité indépendante, l'offre y est adaptée pour correspondre au mieux à la clientèle locale, suivant le principe d'une structure décentralisée. Le service Saturn est considéré comme une clé complémentaire au succès de l'enseigne.

Le magasin Saturn de Luxembourg-ville est installé sur une superficie totale de 5.305 m², dont 3.474 m² de surface commerciale. A l'instar de la moyenne des magasins de l'enseigne, il propose quelque 50.000 références différentes, et tous les produits technologiques de la dernière génération: écrans LCD et LED, ultra PC, disques durs multimédias, HiFi haut de gamme, téléphonie GSM SLIM et digitale ... Par ailleurs, fidèle à ses débuts, le rayon divertissements de Saturn Luxembourg présente le plus grand assortiment de CD, DVD et jeux de Luxembourg-ville. L'ouverture de Saturn Luxembourg permet également la création de 70 nouveaux emplois directs, ainsi que 6 emplois indirects (nettoyage, sécurité). Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 20h00.

EN BREF

KBC Autolease remercie tous ses clients qui lui font confiance depuis de nombreuses années.

Adecco Philippe Teixeira remporte le concours des cuisiniers

Après 2h30 de préparation pour les plats et la présentation au jury de la 2^e finale européenne du concours des cuisiniers Adecco, la tension est retombée pour les 5 candidats venant d'Italie, de France, de Luxembourg, de Belgique et d'Espagne, qui ont dû préparer un chaud froid de saumon et foie gras puis une pintade accompagnée de sa purée maison et de légumes oubliés. Les membres du jury présidé par Daniel Rameau (président d'Euro-toques Luxembourg et Europe) et composé de Cyril Molard et Arnaud Magnier (tous les deux, chefs étoilés au Luxembourg), Bernard Boutboul (Gira Conseil), Alain Marcotullio (Vice-président des traiteurs de France et Président de Marcotullio Traiteur), ainsi que Mr Philippe Ligron (Professeur de cuisine à l'Ecole Hôtelière de Lausanne) ont finalement retenu le Luxembourgeois Philippe Teixeira comme gagnant. Il aura le plaisir de partir travailler 1 semaine dans 4 hôtels Sofitel: il pourra choisir entre celui de Marrakech, de Londres, de Luxembourg Grand Ducal, de Budapest et de Lyon Belle Cour. Ces quatre semaines lui permettront de découvrir de nouveaux environnements et des cultures différentes.



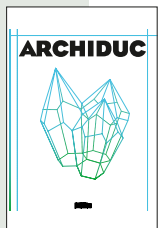
Femmes Magazine Dix ans déjà!

Femmes Magazine, le magazine 100 % luxembourgeois réalisé par des femmes pour les femmes, souffle cette année ses 10 bougies. Après sa soirée anniversaire organisée en juillet dernier à l'Abbaye de Neumünster, Femmes Magazine a publié une édition spéciale au mois de septembre. Couverture «collector», compte-rendu en photos de la soirée d'anniversaire, frise chronologique de l'histoire du magazine; le numéro de la rentrée fait un clin d'œil à toutes celles (et tous ceux!) qui aiment Femmes Magazine depuis tant d'années! Maria Pietrangeli, Patricia Sciotti et leur équipe remercient leurs partenaires, leurs annonceurs et bien entendu leurs fidèles lectrices (et lecteurs) et leur promettent encore beaucoup de belles pages à lire pour les 10 prochaines années! Retrouvez le magazine en ligne sur www.femmesmagazine.lu ainsi que les actualités sur la page Facebook de Femmes Magazine.



Archiduc Le nouveau magazine d'architecture

Archiduc est un nouveau magazine dédié à l'architecture réalisée au Grand-Duché et celle faite en dehors de ses frontières par les bureaux luxembourgeois. Publié au rythme de deux numéros par an depuis le 1^{er} octobre 2010, le magazine traitera d'actualité et de sujets de fonds en présentant des réalisations architecturales de qualité. L'ambition d'Archiduc est de mettre en valeur l'architecture du Grand-Duché à travers la présentation de réalisations de qualité. Aussi, le premier numéro d'Archiduc consacre un dossier spécial à la 12^e Biennale d'architecture de Venise et à la présentation du pavillon luxembourgeois. Pour chaque numéro, un dossier destiné aux particuliers et un autre aux entreprises sont réalisés. Pour ce numéro d'Automne/Hiver 2010-2011, ce sont respectivement la rénovation durable et l'éclairage qui ont été traités. Au cœur du magazine, le lecteur découvrira à chaque édition une surprise, une carte blanche offerte à une personnalité qui livre ses réflexions sur l'architecture. L'éditeur, Mike Koedinger, a fait le choix d'une maquette audacieuse et contemporaine, qui accorde une place prépondérante à la photographie et utilise plusieurs qualités de papiers afin de marquer les différentes sections du magazine, qui comprend pour sa première version 116 pages, tirées à 5.000 exemplaires. En kiosque pour 7,5 €, 116 pages, 240 x 300 mm. Informations sur www.archiduc.lu.



Anniversaire

Siemens Luxembourg: 100 ans de partenariat avec l'industrie et l'économie



(de g. à d.) La ministre des Classes moyennes et du Tourisme Françoise Hetto-Gaasch, Laurent Mosar, Nathalie von Siemens, le Premier ministre Jean-Claude Juncker, S.A.R. Le Grand-Duc Héritier Guillaume, la bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette Lydia Mutsch et Georges Lespinoy

En 2010, Siemens Luxembourg fête un anniversaire important: cela fait 100 ans en effet que cette filiale de l'entreprise allemande a été créée. La célébration officielle de ce centenaire s'est récemment déroulée au Hall des Soufflantes à Esch-sur-Alzette, lors d'une séance académique en présence du Prince Héritier Guillaume de Luxembourg, du Premier ministre Jean-Claude Juncker et de la descendante du fondateur de la société, Nathalie von Siemens. Cette soirée a également permis d'inaugurer «CO₂untdown» qui est une exposition autour du thème du changement climatique.

Les premières traces de Siemens au Luxembourg remontent à 1888. A cette époque, elle est représentée par la Société Commanditaire Vennootschap Wisse, Piccaluga & Co. (NL). Le 22 juillet 1910, l'entreprise est enregistrée, sous le nom de Rheinische Siemens Schuckerwerke und Siemens & Halske Vertre-

tung, au registre de commerce. Avec sa petite équipe de six personnes, installée dans un bureau au Marché-aux-Herbes à Luxembourg-ville, l'entreprise connaît une croissance constante et s'intègre rapidement dans l'économie luxembourgeoise. Elle reste présente en permanence sur le marché, malgré la Première Guerre mondiale, et son effectif ne cesse d'augmenter à partir de 1920. La croissance continue de l'entreprise au fil des années entraîne plusieurs déménagements jusqu'à l'inauguration de son site, à Hamm, en octobre 1984. Depuis novembre 2008, Georges Lespinoy, successeur de René Jungbluth, a repris la tête de la filiale luxembourgeoise en tant qu'administrateur.

Depuis 100 ans, l'entreprise s'est toujours adaptée aux besoins et aux exigences du marché luxembourgeois. La célébration de son centième anniversaire fut l'occasion pour Siemens de réunir ses clients et partenaires dans le Hall des

Soufflantes, à Esch-sur-Alzette, pour leur faire découvrir son histoire et sa vision du futur. Le cadre industriel de ce site a également accueilli en septembre une exposition ouverte au grand public sur le thème du changement climatique: «CO₂untdown – Innovations pour la protection du climat». Cette exposition a eu pour objectif de sensibiliser les visiteurs à la préservation du patrimoine terrestre pour les générations futures. Plus d'informations sur www.siemens.lu.


Gallery open 24 hours.


Register on:
www.pwcacademy.lu


Calendar
10.2010 - 11.2010




Technical Courses

 Leveraging on Luxembourg's key advantages to develop your export sales and attract new clients
October 21, 2010


 IFRS : nouveautés et développements futurs
21 octobre 2010

 Basel II: Das Wesentliche

- Modul 2A - Säule II / ICAAP & Säule III: Aufsichtsrechtlicher Überwachungsprozess und Marktdisziplin **28. Oktober 2010**
- Modul 2B - Liquiditätsrisiko **29. Oktober 2010**

 Standard Chart of Account / Plan Comptable Normalisé (PCN)

- The 2002 accounting law and its evolution
Version française **8 novembre 2010 (AM)**
English version **November 8, 2010 (PM)**

 Programme de formation aux normes comptables internationales IFRS

- Les impôts différés et autres impacts des normes IFRS **16 novembre 2010**
- The essentials of IFRS **November 16, 23 and 30, 2010**


 VAT for financial activities


- Module 5: Compliance, returns and accounting
Version française **18 novembre 2010 (AM)**
English version **November 18, 2010 (PM)**
Deutsche Version **24. November 2010 (AM)**


 VAT for non financial industries


- Module 1: Understanding the essentials of VAT - Basic course
Version française **8 novembre 2010 (AM)**
English version **November 8, 2010 (PM)**
Deutsche Version **11. November 2010 (AM)**
- Module 5: Compliance, returns and accounting
Version française **29 novembre 2010 (AM)**
English version **November 29, 2010 (PM)**
Deutsche Version **7. Dezember 2010 (AM)**

Soft Skills

 Cross culture awareness training - How to bridge the gap
October 20, 2010


 Virtual Teams: Working with people you never see
November 11 and 12, 2010


 Alternative Investment Fund Managers Directive
Version française **15 Novembre 2010**
Deutsche Version **22. November 2010**
English version **November 29, 2010**

 Principes réglementaires clés pour PSF récemment créés
8 novembre 2010

 Real Estate Investment Funds


- Accounting for Real Estate funds and Propcos in Luxembourg **November 11, 2010**
- Administration and Management of Real Estate Investment Vehicles **November 18, 2010**
- Real Estate valuation **December 7, 2010**


 Consolidation des comptes
11 et 12 novembre 2010

 Transfer Pricing for Fund Managers
November 12, 2010


 German Tax

- G-Tax University: 10 lunch-time-sessions **Between November 16, 2010 and March 15, 2011**
- G-Tax Residential Training **November 24 and 25, 2010**


 UCITS IV - Opportunities and challenges
Version française **23 novembre 2010**
English version **November 30, 2010**
Deutsche Version **7. Dezember 2010**

 Qualified Intermediary (QI)

- Module 1: Basic principles
Deutsche Version **24. November 2010**
Version française **25 novembre 2010**

 Gestion des risques sous UCITS III / UCITS IV

- Module 1 : Fonctionnement des instruments financiers dérivés et risques associés à leur utilisation **25 et 26 novembre 2010**

 L'Empowerment : redynamisez vos équipes !
19 novembre 2010

Further information

The training calendar is available on: www.pwcacademy.lu
T: +352 49 48 48-400 - F: +352 49 48 48-4041 - E-mail: pwcacademy@lu.pwc.com



PwC ACADEMY
by PRICEWATERHOUSECOOPERS 

Pâtissier-Traiteur

Oberweis présente de nombreuses nouveautés pour la saison automne-hiver



Grâce à son aménagement intérieur modulable, le nouveau restaurant Oberweis peut accueillir des événements aussi divers que les fêtes de famille et d'entreprise, les conférences ou les réceptions de gala

La Maison Oberweis commence la saison automne-hiver en présentant de nombreuses nouveautés et surprises. Le pâtissier-traiteur vient ainsi refaire une beauté à son restaurant de la Cloche d'Or en le revêtant d'un nouveau décor moderne. A la même occasion, la carte gourmande a été enrichie de nouvelles recettes profitant du talent créatif et du savoir-faire traditionnel de la famille Oberweis.

Des lignes subtiles de courbes, une luminosité intérieure exceptionnelle et des tons discrets sont les principaux attraits du nouveau restaurant Oberweis situé au 1^{er} étage de la Cloche d'Or. Pour satisfaire une clientèle aux goûts raffinés, la famille Oberweis a fait appel à l'architecte belge Olivier Lempereur pour repenser entièrement sa décoration intérieure. Dans le cadre intimiste de ce restaurant à l'allure de brasserie élégante, les clients savourent

les plaisirs de la gastronomie du lundi au vendredi entre 11h30 et 14h30. Grâce à son aménagement intérieur modulable, le restaurant peut accueillir des événements aussi divers que les fêtes de famille et d'entreprise, les conférences ou les réceptions de gala. Le restaurant de la Cloche d'Or est le premier des établissements Oberweis à se montrer sous de nouveaux atours. L'année prochaine, la boutique de la gare de Luxembourg opérera sa transformation et en 2012, la boutique de la Grand-Rue adoptera également la nouvelle ligne architecturale.

Le sens de la créativité de la Maison Oberweis se reflète également dans sa nouvelle carte automne-hiver. Dans le cortège des nouveautés, le client pourra découvrir le Mont-Blanc, dessert préparé avec une pâte sablée, recouverte de crème de marrons, de chantilly légère et d'une compotée d'églantine, l'entremets

Duo pour trois et ses coques en chocolat blanc et chocolat noir, les mignardises glacées ou la «Hierschttaart», la traditionnelle tarte d'automne luxembourgeoise. Pour la rentrée des classes, les chocolatiers Oberweis ont imaginé des crayons de couleur et leur taille-crayon confectionnés en chocolat. Chez Oberweis, les traditions boulangères sont également à l'honneur comme le démontre le pain tourte au levain préparé selon une ancienne recette luxembourgeoise, qui se marie parfaitement avec le «Kachkéis» fait maison. Tous les classiques et toutes les nouveautés de la Maison Oberweis sont décrits dans le nouveau numéro du magazine «Délites», distribué gratuitement dans toutes les boutiques Oberweis. Informations et commandes sur www.oberweis.lu.

Nouvelle société de courtage d'assurance

La crise financière qui a éclaté fin 2008 a dévoilé la fragilité du système bancaire international. Il s'est avéré que les risques pris, directement ou indirectement, par certaines banques, notamment sur le marché des crédits hypothécaires américains, ainsi que leur ingéniosité dans le développement de produits structurés complexes (dont produits dérivés de ces prêts hypothécaires et CDS) ont été les déclencheurs d'une réaction en chaîne qui a même détruit des établissements financiers considérés «too big to fail». Malheureusement, bon nombre d'épargnants ont fait les frais de cette mauvaise gestion des risques et ont vu leurs dépôts auprès de banques défaillantes anéantis. L'épargnant a compris que le choix d'un produit de placement ne pouvait pas se résumer à une simple comparaison des taux d'intérêt. L'épargne par l'assurance-vie constitue une alternative très intéressante. Les rendements générés sont en général supérieurs aux rendements offerts sur les comptes d'épargne et les comptes à terme auprès des banques.

En vertu de la réglementation applicable à l'assurance-vie, l'assureur doit tenir un inventaire permanent des investissements effectués pour le compte des souscripteurs et aussi transmettre ce même inventaire chaque trimestre au Commissariat aux Assurances (CAA). La réglementation impose également que ces investissements soient déposés auprès d'une banque dépositaire indépendante, qui est obligée de garder ces avoirs hors bilan. Cette triple protection fait que les investissements par l'assurance-vie au Luxembourg sont parmi les plus sûrs au monde, puisque ni la déconvenue de l'assureur, ni la faillite de la banque dépositaire ne mettra en péril les investissements du preneur d'assurance. A cette garantie de sécurité s'ajoutent de multiples avantages additionnels, tels que la fiscalité favorable, l'absence de retenue à la source, l'insaisissabilité des avoirs, la liberté de choix des investissements ou la mise en gage. Finalement, la valeur du contrat d'as-

surance-vie peut être utilisée comme garantie pour un prêt par un contrat de nantissement. Cet atout, ainsi que la possibilité de rachat du contrat d'assurance, permettent ainsi un accès aisé aux sommes investies.

La nouvelle société de courtage d'assurances Luxembourg Insurance Brokers (LIB) S.A. conseille les clients souhaitant sélectionner les bons produits parmi les nombreuses offres des différents assureurs. Le courtier peut choisir librement les produits les plus adaptés, puisqu'il n'est pas lié à une compagnie d'assurance précise mais est conventionné avec de nombreux assureurs de sorte qu'il peut offrir un choix de produits très large. Plus d'informations sur: www.lib.lu.



Le courtier d'assurance Edouard Georges dirige la nouvelle société de courtage d'assurances LIB S.A.

tempo-team

interim | inhouse services | search & selection | hr services | professionals



Tempo-Team
une approche alternative de l'intérim,
du recrutement et des services.

Tempo-Team Luxembourg S.A.
5, place de la Gare,
L-1616 Luxembourg
Tel: +352 49 98 70
Fax: +352 40 49 59

www.tempo-team.lu

Consulting

110 nouveaux collaborateurs rejoignent le cabinet Ernst & Young



Avec les derniers recrutements, Ernst & Young porte l'effectif du cabinet de Luxembourg à plus de 900 personnes de 44 nationalités différentes. Alain Kinsch Country Managing Partner d'E&Y au Luxembourg (à gauche) a annoncé que le pôle de compétences en matière de conseil auprès du secteur public et des entreprises commerciales dirigé par Pascal Deisges (à droite) sera renforcé par Pierre Mangers (au centre)

Au regard d'une croissance renforcée de ses activités depuis le début de cette année et de ses prévisions de reprise de l'activité économique, Ernst & Young Luxembourg a décidé d'accroître son niveau de recrutement afin de répondre à une demande accrue du marché et de continuer à investir et à diversifier ses activités au Luxembourg.

Cette volonté s'est ainsi matérialisée le 1^{er} septembre dernier par l'accueil de 110 nouveaux collaborateurs à l'occasion d'un séminaire d'intégration portant désormais l'effectif du cabinet de Luxembourg à plus de 900 personnes de 44 nationalités différentes. «Continuer à investir dans le capital humain demeure une clé de voûte pour Ernst & Young.

«Ces nouveaux collaborateurs, jeunes diplômés mais également professionnels expérimentés, des métiers de l'audit, du conseil et de la fiscalité, vont activement contribuer à la réalisation de notre stratégie de développement tant au Luxembourg qu'au niveau international», explique Alain Kinsch, Country Managing Partner d'Ernst & Young, Luxembourg.

Bon nombre de jeunes auditeurs, fiscalistes et conseillers ont déjà rejoint leurs homologues européens lors de séminaires d'intégration d'une durée de deux semaines, mais suivront également des formations au sein du bureau de Luxembourg. Ces programmes de formation démontrent une appartenance marquée du cabinet luxembourgeois à son réseau EMEIA (Europe, Moyen-

Orient, Inde, Afrique) comptant à ce jour 60.000 collaborateurs, qui échan- gent et partagent quotidiennement leur savoir et leur expérience. Cette organisation intégrée constitue une opportunité pour tous les collaborateurs d'accéder à des programmes de mobilité et de missions internationales uniques. Actuellement, une vingtaine de collaborateurs sont en détachement de courte ou de longue durée dans l'un des bureaux du réseau Ernst & Young.



**BGL
BNP PARIBAS**

La banque d'un monde qui change

www.bgl.lu

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, **prenez de la valeur** avec BGL BNP Paribas.



CONSEIL ACCOMPAGNEMENT FINANCEMENT PROTECTION

NE FAITES PLUS UN PROJET SANS NOUS EN PARLER

Contactez-nous au (+352) 42 42-40 04 ou par e-mail à entreprises@bgl.lu

Leasing opérationnel de véhicules

ALD Automotive fête ses 25 ans au Luxembourg



Créée en 1985, la société Axus Luxembourg, spécialisée dans la location de véhicules, devient en 2003 ALD Automotive, filiale du groupe Société Générale. Au cours des dix dernières années, son développement a été près de deux fois plus rapide que celui du marché luxembourgeois. Entre 2001 et 2010, la location de longue durée de véhicules a doublé au Grand-Duché, tandis que l'activité d'ALD Automotive Luxembourg a été multipliée par 3,67. Depuis 2008, ALD Automotive est le numéro un du secteur avec aujourd'hui plus de 27 % de parts de marché. La société gère une flotte de 8.100 véhicules pour le compte de 1.581 clients qui parcourent 300 millions de kilomètres par an. Chaque année, ALD Automotive achète 3.000 véhicules neufs, vend 2.500 voitures d'occasion, fait effectuer 37.250 interventions techniques et changer 16.000 pneus. ALD est

donc un acteur majeur dans le marché automobile local.

L'ambition d'ALD Automotive pour les années à venir est de poursuivre son développement en restant leader non seulement en parts de marché mais aussi en innovation et en qualité de service. La société prévoit un accroissement de son parc et de son chiffre d'affaires de 5 % en 2011 pour atteindre 98 millions d'euros, tout en améliorant sa productivité de 4 %.

Active dans la gestion de parcs automobiles, ALD Automotive est surtout chaque jour au service de ses clients et de leurs conducteurs. Le but final est d'optimiser leur mobilité et cela via la poursuite d'un triple objectif: la maîtrise des coûts (directs, indirects et écologiques), la motivation des conducteurs et l'impact sur le résultat. A cet égard, la crise a permis à ALD Automotive de donner la pleine mesure de ses moyens et de son équipe de 65 personnes. Sollicitée par ses

clients tenus de revoir l'efficacité de leur organisation et les coûts de leur mobilité, ALD Automotive a développé ALD Consultance. Ainsi, elle peut désormais les aider à dresser un bilan de leur situation, définir les leviers d'actions et mesurer l'impact de ces actions. ALD Automotive, qui est conscient de l'impact de l'automobile sur l'environnement a, entre autres, développé un service de consultance, baptisé ALD bluefleet, qui est axé sur le coût écologique et l'éco-responsabilité des entreprises. ALD Automotive, qui est implanté dans 39 pays, est une filiale du groupe Société Générale. La société est le numéro deux du leasing opérationnel en Europe. Elle emploie 3.700 personnes et gère une flotte de 764.000 véhicules. Aux USA, elle est aussi partenaire avec Wheels qui gère une flotte de 331.000 véhicules.

Nissan et LeasePlan mettent en circulation une voiture 100 % électrique



Bob Walté, Managing Director, LeasePlan Luxembourg et Guy van Gaever, LCV, Fleet & Used Car Manager, Nissan Belgium introduiront en 2011 les premières voitures de leasing électriques au Luxembourg

LeasePlan et Nissan ont signé fin septembre un accord de coopération relatif à un projet d'envvergure européenne visant à lancer la voiture électrique Nissan LEAF sur le marché en 2011. LeasePlan est ainsi la première société de leasing à proposer la Nissan LEAF en Europe. La commercialisation grand public de cette voiture est prévue pour 2012. LeasePlan va acquérir de Nissan plus de 100 voitures électriques Nissan LEAF et les exploiter dans le cadre d'un projet commun dès 2011 dans douze pays européens. Ce projet sera centré sur le comportement du conducteur et sur l'aspect opérationnel de l'exploitation d'un parc automobile comportant des voitures électriques à émission zéro. Les douze pays participant au projet sont: la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède.

LeasePlan exploite à l'échelle mondiale un parc automobile de plus de 1,3 million de véhicules et est, de ce fait, le partenaire idéal en matière de solutions automobiles novatrices. L'expertise de LeasePlan en gestion de parcs automobiles fournira des informations essentielles à Nissan pour l'avenir. En ce qui concerne LeasePlan Luxembourg, la précommande a été signée à Bruxelles en présence de Bob Walté, Managing Director de LeasePlan Luxembourg, et Leon Dorssers, Managing Director de Nissan Belgium. En février dernier, LeasePlan Luxembourg installait le tout premier point de recharge pour véhicules électriques au Luxembourg et affichait ainsi clairement sa responsabilité sur le plan national en matière de politique et de mobilité durable.

Avec ses batteries au lithium compactes et très efficaces et son moteur électrique puissant, la Nissan LEAF 5 sièges a une autonomie d'environ 160 km

(100 miles – mode LA4) tandis qu'un système de recharge rapide et approprié peut recharger plus de 80 % de la batterie en moins de 30 minutes. La Nissan LEAF peut atteindre la vitesse maximale d'environ 140 km/h. Mieux, elle n'engendre aucune émission polluante, faisant de la voiture familiale compacte et zéro-émission le mode de transport idéal en centre ville. Les livraisons de Nissan LEAF commenceront en Europe au premier trimestre 2011.

22-25 novembre 2010

Un partenariat luxembourgeois s'expose au Salon de l'Emballage à Paris



(de g. à d.) Les directeurs de 4 sociétés luxembourgeoises spécialisées en emballage ont décidé de faire cause commune au Salon de Paris: Thierry van Ravestyn (UP trace), Guy Putz (Imatec), Valérie Vankeerbergen (ACSLux) et Claudy Antoine (EPC)

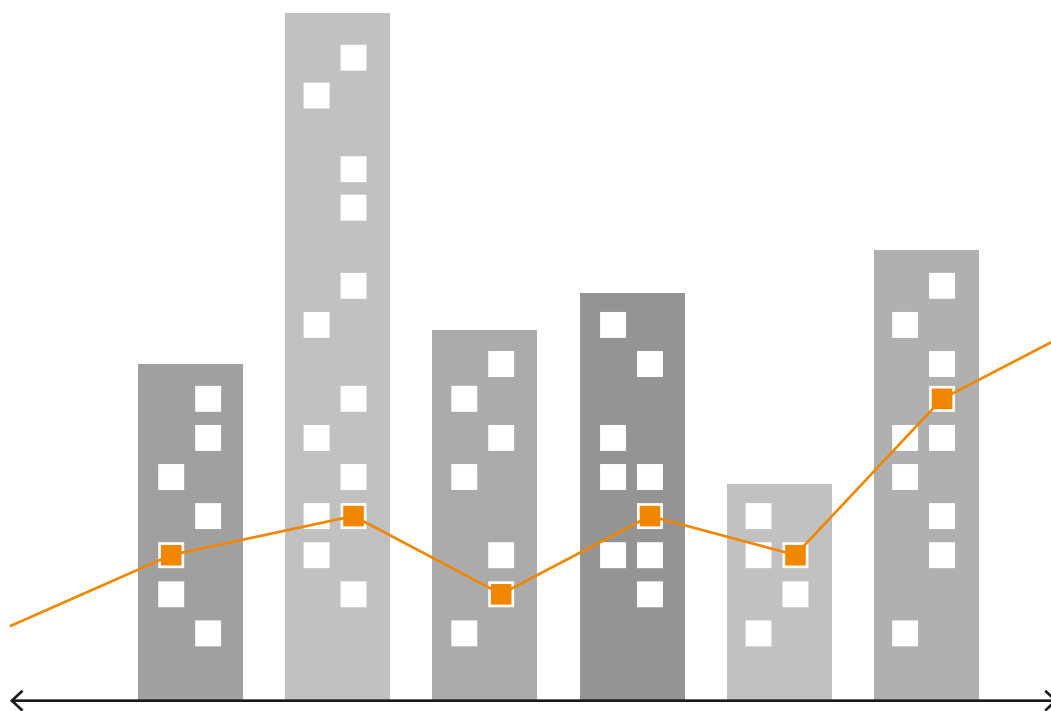
Le Salon de l'Emballage de Paris se verra doté cette année d'un stand au caractère particulièrement innovant. Du 22 au 25 novembre, quatre sociétés luxembourgeoises s'associent sur plus de 60 m² pour présenter la complémentarité et l'interopérabilité de leurs compétences respectives en une solution fonctionnelle complète de packaging et traçabilité. A l'instar de toute chaîne de production, des solutions performantes de conditionnement et design (www.epc.lu), des solutions hautement technologiques en packaging (www.imatec.lu), des systèmes complets de convoyage (www.acslux.com), équipés de solutions de marquage et d'intégration software pour la traçabilité des biens et la gestion et des stocks (www.up-trace.com) se côtoieront et interagiront en un ensemble mobile qui ne manquera pas d'attrait.

Fort d'une expérience de 18 années, le service «à la carte» d'Engineering Packaging Center (EPC) prend en charge la conception et le design de

l'emballage, le conditionnement des produits (alimentaire, cosmétique, chimique), l'assurance qualité, le stockage, jusqu'à l'expédition des marchandises. Automation and Conveyor Systems (ACSLux) est spécialisé dans la construction et l'automatisation de systèmes complets de convoyage. Distributeur exclusif Carryline pour la France, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse, son système de convoyage phare consiste en une chaîne en matière acetal flexible (de 44 à 220 mm) montée sur une structure portante en aluminium ou inox. En collaboration avec Jonge Poerink Conveyors, ACS propose également des convoyeurs à chaîne et à bande, toutes largeurs, sur structures acier peint et inox, ainsi que des spirales pour transferts de niveaux, ou de refroidissement (biscuits, viennoiseries,...). Imatec est spécialisé dans le domaine de l'emballage secondaire pour lequel l'entreprise offre des solutions allant d'une machine standard jusqu'à la ligne complète. L'automation, la construc-

tion machine, le convoyage et la sécurité machine, autant de compétences réunies au sein de la société qui permettent de répondre à tous les besoins en matière de solutions pour le conditionnement secondaire de produits. Finalement, UP trace est une société de service dans le domaine de la traçabilité et qui assure aux entreprises l'intégration de solutions automatiques d'impression et d'acquisition de données ajustées à leurs besoins. Marquage automatique (applicateurs d'étiquettes, Jet d'encre HR, ...), impression et relecture de données (code-barres, DataMatrix, RFID), intégration software dans les ERP (Middleware) et support de l'ensemble d'un projet: une approche clés en main qui permet à l'entreprise demandeuse de n'avoir qu'un interlocuteur. Les quatre entreprises seront au Salon de l'Emballage de Paris du 22-25 novembre 2010 au Hall 5a, stand GH 163.

150 capitales pour vos exportations




Vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés ? Inscrivez votre entreprise au Guide du Marché !



Depuis 1954 le «Guide du Marché» publié par la Chambre de Commerce est l'instrument phare de sensibilisation et de promotion du commerce extérieur luxembourgeois. Publié sur CD-Rom, il est envoyé à des organisations de promotion économique, ambassades et consulats dans plus de **150 pays** du monde. Il est aussi diffusé aux entreprises étrangères désirant entrer en relation d'affaires avec les entreprises implantées au Grand-Duché. Le Guide contient les coordonnées de quelque **900 entreprises** luxembourgeoises proposant leurs produits et services à l'exportation. Une version du guide est également disponible en ligne sous: <http://guidedumarche.cc.lu>

Si vous souhaitez conquérir de nouveaux marchés, inscrivez gratuitement votre entreprise au Guide du Marché.

LE GUIDE DU MARCHÉ

 (+352) 42 39 39 – 310

 international@cc.lu



Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung

Der Umbau des ehemaligen Industriestandorts Belval in ein 160 Hektar umfassendes modernes Wohn-, Arbeits- und Freizeitzentrum, in dem langfristig 7.000 Menschen leben und 20.000 – 25.000 Menschen arbeiten werden, ist eines der größten Urbanisationsprojekte der Luxemburger Geschichte. An dieser Stelle werden wir jeden Monat in Bild und Wort über das Voranschreiten dieses ehrgeizigen Mammutprojektes berichten.

Es geht etwas auf

Wer es denn im September geschafft hat, über die immer noch optimierungsbedürftigen Zufahrten nach Belval durchzudringen, konnte Neues erleben: Restaurant- und Geschäftseröffnungen in den Belvalplazas und natürlich der Supermarkt (mittlerweile erfolgt, bei Redaktionsschluss allerdings noch zwei Tage in der Zukunft). Die Versorgung ist gesichert. Auch die Arbeiten am Steakhouse liegen, was man so aufschnappt, in den letzten Zügen.

Der Catwalk, die Verbindung zwischen den Plazas und dem RBC Dexia Gebäude macht sich langsam und stetig; Wasserbecken, Brunnen und obscure Objekte laden zum Verweilen und Raten ein. Mit einem Jogging-Slalom um die Kräne herum, kann man sich auch im kommenden Herbst fit halten. Wenn man Glück hat, kippt vor einem noch ein Betonmischer um und man kann sich ein wenig im Hürdenspringen üben. Pionierarbeit ist eben anstrengend, aber nie langweilig!

Herbstliche Grüße aus Belval.

Text und Fotos:
Hughes SCHLUETER ■

Weitere Informationen zu und
Bilder aus Belval auf
www.hugheschlueter.com



Vorne ein unbekanntes Objekt, rechts ein Pfeiler der alten Hochbahnlinie, im Hintergrund einer des internationalen Finanzsystems



Gut gefüllt: Das neue Restaurant im ersten Stock des Belvalplaza I



Das „mysteriöse Objekt“ heute von den anderen Seiten. Indes, die Funktion ist immer noch unklar. Eine stabile und fahrbare Gangway, sollte mal ein Airbus A 380 hier vorbeierollen? Die Bühnentreppe für den Moderator der „Belval-Show?“ Aber selbst die ausführenden Arbeiter wollen nicht darüber sprechen. So war es auch damals, bei den Pyramiden. Es bleibt spannend

<p>WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTEN FORDERUNGSEINZUG</p> <p>Unternehmensspezifische Lösungen für ein erfolgreiches Risk- Management</p> <p>Creditreform Luxembourg SA Tel. 00 352 263460-1 Fax 00 352 263460-50 e-mail info@creditreform.lu</p>	<p>RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES</p> <p>Solutions spécifiques pour améliorer le risk-management de votre entreprise</p> <p>seit/dépuis 1879</p> <p>Creditreform</p> <p>Unternehmen Sie nichts ohne uns</p>
---	--



Tourismus Saison 2010

Stabile Übernachtungszahlen, rückläufige Umsätze

Einer Umfrage des Office National du Tourisme (ONT) zufolge konnten in den ersten acht Monaten dieses Jahres in den hauptstädtischen Hotels stabile Übernachtungszahlen verzeichnet werden. Beim ONT und Luxembourg City Tourist Office erhöhten sich demnach die Besucherzahlen in den Sommermonaten gegenüber der Vorsaison.

Die nachfolgenden Resultate basieren auf einer Umfrage des ONT bei rund 40 Hotelbetrieben, welche eine Kapazität von knapp 1.700 Zimmern umfassen, sie dienen daher lediglich als erste provisorische Trendmessung. Es wird ausdrücklich darauf hingewiesen, dass detailliertere und repräsentativere Resultate wie gewohnt erst im Rahmen der „Randonnée Ministérielle“ im November vorgestellt werden. Ebenfalls sollte beachtet werden, dass sich das ONT im Rahmen seiner Befragungen ausschließlich an im Freizeit- und/oder Geschäftstourismus aktive Betriebe wendet.

In der hauptstädtischen Hotellerie wurde laut Befragung ein sehr leichtes Plus an Übernachtungen (welches sich wohl um +1 % bewegen dürfte) erzielt. Sowohl in der Vor- als auch in der Hochsaison lag die Steigerung der Übernachtungen jeweils bei etwa +1 % bis +2 %.

Das Kriterium des guten Preis-Leistungs-Verhältnisses – das gerne als Grund für die zufriedenstellende Entwicklung der Übernachtungszahlen angeführt wurde – bedeutet in Wirklichkeit, dass der durchschnittliche Zimmerpreis, um wettbewerbsfähig zu bleiben, reduziert wurde (zwischen -7 und -15 %). Somit dürfte sich der erzielte Gesamtumsatz verringert haben. Dieser Trend wurde bereits im Rahmen der Befragung zur Vorsaison 2010 (Januar-Mai) beobachtet, und hat sich demnach auch in der Hochsaison fortgesetzt.

Nachdem für die ersten fünf Monate für die Hotels im Norden ein leichter Rückgang, im Osten hingegen eher eine Stabilisierung der Übernachtungen ermittelt wurde, so dürfte sich dieser Trend in der Hochsaison ins Gegenteil verkehrt haben. Die Mehrzahl der Betriebe in der Region Mullerthal Kleine Luxembur-

ger Schweiz meldete für Juni bis August Rückgänge zwischen 5 und 10 % ihrer Übernachtungen, nachdem für die ersten fünf Monate dort eine Stabilisierung gegenüber dem Vorjahr ermittelt wurde. In den Ardennen deuten erste Resultate auf eine gegensätzliche Tendenz hin, wobei hier die Resultate von Betrieb zu Betrieb sehr unterschiedlich waren. Über die gesamten ersten acht Monate betrachtet, wird mit relativ großer Sicherheit für beide Regionen ein leichtes Minus der Übernachtungszahlen zu erwarten sein. Beunruhigend an diesem Resultat sind vor allem zwei Aspekte: erstens wird bereits von einem schwachen Vorjahresresultat ausgegangen, und zweitens dürften auch hier die Umsätze stärker als die Übernachtungen zurückgegangen sein: laut Aussagen mehrerer Hoteliers konsumierten die Gäste weniger vor Ort. Der regenreiche August tat sein Übriges, dass auch die

Umsätze auf den Terrassen mager ausfallen. Die Folgen der Wirtschaftskrise finden demnach weiterhin ihren Ausdruck in geringer Ausgabebereitschaft der Gäste und – nicht zuletzt – einem sehr kurzfristigen Buchungsverhalten.

Jedoch sollten auch die Lichtblicke nicht unerwähnt bleiben: der in den Sommermonaten zwar eher unbedeutende Geschäftstourismus ist dennoch wieder leicht im Aufwärtstrend, und generell scheinen die Aussichten für die Nachsaison nicht schlecht zu sein. Außerdem hat das Gruppengeschäft wieder in mehreren Hotels angezogen.

Der leichte Aufwärtstrend der Gäste aus Deutschland, der in der Vorsaison beobachtet werden konnte, scheint in der Hochsaison gebremst worden zu sein. In der Region MKLS wurde derweil von einem Rückgang der Besucher aus den Niederlanden berichtet.

■ Campingsektor

Erste Resultate der Vereinigung Camprilux deuten auf ein minimales Plus der Übernachtungszahlen für die ersten acht Monate des Jahres 2010 hin. Zieht man in Betracht, dass die Vorsaison eher schwach verlief (ca. -5 %), so dürfte im Campingsektor, trotz verregnetem August, die Sommersaison recht erfreulich verlaufen sein. Tatsächlich war die Belegung am höchsten im Zeitraum 10. Juli bis etwa 15. August, vor allem Ende Juli waren viele Campings voll belegt. Charakteristisch für die diesjährige Hochsaison war jedoch – ähnlich der Hotellerie – dass viele Gäste ihren Aufenthalt erst sehr spät buchten.

Die Anbieter von Mietobjekten zeigten sich wiederum überaus erfreut über die Nachfrage diesbezüglich, hingegen war die Nachfrage nach Wohnmobilstellplätzen mehrheitlich stabil. Dieses Segment ist somit mit Sicherheit noch ausbaufähig für die kommenden Jahre. Auch im Bereich der Nebeneinkünfte offenbarte sich, dass für die meisten Betriebe die Ausgaben der Gäste vor Ort zumindest stabil gegenüber dem Vorjahr blieben, allerdings ist anzumerken, dass im Rahmen der Befragung 2009 viele Campings von rückläufigen Umsätzen in Restaurants und Shops berichtet hatten. Somit muss hier eher von einer Stabilisierung auf (leider) niedrigem Niveau ausgegangen werden.

Was die Herkunft der Gäste betrifft, so wurde eine erneute leichte Zunahme der Niederländer und Belgier notiert, hingegen wurde – wie in der Hotellerie – in Bezug auf die deutschen Gäste öfters von Rückgängen berichtet. Die Übernachtungszahlen der Briten scheinen, nach sehr schwachem Vorjahresresultat, wieder leicht anzusteigen.

■ Empfangsbüros, Attraktionen und Events

Im ONT-Büro im hauptstädtischen Bahnhof ging die Nachfrage (45.129 Besucher) für die ersten acht Monate um 2,0 % gegenüber dem gleichen Vorjahreszeitraum zurück. Das Luxembourg City Tourist Office konnte 153.275 Besucher beraten (+0,9 % gegenüber 2009). In beiden Büros entwickelten sich demnach tendenziell die Besucherzahlen in den Sommermonaten wieder besser als in der Vorsaison.

Die hauptstädtischen Kasematten zogen bis zum 31. August 83.990 Besucher an (+26 % gegenüber 2009¹; -0,2 % gegenüber 2008), während die geführten Besichtigungen des LCTO von 141.640 Personen in Anspruch genommen wurden (+3,1 % verglichen mit 2009). Im Eventbereich zog die Blues & Jazz-Rallye in dieser Saison 25.000 Besucher an (stabil gegenüber 2009), während die StreetArt-Nimation rund 15.000 Besucher verzeichnete. 40.000 Radbegeisterte (noch ein paar tausend mehr als im Vorjahr) tummelten sich in der Hauptstadt anlässlich der Gala Tour de France, während etwa 17.000 Musikfans bei Rock um Knuedler und dem Festival Meyouzik zugegen waren (idem 2009). Die besucherstärks-

ten Events im Rahmen von „Summer in the City“ waren wie gewohnt die Feierlichkeiten zum Nationalfeiertag (über 100.000 Besucher) sowie die Schueberfouer (ca. 2 Millionen Besucher).

In Vianden sind die Besucherzahlen im Schloss leicht rückläufig gegenüber dem Vorjahr (-4 %; 123.500 Besucher), ebenso jene im Sessellift (-5 %; rund 79.000 Besucher). Auch das Mittelalterfest auf Schloss Vianden zog minimal weniger Besucher an (-1 %; 28.800 Besucher). Der Hochseilgarten wurde dagegen ähnlich stark besucht als im Vorjahr, lediglich im August wurde wetterbedingt ein leichter Rückgang von 5 % beobachtet. Die Ausstellung „The Family of Man“ in Clervaux verzeichnete einen Besucherrückgang von rund 6 % (13.083 Eintritte).

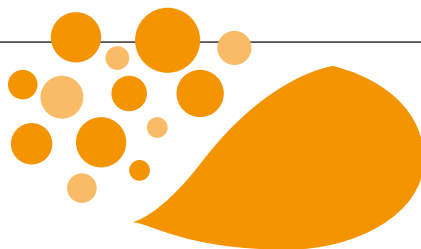
In den übrigen Landesteilen ist die Steigerung von etwa 20 % der Teilnehmer an den Ausflugsfahrten des neuen Schiffs MS Princesse Marie-Astrid hervorzuheben, während im Bettemburger Märchenpark die Besucherzahlen leicht rückläufig gegenüber 2009 sind (-2 %; 189.500 Eintritte bis zum 10. September). Das Terres-Rouges-Festival in Esch-sur-Alzette konnte wie in vorigen Jahren rund 5.000 Teilnehmer begeistern, während das E-Lake-Festival 22.000 Musikfreunde (+15 % gegenüber 2009) nach Echternach bewegen konnte. Ebenfalls in Echternach wurde das Event „Balloon Trophy“ von rund 25.000 Personen (idem 2009) besucht.

Alle Zahlen beziehen sich, falls nicht anders angegeben, auf die ersten acht Monate des Jahres 2010 ■



Für weitere Informationen: www.visitluxembourg.lu – www.agendalux.lu

¹ Die Kasematten waren 2009 wegen Renovierungsarbeiten vorübergehend geschlossen



BOURSE D' ENTREPRISES

Bourse transfrontalière d'Entreprises

un outil performant pour la cession et
la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».

Pour consulter le détail des dernières annonces, le site www.bourse-entreprises.org a été mis en place.

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

Horeca

Ouest

Réf C2312: Vends fonds de commerce, restaurant, 36 couverts, 16 places sur terrasse, axe Luxembourg-Arlon.

Réf C1901: Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

Réf C2273: Vends Sandwicherie, petite restauration. Emplacement dans zone industrielle.

Centre

Réf C539: Vends fonds de commerce d'un café (brasserie) avec petite restauration, 40 couverts, cuisine française traditionnelle.

Réf C2371: Vends fonds de commerce de débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

Réf C2369: Vends café avec petite restauration équipé: bar, tables, fauteuils et petite réserve. A voir: bel emplacement, très lumineux.

Réf C1888: Cessation des parts d'une société d'achat/vente et import/export de matériel informatique. Représentant des marques Samsung et Canon.

Sud

Réf C2287: Vends café avec petite restauration. 40 places + grande terrasse exploitable avec plus de 100 places. Café situé en plein centre ville, accès piétons et parking proche.

Est

Réf C2391: Vends fonds de commerce d'un restaurant avec 60 couverts + terrasse avec 20 couverts, cuisine méditerranéenne, avec un four à pizza à bois. Emplacement plein centre ville touristique. Etablissement en pleine activité.

Commerce de détail

Nord

Réf C1900: Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

Réf C1906: Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.).

Centre

Réf C2370: Vends fonds de commerce de bijoux fantaisie et de vêtements.

Réf C2368: Vends fonds de commerce de négoce de chocolat. Cellule de 62 m² dont +/-15 m² de cuisine équipée, évier eau chaude. A céder sans les meubles ou à discuter si reprise chocolat.

Réf C2347: Vends fonds de commerce, atelier pâtisserie-chocolaterie-glaces avec un point de vente pâtisserie-chocolaterie, 2 parkings, 2 WC, 1 vestiaire, 1 magasin et 1 bureau.

Réf C2265: Vends fonds de commerce de magasin de vêtements pour femmes.

Réf C1920: Vends fonds de commerce de magasin de meubles, fournisseur luxembourgeois exclusif de la marque Danish Design sur mesure.

Réf C1832: Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

Sud

Réf: C2279: Vends fonds de commerce: Centre de fitness, wellness et de remise en forme. Cabines pour massages et kinésithérapie, saunas et hammam. Matériel de fitness haut de gamme, équipement première qualité et aménagement exclusif. Clientèle existante et possibilités faciles de parking.

Services

Nord

Réf C1873: Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Centre

Réf C537: Vends fonds de commerce ayant pour objet la vente et l'installation du matériel pour le secteur HORECA.

Pour tout renseignement complémentaire, la Chambre de Commerce reste à votre disposition
Tél.: (+352) 42 39 39-338 – E-mail: bourse@cc.lu – Personnes de contact: Laurent Koener et Blazenska Bartolovic



Rayonner plus loin pour mieux vous servir

Ancrée à Luxembourg, Enovos se positionne comme la référence incontournable de la Grande Région en matière d'énergie. De la production à la fourniture, Enovos innove avec un intérêt particulier pour les sources d'énergie renouvelables. Fournissant à la fois de l'électricité et du gaz naturel, Enovos est aujourd'hui de taille à proposer au particulier comme à l'entreprise des solutions combinées particulièrement adaptées à leurs besoins.

Energy for today. Caring for tomorrow.

enovos.eu





Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, *Merkur* vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



■ **Danielle Wirtz**
Attachée, Office du Ducroire,
Département International

Danielle est Attachée auprès de l'Office du Ducroire au sein de Département International. Parmi les principales tâches qui lui incombent, Danielle apporte son soutien dans la gestion journalière de l'Office du Ducroire, chargé de couvrir les risques à l'exportation, l'importation et l'investissement et de son sous-comité, le COPEL (Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises). Danielle informe et conseille les entreprises luxembourgeoises en matière d'assurances-crédits à l'exportation. Elle soutient ces mêmes entreprises dans leurs actions de promotion de leurs biens et services sur les marchés étrangers. Au niveau international, Danielle représente les intérêts luxembourgeois au sein du groupe «Crédits à l'exportation» auprès de l'Union européenne et prend part aux discussions du groupe «Participants à l'arrangement» et «Export credit group» auprès

de l'OCDE. Au quotidien, Danielle participe à la gestion courante des polices d'assurance, principalement à moyen et long terme. Elle est également en relation constante avec d'autres assureurs crédit, afin de négocier les conditions d'assurance ou les conventions de réassurance, élaborer les offres pour les assurés luxembourgeois, défendre les intérêts des PME luxembourgeoises, etc. Danielle produit des analyses basées sur les données du commerce extérieur et du Ducroire. Elle participe à la rédaction du rapport annuel et des différentes brochures émises par le Ducroire. Danielle apprécie l'atmosphère agréable et l'esprit ambitieux de l'équipe au sein de laquelle elle travaille. L'autonomie dans son travail lui procure une grande satisfaction. Côté loisirs, Danielle aime voyager à travers le monde. Elle se dit également passionnée par la photographie, la lecture et la natation. ■



■ **Jean-Paul Hahn**
Assistant d'administration adjoint,
Luxembourg School for Commerce

Jean-Paul travaille en tant qu'assistant d'administration adjoint auprès de la Luxembourg School for Commerce (LSC), l'organisme de formation de la Chambre de Commerce. La tâche principale de Jean-Paul est la gestion du système de management de la qualité (SMQ) suivant la norme ISO 9001. Par ailleurs, il s'occupe du suivi de la gestion comptable, budgétaire, informatique et administrative des formations. Jean-Paul est également formateur. Au sein de la LSC, Jean-Paul est chargé de conseiller et d'informer les clients et les formateurs. Il veille au bon déroulement des formations, des examens, des remises de certificats, etc. Jean-Paul participe également à la préparation, au suivi et au contrôle du budget, des recettes

et des dépenses, à la gestion des comptes bancaires, etc. En matière de gestion informatique, il développe et met à jour les applications et le flux informatique lié au SMQ. De manière générale, les contacts, les rencontres, mais aussi l'écoute des besoins des entreprises, des participants aux formations et des formateurs, intéressent Jean-Paul. Pendant ses heures de loisirs, Jean-Paul aime se retrouver en famille. En bon épiqueur, il apprécie la bonne chère. Enfin, il nourrit une passion pour le rock, assiste régulièrement à des concerts et joue également de la batterie. ■

- 
- ✓ Simplicité
 - ✓ Sécurité
 - ✓ Rendement

Fortis Luxembourg-VIE S.A.

PROLIFE EASY, l'Assurance de Groupe spécialement adaptée aux PME

- ✓ Optimisation des charges salariales,
- ✓ Primes et taxes déductibles,
- ✓ Gestion administrative simplifiée,
- ✓ Motivation et fidélisation de vos collaborateurs.

Si vous aussi vous voulez opter pour la simplicité, contactez notre département Assurance de Groupe au 24 18 58-5050 ou 621 266 544
16, Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg - www.fortisinsurance.lu

Direct Mail

le mailing visiblement très efficace

mikado



Direct Mail est le service qui vous permet de faire distribuer tous types de publicités sans adresse dans les boîtes aux lettres, partout au Luxembourg. C'est le moyen idéal pour développer votre chiffre d'affaires et augmenter la fréquentation de votre point de vente. Plus de détails sur www.pt.lu ou au 8002 3210.

Direct Mail

Communiquez avec efficacité.



Division des Postes - L-2998 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002 3210 - www.pt.lu

eco+ P&TLuxembourg : acteur du développement durable.